

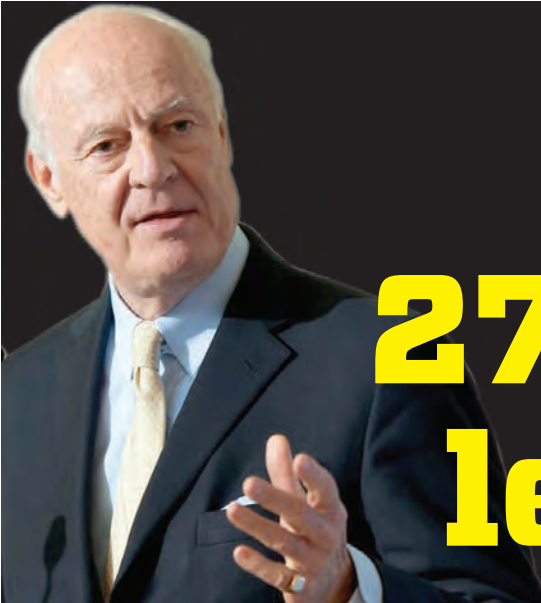
APN
**Début, demain,
des débats sur
le PLF-2026**

GAZA
**Israël
poursuit ses
atrocités**

P5

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 7 - samedi 8 novembre 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6591 - 22^e année

P7



DE MISTURA RECADRE LE MAKHZEN

La résolution 2797 ne valide pas le plan marocain

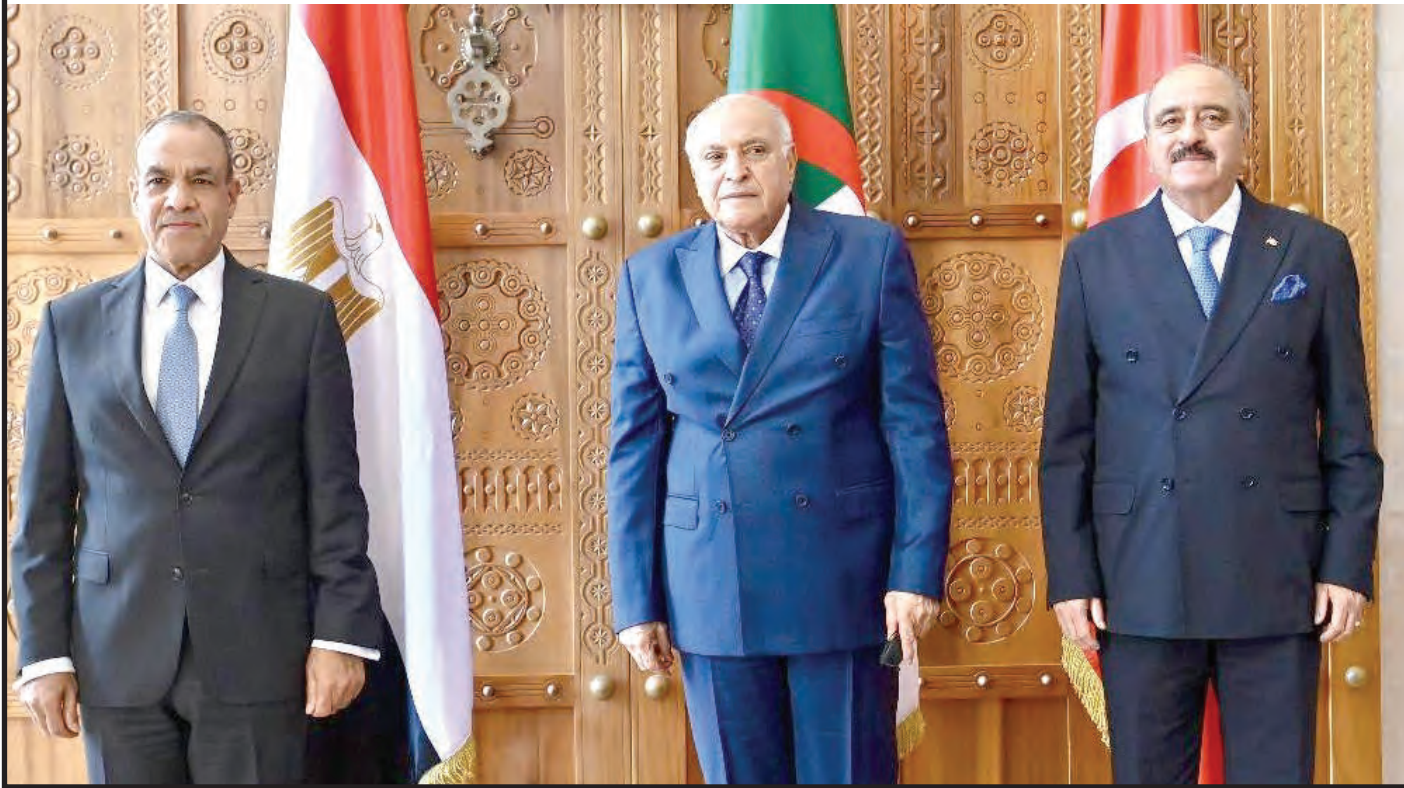
LIRE EN PAGE 6

LE MÉCANISME TRIPARTITE EXHORTE LES VOISINS LIBYENS

« Seuls priment vos intérêts supérieurs »

Les Libyens sont appelés à surmonter les obstacles actuels qui entravent l'organisation concomitante d'élections présidentielle et législatives

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

LOTFI BOUDJEMÂA RASSURE
LES DÉNONCIATEURS DES CRIMINELS

« La loi vous protège »

P2

COLLECTIVITÉS LOCALES

Sayoud invite les nouveaux walis à rester à l'écoute des citoyens

P4

PETKOVIC DÉVOILE UNE LISTE DE 27
JOUEURS POUR LE STAGE DE NOVEMBRE



Des nouveautés et des retours marquants

P11

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE -
ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Fast D'hem, en pôle position

P21

L'ÉDITO

« Nous allons lancer prochainement... », « Il est prévu, dès l'année prochaine, un projet... », «etc. Le monde politique possède un mode d'expression très particulier. Tout comme les diplomates qui ont le leur. Ces derniers ne disent jamais « non ! ». Ils disent « peut-être ». Cela veut dire « non » sans heurter frontalement l'interlocuteur. Ces fonctions dont la parole est destinée au grand public, disposent, donc, de leurs propres « éléments de langage ». Ainsi et pour éviter de répondre à une question embarrassante, sans en avoir l'air, tout en restant « positif » en toute circonstance, le politique et le diplomate ont leur truc. Pourquoi on vous dit cela ? Parce qu'en parcourant le fil de l'actualité, nous avons remarqué la résurgence de vieilles méthodes. L'utilisation du mode « futur » pour contourner le sujet. Comme les deux « éléments de langage » cités plus haut tout au début. La méthode est aussi vieille que l'exercice de la politique. Dans notre pays, cette pratique langagière a eu son pic à l'époque du parti unique. Cela faisait partie de la formation de base du

Le « futur » dans le langage politique

personnel politique. La raison ? À l'époque, l'excellence du personnel politique était encore un objectif à atteindre. À leur corps défendant. L'indépendance du pays était encore toute « fraîche ». L'exercice politique aussi. À toutes les questions, des parlementaires ou des journalistes, sur la gestion politique de tel ou tel secteur, le « projet » ou le « lancement prochain » étaient « servis » en guise de réponse. L'utilisation du futur était un refuge systématique qui permettait de sortir de l'embarras. Exemple : si une réalisation manque dans une wilaya donnée et que la question était posée, le gestionnaire politique répondra, après quelques circonvolutions, qu'effectivement « un projet en ce sens est en cours d'élaboration ». Que, pour une raison ou une autre, le projet ne voit

pas le jour par la suite, il est rare que cela sera relevé. L'homme politique aura laissé « du temps au temps ». À moins d'un suivi rigoureux dans le temps. Ce qui est rare. D'autant que l'utilisateur du « futur » a toutes les chances, d'avoir lui-même changé de fonction, entre temps. Cette méthode « d'évitement » utilisée dans la prise de parole politique a été quelque peu abandonnée avec l'avènement du multipartisme. Depuis peu, le retour de ce stratagème dans le discours politique donne des signes inquiétants. Le phénomène est visible dès qu'une réalisation traîne. Beaucoup de projets à l'étude fument pour masquer, par omission, la ou les raisons du manquement. L'auteur de ce tour de passe-passe pense être sorti d'affaire à bon compte. Oh que non ! À terme, il n'aura réussi qu'à aggraver la situation. La sienne d'abord. Cela n'échappe ni au premier ministre et encore moins au président de la République. Le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, ne cesse d'ordonner aux membres du gouvernement, de placer le citoyen au cœur de leurs préoccupations. L'enjeu de la participation citoyenne se nourrit de crédibilité et de confiance !

Zouhir Mebarki

LOTFI BOUDJEMAA RASSURE LES DÉNONCIATEURS DES CRIMINELS

« La loi vous protège »

S'exprimant jeudi en réponse aux questions orales à l'APN, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a insisté sur la protection des personnes qui signalent des affaires de corruption. Il a ajouté que la loi prévoit la protection des lanceurs d'alerte dans la lutte contre la corruption à travers des mesures procédurales et non procédurales.



Ph: DR

Boudjemaa a expliqué, à cet effet, que les mesures non procédurales consistent à dissimuler les informations relatives à l'identité du lanceur d'alerte et à mettre un numéro de téléphone à sa disposition. De plus, une protection physique rapprochée lui sera garantie. Quant aux mesures procédurales, a poursuivi le ministre, elles consistent à ne pas mentionner son identité et à utiliser un pseudonyme dans le dossier. L'adresse du lanceur d'alerte ne sera ni mentionnée ni écrite dans le dossier ou les actes de procédure, et il pourra être entendu en tant que témoin anonyme ; a-t-il ajouté. Le ministre a expliqué que la législation algérienne a prévu des textes spécifiques pour certains crimes qui reposent sur le signalement,

comme la contrebande et le trafic de drogue. Un texte réglementaire définira les mécanismes visant à encourager les lanceurs d'alerte et la possibilité de leur octroyer une rétribution financière pour leur signalement. Il a ajouté que, dans les affaires de contrebande, le fait de signaler une infraction exempte son auteur de poursuites judiciaires. Même s'il est complice dans l'affaire, sa peine peut être réduite au minimum si le signalement a lieu avant le déclenchement de l'action publique. Le ministre a souligné que le signalement est un acte citoyen essentiel à l'édification de la société : « Nous nous efforçons par tous les moyens de protéger les lanceurs d'alerte, que ce soit dans les

affaires de lutte contre la corruption ou dans d'autres domaines. »

LES STATUTS DES PERSONNELS DES GREFFES ET DES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES EN COURS DE FINALISATION

Par ailleurs, le ministre Boudjemaa a fait savoir que « les dernières retouches étaient apportées aux projets de statuts des personnels des greffes de juridictions et des personnels pénitentiaires, qui seront transmis au secrétariat général du Gouvernement dans les prochains jours ». Répondant à une question relative à la spécialisation des magistrats de l'ordre judiciaire ordinaire et des magistrats de l'ordre judiciaire administratif,

le ministre a précisé que « pas moins de 90% des magistrats exerçant dans les tribunaux administratifs ont bénéficié d'une formation spécialisée dans le contentieux administratif, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger ». Et d'ajouter que « les élèves magistrats de l'École supérieure de la magistrature suivent, pour leur part, une formation recouvrant des matières essentielles dans les domaines connexes », soulignant que le ministère avait « adopté, depuis l'an 2000, un programme de formation continue qui a concerné toutes les catégories de magistrats ». Évoquant la Stratégie nationale de lutte contre la drogue, mise en place conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre a rappelé que la loi adoptée dans ce cadre comprenait des dispositions aussi bien préventives que coercitives. Parallèlement aux campagnes de sensibilisation et à l'accompagnement des toxicomanes, ajoute le ministre, « les peines contre les narcotrafiquants ont été durcies, notamment à travers l'activation des dispositions relatives à la réclusion à perpétuité et à la peine capitale », tandis que « le débat de deux projets de décrets portant sur les modalités de dépistage de la drogue lors des concours de recrutement et en milieu scolaire, se poursuit ».

Ania N.

À L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA RÉVOLUTION

Des plaques commémoratives installées sur les murs du bâtiment du Consulat général d'Algérie à Tunis

À l'occasion de la célébration du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Libération nationale, et dans le cadre de la préservation de la mémoire historique et de la commémoration des symboles de la lutte nationale, le Consul général d'Algérie à Tunis, Nacereddine Laraba, a présidé, hier, en présence de Son Excellence l'ambassadeur d'Algérie à Tunis, Azzouz Baàlal, la cérémonie d'installation de plaques commémoratives sur les murs du bâtiment du Consulat général. Cette initiative vise à mettre en valeur ce monument historique qui abritait les bureaux du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG) du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Cette initiative fait suite aux efforts supervisés par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, lors de sa visite officielle en Tunisie, qu'il a couronnée par l'inauguration d'une plaque commémorative au niveau du siège du "MALG". Ceci s'inscrit dans le cadre de l'exécution des hautes instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui visent à préserver la mémoire nationale et à immortaliser ses symboles et ses exploits pour les générations futures.

R. N.

FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS

Une nouvelle loi pour séparer le bon grain de l'ivraie

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a organisé mercredi une session de sensibilisation au profit des associations sur les risques de financement illicite au profit des associations nationales caritatives et religieuses.

Cette action s'inscrit dans le cadre de protéger le tissu du mouvement associatif contre les risques d'exploitation dans le financement du terrorisme, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Cette rencontre marquée par la présence des représentants du ministère et de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), ainsi que des cadres de différents organismes de sécurité, s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions préconisées par le Groupe d'action financière (GAFI), en particulier dans la recommandation N°8, visant à protéger les associations et les organisations à but non lucratif contre les risques d'exploitation dans le financement du terrorisme, et ce à travers la promotion de la culture de transparence financière et de contrôle interne.

"Les travaux de cette rencontre ont pour objectif d'élever le degré de conscience des associations quant aux méthodes d'exploitation potentielle dans le financement illicite, de renforcer leurs capacités de gestion financière et comptable, d'élaborer les rapports conformément aux règles légales, d'appuyer le principe de partenariat entre l'administration et les acteurs associatifs pour lutter contre toute forme de dérive, et de faire connaître le cadre juridique national et international de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terro-

risme", ajoute le communiqué. Elle vise également à permettre aux associations d'accéder aux mécanismes de contrôle interne et aux documents financiers exigés par la loi, tout en fournissant des explications sur l'évaluation des risques d'exploitation, la détection des transactions suspectes et leur signalement.

TARISSEMENT DES SOURCES QUI ALIMENTENT LE TERRORISME

Il faut rappeler que le contrôle rigoureux du financement des associations notamment provenant de l'étranger et aujourd'hui une recommandation internationale s'inscrivant dans les voies et moyens d'assèchement des sources de financement du terrorisme. Durant les deux dernières années du siècle dernier, marquées par le conflit en Bosnie, en Afghanistan, les deux guerres du Golfe et les événements en Syrie, des associations au nom du Jihad et même au nom d'actions caritatives avaient envoyé des volontaires grâce à des soutiens financiers occultes. De jeunes Algériens s'étaient retrouvés dans des camps d'entraînement de terroristes à Peshawar et dans d'autres régions d'Asie. Dès la fin de la guerre soviéto-afghane et le conflit en Bosnie Herzégovine, ces djihadistes, entraînés au maniement des armes et à la guérilla sont revenus en Algérie pour constituer les premiers noyaux des groupes du GIA. Les terroristes revenus de ces conflits appelés "Afghans", étaient les spécialistes qui avaient formé des cohortes de sanguinaires en s'appuyant sur des fetwas extrémistes voire tronquées, avaient également formé les artificiers d'engins explosifs, avaient lancé la

fabrication d'armes artisanales comme le "Heb-heb". Il s'est même trouvé des associations au motif de programmes d'échanges et d'amitiés qui se sont retrouvées impliquées dans des actions de prosélytisme qui échappaient à tout contrôle. Dans le cadre de la stratégie de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, les pouvoirs publics resserrent l'étau sur les financements des Associations. Ainsi, il est prévu un nouveau cadre juridique pour la gestion saine des associations et un projet de loi est même retenu dans l'agenda de la prochaine session parlementaire.

BANNIR LES FINANCEMENTS ÉTRANGERS

Le ministère de l'Intérieur des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, avait adressé le mois d'août dernier une instruction aux communes du pays, leur enjoignant d'accélérer l'enregistrement des associations sur les registres nationaux et locaux. Cette instruction, fondée sur le décret exécutif n°25-101 du 12 mars 2025, vise à renforcer la transparence financière des associations et à mettre un terme aux éventuels abus commis sous couvert d'activités caritatives, culturelles ou sociales. Selon plusieurs correspondances communales, les associations légalement reconnues étaient invitées à mettre à jour leurs informations via une plateforme nationale dédiée, avant la date butoir du 15 août. Objectif : identifier les sources de financement et prévenir les dérives. Cette opération s'inscrit dans la volonté des

autorités de prévenir toute tentative de financement illicite ou de blanchiment d'argent via les structures associatives. Une attention particulière est accordée aux dons d'origine étrangère, qui devront désormais être dûment documentés, vérifiés et déclarés. D'ailleurs, en vertu du décret exécutif 25-101, les autorités disposent de larges prérogatives pour geler ou saisir sans délai les fonds et biens des associations suspectées d'avoir des liens avec des entités ou personnes inscrites sur les listes nationales ou internationales de sanctions. Un encadrement renforcé sous contrôle national et international.

Les pouvoirs publics entendent mettre de l'ordre dans le large spectre du mouvement associatif. Cela relève des recommandations internationales dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et ses sources de financement et cela relève également d'un souci de préservation de la sécurité et la souveraineté nationale aujourd'hui menacées par une foule de foyers de tension qui nous entourent. Il est à noter que la rencontre a, par ailleurs, permis un échange direct avec les participants, au cours duquel des réponses ont été apportées aux préoccupations des associations, ainsi que des explications détaillées sur les moyens de prévention contre toute tentative d'exploitation des associations dans le financement illicite, et les mécanismes de signalement, de documentation et de suivi juridique, en insistant sur l'importance de la gestion transparente et du respect des circuits financiers officiels, afin de préserver l'action caritative et de prémunir les associations contre d'éventuels risques.

Slimane B.

LE MECANISME TRIPARTITE EXHORTE LES VOISINS LIBYENS

« Seuls priment vos intérêts supérieurs »

Le processus de règlement politique de la crise que traverse la Libye doit être mené par les Libyens eux-mêmes, avec l'appui des Nations unies.

L'importance et la centralité du "principe d'appropriation et de conduite" par les Libyens, de ce processus, a été réaffirmé par les participants à la réunion ministérielle du Mécanisme tripartite des pays voisins (Algérie, Égypte et Tunisie) concernant la crise en Libye, tenue jeudi à Alger. Il s'agit de "consacrer la volonté politique de l'ensemble des enfants du peuple libyen dans la définition des contours de leur avenir" et de "préserver l'unité et l'indépendance de l'État de Libye, avec son territoire, son peuple et ses institutions", a fait ressortir le communiqué final sanctionnant les travaux de cette réunion. Les Libyens sont appelés à placer les intérêts supérieurs du pays au-dessus de toute autre considération, pour "surmonter les obstacles actuels qui entravent l'organisation concomitante d'élections présidentielle et législatives à même de permettre de tourner définitivement la page des divisions et de mettre un terme à cette crise qui a trop duré". Pour cela, ils doivent faire prévaloir la sagesse et le dialogue, selon le communiqué de la réunion à laquelle ont pris part le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, le ministre égyptien des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés, Badr Abdel-Ati, et le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti. Les participants à la réunion ont également réaffirmé "les positions de principe de leurs pays rejetant toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de la Libye, comme l'une des raisons de la persistance de la crise, de l'accentuation des clivages politiques et institutionnels et de la ruine des chances de réussite du processus politique,



mais aussi comme une menace à la sécurité et à la stabilité de la Libye et des pays voisins", insistant sur "le retrait des mercenaires et des combattants étrangers de l'ensemble du territoire, la consolidation de l'accord de cessez-le-feu, le soutien au travail de la commission militaire conjointe et la réunification des institutions militaires et sécuritaires". Ils ont souligné que la réalisation d'un équilibre entre les efforts de rétablissement de la sécurité, d'édification d'institutions efficaces et de renforcement du développement socio-économique est "la meilleure voie pour surmonter la division, consolider l'unité nationale et permettre à la Libye de renouer avec la stabilité et la prospérité".

Les ministres ont aussi souligné l'importance de poursuivre la coordination entre les trois pays et les Nations unies concernant les développements sur la scène libyenne pour "faire avancer le processus politique", précisant que "toute initiative dans l'intérêt du peuple libyen doit être menée en coordination avec l'Organisation des Nations unies, la Ligue arabe et l'Union africaine (UA)". "Le rôle de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations unies, dans

la défense des fondements de cette position commune, notamment ses efforts et démarches pour mettre en lumière la responsabilité qui incombe à la communauté internationale dans la préservation des ressources du peuple libyen et la garantie de la bonne gestion de ses avoirs financiers gelés", a été salué par les participants à la réunion. La prochaine réunion de ce Mécanisme se tiendra à Tunis, à une date qui sera fixée ultérieurement via les canaux diplomatiques.

Un des obstacles aux efforts des trois pays dans le cadre de leur Mécanisme, est constitué par les Émirats arabes unis qui inondent la Libye en armes et en équipements militaires en violation de l'embargo décidé par les Nations unies. Les Émirats mobilisent également des mercenaires qui combattent en Libye. Cette ingérence des Émirats, que l'on constate également au Soudan, alimente les affrontements internes armés en Libye et empêche le retour à la stabilité de ce pays, plongé dans le chaos depuis 2011 après l'assassinat d'El Gueddafi, à la suite de l'intervention militaire de l'OTAN.

M'hamed Rebah

LA SECTION CONSULAIRE DE L'AMBASSADE D'ALGÉRIE À DOHA INAUGURÉE

Les relations algéro-qataris se renforcent

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a inauguré la section consulaire de l'ambassade d'Algérie à Doha (Qatar), a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. Lors d'une visite au siège de l'ambassade d'Algérie à Doha, accompagné du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, M. Nasri a inauguré la section consulaire réaménagée, en présence de membres de la communauté nationale établie au Qatar, a précisé le communiqué. S'exprimant à cette occasion, le président du Conseil de la nation a transmis les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui, a-t-il dit, «attache un intérêt particulier à la communauté nationale à l'étranger, à laquelle il a consacré plusieurs mesures permettant à ses membres de maintenir le lien avec la mère patrie». Nasri a appelé, dans ce sens, «les membres de la communauté

nationale à être les meilleurs ambassadeurs de leur pays», les exhortant, par la même occasion, à «adhérer à la démarche de l'Algérie victorieuse». À noter que la cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du président de la Commission de la santé,

des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la nation, Habib Douagui, du chef de cabinet du Conseil de la nation, Makhlof Sahel, et du représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des

Affaires africaines, Mehdi Litim. M. Nasri et la délégation l'accompagnant ont été accueillis par l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'État du Qatar, Salah Attia», a conclu le communiqué.

L. Zeggane

DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Vers la création d'un conseil d'affaires algéro-nicaraguayen

Création d'un conseil d'affaires conjoint pour développer les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Nicaragua, une démarche évoquée lors d'une rencontre entre le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig et l'ambassadeur du Nicaragua, Carlos Eduardo Diaz Moreira, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, les deux parties ont passé en revue «les moyens de développer et d'élargir les échanges commerciaux bilatéraux, afin qu'ils puissent refléter la solidité des relations politiques qu'entretiennent les deux pays», a précisé le communiqué. Dans ce cadre, M. Rezig a mis en avant «l'attachement de l'Algérie à hisser la coopération économique à des niveaux supérieurs, à travers la création d'un conseil d'affaires algéro-nicaraguayen, comme cadre opérationnel permettant d'encourager les échanges commerciaux bilatéraux», a ajouté la même source. De son côté, M. Moreira a souligné «la détermination de son pays à hisser les relations commerciales au niveau des relations politiques privilégiées», mettant en avant «la volonté commune d'explorer les opportunités de coopération dans différents secteurs d'intérêt commun», a-t-il noté.

L. Z.

ALGÉRIE — OMAN

Création, en cours, d'une société de fabrication d'équipements agricoles et maritimes

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau du Sultanat d'Oman, Saoud bin Hamoud Al-Habsi, a affirmé que la coopération économique entre son pays et l'Algérie entre dans une phase plus dynamique, axée sur des projets d'investissement concrets. En marge de la 10^{ème} édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture «SIPA 2025» à Oran, le ministre omanais a déclaré que la participation de son pays en tant qu'invité d'honneur à cette manifestation représente la continuité d'un partenariat économique croissant avec l'Algérie, qui a pris un nouvel élan à la suite des accords bilatéraux signés en 2025. M. Al-Habsi a rappelé que les accords conclus lors de la visite du Sultan Haïtham ben Tariq en Algérie, en mai 2025, ont marqué «un tournant économique majeur», notamment avec la signature de deux programmes exécutifs et d'un memorandum d'entente dans les domaines agricole et halieutique. Le ministre a souligné que le développement de projets d'investissement conjoints constitue désormais une priorité économique pour les deux pays, ajoutant que des discussions sont en cours pour la création d'une société omano-algérienne spécialisée dans la fabrication d'équipements agricoles et maritimes et le développement de projets d'aquaculture. Il a ajouté que la coopération pourrait également s'étendre à des domaines tels que le contrôle de la qualité des produits, le développement des technologies de production et l'échange d'expertises en agriculture désertique, des projets qu'il a qualifiés de «hautement rentables», capables de générer des emplois et d'accroître les capacités productives des deux pays, tout en renforçant leur sécurité alimentaire. M. Al-Habsi a également souligné que l'Algérie est un partenaire économique majeur en Afrique du Nord, précisant que le Sultanat d'Oman tient à élargir ses projets d'investissement dans les secteurs maritime et agricole avec elle. Selon lui, le salon «SIPA 2025» constitue une plateforme concrète pour établir des partenariats et identifier les opportunités de coopération entre les opérateurs économiques des deux pays. Enfin, le ministre a rappelé que le secteur halieutique omanais est devenu une source importante de valeur ajoutée, grâce à une chaîne de production intégrée couvrant la pêche, l'aquaculture, la transformation, l'exportation et la commercialisation.

Sarah O.

ATAF 2025

L'Algérie rejoint le Réseau des femmes en fiscalité

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé l'adhésion de l'Algérie au «Réseau des femmes en fiscalité» (AWITN), relevant du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), et ce à l'issue de la signature d'un protocole de coopération par le directeur général des impôts, Djamel Hanniche, en marge des travaux de l'ATAF 2025 organisé en Algérie. Selon la DGI, cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Algérie à renforcer le rôle de la femme dans le secteur financier et fiscal et à soutenir les efforts de coopération régionale et internationale dans ce domaine. Cette adhésion constitue également une consécration des efforts nationaux visant à autonomiser la femme et à garantir sa participation active au développement de l'administration fiscale du pays. Lancé en mars 2021, l'AWITN se veut une initiative de l'ATAF visant à autonomiser les femmes travaillant dans le domaine fiscal à travers le continent, et à remédier à leur faible représentation dans les postes de direction et dans l'élaboration des politiques. La DGI a souligné que l'adhésion de l'Algérie à cette initiative reflète son engagement à soutenir les compétences féminines nationales et à leur offrir davantage d'opportunités pour contribuer aux efforts de développement et de modernisation de l'administration fiscale, appelant à encourager les femmes, œuvrant dans ce secteur, à tirer parti des opportunités offertes par ce réseau régional.

S. O.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Sayoud invite les nouveaux walis à rester à l'écoute des citoyens

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a invité les élus locaux à « redoubler d'efforts et rester à l'écoute des citoyens » afin de garantir un développement durable qui aura un impact direct sur leurs conditions de vie.



A. D.

Lors de l'installation du wali délégué de la circonscription administrative de Ksar-El-Boukhari (Médéa) Hamid Khelfaoui, dans le cadre du mouvement partiel opéré récemment par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des walis et walis délégués, le ministre a affirmé, que la création de nouvelles circonscriptions administratives s'inscrit « dans la vision stratégique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur la nécessité d'opérer une refonte globale

de l'organisation territoriale et la gestion de l'administration locale et devant consacrer le principe d'équilibre entre les régions et d'équité en matière de développement ». « La décision du président de la République de créer ces circonscriptions administratives est d'une portée stratégique vers le renforcement de la décentralisation et le rapprochement de l'administration du citoyen », a-t-il dit. Il a relevé, dans ce contexte, que les services du

ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports « s'emploient à mettre en place des mécanismes pratiques visant à approfondir cette orientation dans différents secteurs, dans le cadre d'un plan d'action conforme aux exigences du développement durable, aux principes de gestion moderne et à l'approche participative dans la gestion des affaires locales ».

En outre, Sayoud a estimé que la circonscription administrative de Ksar-El-Boukhari

constitue un « premier pas » dans la consolidation des acquis réalisés au niveau de la wilaya de Médéa, assurant que les projets structurants en cours de réalisation, à l'instar de la ligne ferroviaire Boughezoul - Ksar-El-Boukhari et le lancement prochain de la ligne Ksar-El-Boukhari - Chiffa, vont « impulser une nouvelle dynamique économique à toute la région ».

Par ailleurs, le ministre a invité le nouveau wali délégué à honorer la confiance que le président de la République a placée en lui, à œuvrer à accomplir sa mission avec « loyauté et sincérité » et à « veiller avec toute responsabilité à concrétiser le développement local et à améliorer le cadre de vie des citoyens de cette wilaya déléguée ». Il s'est engagé, par la même occasion, à apporter toute l'aide et le soutien nécessaires au nouveau promu et à l'accompagner pour accomplir dans « les meilleures conditions » sa mission.

Sarah O.

IL A RENCONTRÉ, JEUDI, DES DIRECTEURS DE JOURNAUX PRIVÉS

Bouâmama veut renforcer la coordination médias-ministère

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouâmama, a rencontré des directeurs de journaux privés, dans le cadre d'une série de rencontres consultatives avec les différents acteurs du secteur de l'information. À cette occasion, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la presse écrite en tant que « levier essentiel dans le paysage médiatique national », insistant sur « la nécessité de respecter la déontologie et l'éthique professionnelle et d'assurer une information professionnelle et responsable au service de l'intérêt général, en adoptant des approches économiques et administratives modernes à même de garantir la pérennité et la compétitivité des entreprises médiatiques, et de renforcer le travail institutionnel », a indiqué un communiqué du ministère. Bouâmama a appelé également à renforcer la coordination entre les institutions médiatiques et le

ministère de la Communication, pour développer les mécanismes d'appui et d'accompagnement, y compris l'activation « prochaine » du Fonds de soutien à la presse en Algérie, ajoute la même source.

« LA FORMATION, PRIORITÉ DANS LA STRATÉGIE DU MINISTÈRE »

Dans ce contexte, le ministre a rassuré que l'installation des autorités de régulation et la finalisation de la promulgation des lois régissant le secteur interviendront « prochainement », dans le cadre du parachèvement du processus d'organisation du secteur de manière à garantir davantage de transparence dans sa gestion, tel que stipulé par la législation. À cette occasion, Bouâmama a mis l'accent sur l'importance de la formation, étant une priorité essentielle dans la stratégie du ministère et un axe important pour développer la

compétence des ressources humaines au sein des institutions médiatiques, soulignant que la promotion de la performance journalistique passe inéluctablement par la formation continue et l'adaptation aux évolutions technologiques et professionnelles.

Ania N.

EN REMPLACEMENT DE REDOUANE DEBIH

Lyes Bouriche, nouveau SG du ministère de la Communication

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouâmama, a procédé, jeudi, à l'installation de Lyes Bouriche dans ses fonctions de nouveau secrétaire général du ministère, en remplacement de Redouane Debih, qui a été appelé à d'autres fonctions. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication a souhaité la bienvenue au nouveau secrétaire général, l'invitant à « poursuivre les efforts visant à renforcer les performances des structures administratives et à améliorer la gestion des aspects organisationnels du ministère, en vue de promouvoir son action institutionnelle, de contribuer à son optimisation et d'atteindre les objectifs stratégiques tracés ». De son côté, le nouveau SG a adressé ses remerciements au ministre pour la confiance qu'il a placée en sa personne, soulignant « son engagement à œuvrer, avec sérieux et responsabilité, au service du secteur et du développement de ses performances sur les plans administratif et médiatique ».

A. N.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE :

«Des réalisations notables ont été accomplies dans différents domaines»

Évaluation des récentes activités du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droits ainsi que passer en revue les différentes actions menées dans le cadre de la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, des points qui ont été mis en avant lors d'une réunion présidée par le ministre, M. Abdelmalek Tacherift, a indiqué un communiqué du ministère. À cette occasion, M. Tacherift a salué « les réalisations notables accomplies dans le secteur dans différents domaines », notamment les conférences historiques et les colloques nationaux organisés et les visites effectuées à travers les wilayas et au niveau des différentes institutions sous tutelle », appelant à « poursuivre les efforts pour répondre aux préoccupations des moudjahidine et des ayants droit, notamment en ce qui concerne le suivi de leur état de santé et de leur situation sociale ». Le ministre a en outre rappelé aux cadres du secteur « la responsabilité qui leur incombe dans la concrétisation du programme d'action tracé, dans les délais impartis », exhortant tout un chacun à « consacrer le principe de la confiance mutuelle et de la discipline pour atteindre les résultats escomptés ». Le premier responsable du secteur a également insisté sur « la nécessité de mettre en œuvre les opérations inscrites dans les délais impartis et de traiter les différents dossiers, avec professionnalisme et rigueur, afin de garantir la qualité des services assurés aux moudjahidine et aux ayants droit », a conclu le communiqué.

L. Z.

PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE:

Mouloudji visite le siège de l'ONPPE

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a visité le siège de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), dans le cadre de la politique nationale visant à promouvoir l'enfance et à renforcer la coordination institutionnelle entre les différents acteurs de ce domaine, a indiqué un communiqué du ministère. Selon la même source, « cette visite s'inscrit dans le cadre de la politique nationale visant à promouvoir le système de protection de l'enfance et à renforcer la coordination institutionnelle entre les différents acteurs de ce domaine, conformément à l'approche du ministère fondée sur la consolidation du partenariat et la complémentarité institutionnelle avec les organismes nationaux spécialisés, afin de développer le système de protection et de promotion de l'enfance et d'examiner les moyens de renforcement de la coopération entre les deux parties ». À cette occasion, Mme Mouloudji a donné des instructions aux services de son département ministériel afin de « participer activement à l'élaboration du projet de plan national pour l'enfance et de mettre à jour toutes les données et statistiques requises par l'Organe, tout en établissant des canaux de communication et de coordination entre l'ONPPE et les services de milieu ouvert relevant du ministère, afin d'accélérer le traitement des signalements et les interventions de terrain ou encore les enquêtes sociales, selon les cas ». Il s'agit également, selon la ministre, de « la nécessité de soumettre des rapports trimestriels réguliers aux services centraux chargés de la protection et de la promotion de l'enfance, ainsi qu'à l'ONPPE ». Lors de sa visite à « la cellule de réception des signalements », Mme Mouloudji a pris connaissance des « mécanismes de traitement des signalements, de la coordination entre la cellule et les secteurs concernés, ainsi que du système numérique de gestion des signalements ». Cette dernière a mis en avant l'importance de « développer ces mécanismes, à travers le renforcement des cellules d'écoute et d'orientation dans les structures relevant du secteur », tout en assurant « la coordination continue avec les cellules de signalement relevant des différents organismes et établissements intervenant dans ce domaine ». La ministre a insisté, à ce propos, sur « la nécessité d'élargir les canaux de signalement au profit des citoyens et de la société civile, afin d'assurer une intervention instantanée et efficace face à toute atteinte à la sécurité ou à la dignité de l'enfant », affirmant que « la protection de l'enfance représente une priorité nationale et un axe central dans la politique sociale de l'État ». Ajoutant que son secteur « œuvre dans le cadre d'une politique nationale reposant sur la mise en place d'un système national de protection de l'enfance », mettant en avant « l'importance du partenariat et de la coopération entre acteurs, organismes et composantes de la société civile, en harmonie avec la législation nationale et en conformité avec les engagements de l'Algérie vis-à-vis des conventions internationales relatives aux droits de l'enfant », a-t-elle conclu.

L. Zeggane

Début, demain, des débats sur le PLF-2026

APN

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a arrêté le programme des séances consacrées au débat du projet de loi de finances (PLF) 2026, lors d'une réunion présidée par le président de l'Assemblée, Brahim Boughali, indique un communiqué de l'institution législative.



députés, précise la même source.

Le débat général se poursuivra lundi et mardi, sachant que la séance de l'après-midi du deuxième jour sera consacrée aux interventions des présidents des groupes parlementaires, ainsi qu'à la réponse du représentant du gouvernement, selon la même source. Il a également été décidé de soumettre le PLF 2026 au vote le mardi 18 novembre, tandis qu'une séance consacrée aux questions orales est prévue pour jeudi 20 novembre. Lors de la même

réunion, le Bureau de l'APN a examiné les questions orales et écrites qui lui ont été soumises, et a décidé de transmettre au gouvernement celles qui remplissent les conditions légales, conclut le communiqué.

Pour rappel, le Projet de loi de finances (PLF) 2026 consacre plusieurs dispositions destinées à la protection du pouvoir d'achat des citoyens et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Le texte prolonge jusqu'au 31 décembre 2026 les exonérations fiscales et douanières sur de nombreux produits de large

consommation tels que l'huile brute de soja, le café, les légumes secs et les viandes rouges et blanches. Il prévoit également un taux réduit de droits de douane de 5 % pour l'importation de cheptel bovin et ovin vivants destinés à l'abattage, ainsi que pour les viandes fraîches réfrigérées. Le PLF accorde des exonérations de TVA et de droits sur les ventes de produits alimentaires de base (légumes secs, riz, fruits et légumes frais, œufs, volailles locales), et maintient les mesures spéciales liées à l'importation de moutons pour l'Aïd El-Adha. En outre, l'État s'engage à bonifier à 100 % les taux d'intérêt des prêts bancaires destinés à la réalisation de 300 000 logements en formule location-vente, tout en prolongeant les délais d'acquisition des logements publics locatifs jusqu'à fin 2026. Le texte introduit également une réduction des droits de douane sur les chauffe-eaux solaires afin d'encourager les énergies propres et d'alléger la facture énergétique des ménages. L'ensemble de ces mesures traduit la volonté du gouvernement de soutenir le pouvoir d'achat tout en stimulant la production locale et la stabilité sociale.

Sarah O.

NOUREDDINE OUADAH L'A SOULIGNÉ À TLEMCEIN :

« Les porteurs de projets et les opérateurs économiques doivent échanger leurs expériences »

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, a souligné à Tlemcen, l'importance de l'échange d'expériences entre les porteurs de projets et les opérateurs économiques. Dans le cadre de sa visite à l'incubateur d'entreprises de l'université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen, où il a examiné des projets innovants réalisés par des étudiants incubés, le ministre a indiqué qu'il est nécessaire de créer des espaces de contact permettant aux étudiants porteurs de projets de se rapprocher des entrepreneurs et des opérateurs économiques afin de bénéficier de leur expérience et de tisser un réseau de coopération. Cela leur permettrait, a-t-il ajouté, « de découvrir la dimension pratique de la gestion d'une micro-entreprise et de mieux comprendre les rouages du management entrepreneurial ». M. Ouadah a rappelé, à cette occasion, que « l'objectif de son département ministériel est d'accompagner les jeunes porteurs de projets en collaboration étroite avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à travers les Centres de développement de l'entrepreneuriat et les incubateurs universitaires ».

« UNE NOUVELLE ÉCONOMIE FONDÉE SUR LA JEUNESSE ET LA CONNAISSANCE »

Cette démarche vise, selon lui, à « permettre aux étudiants de concrétiser leurs idées et de créer de véritables entreprises économiques, contribuant à la construction d'une nouvelle économie fondée sur la jeunesse et la connaissance, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prône un modèle économique national innovant basé sur la technologie, la science et l'intelligence collective ».

Au cours de cette visite, le ministre a également assisté à « la signature d'un accord de coopération entre deux startups spécialisées respectivement dans l'intelligence artificielle et la fabrication d'écrans d'affichage, et a inspecté plusieurs microentreprises à Tlemcen bénéficiant du soutien de l'Agence nationale de gestion du microcrédit et de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Ces micro-entreprises opèrent dans divers domaines, notamment la réparation automobile, la couture traditionnelle et la métrologie optique.

L. Zeggane

SADAQUI RENCONTRE À SAMARCANDE SON HOMOLOGUE OUZBEKE

Renforcer la coopération dans le domaine éducatif

Le ministre de l'Éducation nationale, président de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture, Mohamed Seghir Sadaoui, a rencontré, à Samarcande, la ministre de l'Éducation de la République d'Ouzbékistan, Ezozkhon Karimova. Selon un communiqué du ministère, la rencontre s'est tenue en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Ouzbékistan, Mohamed Irki, en marge de la participation de Sadaoui à la 43e session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui se tient du 4 au 8 novembre à Samarcande. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de « la volonté des deux parties de renforcer la coopération dans le domaine éducatif, à travers la modernisation des programmes scolaires, le développement de l'enseignement préscolaire, la formation des enseignants, la promotion de l'enseignement des langues étrangères, et l'intégration de la transformation numérique dans le système éducatif », conclut la même source.

Ania N.

CONSTANTIC 2025

Repenser la dynamique économique nationale à l'ère de la transformation digitale

Le thème « Réinventer la finance entre conformité, technologie et performance économique » a constitué, à l'hôtel Marriott de Constantine, l'axe central d'une série de conférences tenues dans le cadre de la 3ème et dernière journée du Salon international du numérique et des technologies « ConstanTIC 2025 ». Les intervenants ont mis en lumière, lors de la clôture de cet événement d'envergure qui a réuni un parterre d'experts et de spécialistes du domaine financier et technologique, « les moyens d'adaptation du secteur financier face aux mutations numériques et aux exigences réglementaires », tout en soulignant « le rôle déterminant de la technologie dans l'amélioration des performances économiques, la transparence et la conformité au sein du marché national ». Dans ce contexte, Mme Souhir Aïssani Khleïf, représentante de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), a indiqué que « la Banque s'inscrit dans une stratégie digitale ambitieuse visant à moderniser les services bancaires et à renforcer l'inclusion financière à travers des solutions numériques novatrices, telles que l'application Wimpay et sa version élargie Wimpay DZ ». La même res-

ponsable a précisé que « ces applications permettent aux utilisateurs d'effectuer des paiements et des transferts d'argent de manière rapide, sécurisée et continue », ajoutant que « la plateforme Wimpay DZ constitue un système interbancaire national reliant l'ensemble des institutions financières algériennes au sein d'un écosystème digital cohérent, contribuant ainsi à la réduction de la dépendance à la liquidité et au renforcement de la transparence financière ». De son côté, M. Abdelhamid Khellouf, directeur de la représentation de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA - Constantine), a évoqué « la question du financement des projets émergents ». Il a souligné que son institution « accompagne les jeunes porteurs d'idées et les entrepreneurs innovants à travers de nouveaux mécanismes de financement et des dispositifs d'accompagnement digital destinés à dynamiser l'économie locale et à générer des emplois durables ». Pour sa part, Djallal Bouabdallah, expert en transformation numérique et en cybersécurité, a présenté une communication intitulée « Cybersécurité et souveraineté : le dernier rempart de l'intel-

ligence artificielle ». Affirmant que « la cybersécurité représente désormais un pilier essentiel de la souveraineté numérique et un facteur clé de confiance au sein des systèmes financiers modernes, appelant à l'adoption d'approches nationales équilibrées conciliant innovation et protection ». Enfin, Abderrahmane Hadeff, consultant international en développement économique, a animé une conférence portant sur « La transformation numérique et l'industrie 4.0 : opportunités et défis ». Il y a mis en exergue « le lien intrinsèque entre innovation financière et mutation industrielle intelligente », insistant sur « le fait que l'intégration des solutions digitales dans les secteurs industriel et financier constitue un levier majeur pour une croissance économique durable en Algérie ». Les échanges ont convergé vers une conclusion commune : la réinvention de la finance en Algérie repose sur une triade harmonieuse alliant conformité réglementaire, innovation technologique et performance économique, pierre angulaire de la construction d'un système financier moderne, transparent et résolument tourné vers l'avenir.

L. Z.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Saïdal projette de réaliser des unités de production à Ouled Djellal, Ouargla et Tamanrasset

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri a annoncé la réalisation par le groupe public Saïdal de nouvelles unités de fabrication de produits pharmaceutiques dans trois wilayas du Sud, dans le cadre d'une stratégie nationale visant à renforcer l'industrie pharmaceutique. Lors d'une séance de questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), Kouidri a précisé que le groupe Saïdal projetait de créer de nouvelles unités

de fabrication de produits pharmaceutiques à Ouled Djellal, Ouargla et Tamanrasset.

Il a ajouté que son département, en coordination avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), s'employait à encourager l'établissement de projets dans les wilayas de l'intérieur, les nouvelles wilayas et celles du Sud, où le foncier destiné à l'investissement est disponible, dans le but de créer des emplois au profit des habitants de ces

régions. Cette démarche, souligne-t-il, s'inscrit dans le cadre de la stratégie du groupe visant la réalisation de certains de ses projets dans les wilayas du Sud, ainsi que dans le cadre du plan d'action du secteur de l'industrie pharmaceutique, qui repose sur le renforcement de la production des matières premières entrant dans la fabrication de médicaments, notamment ceux destinés au traitement du diabète, du cancer et des maladies cardiaques, ainsi que des anti-

biotiques. Plusieurs projets stratégiques en cours de réalisation devraient entrer en service d'ici fin 2026, ce qui marquera alors une « évolution qualitative » pour l'industrie pharmaceutique en Algérie, a-t-il dit. Concernant la disponibilité des produits d'anesthésie dentaire, le ministre a fait savoir qu'« à partir de l'année prochaine, quatre entreprises entameront la production locale de ces produits ».

S. O.

DE MISTURA RECADRE LE MAKHZEN

La résolution 2797 ne valide pas le plan marocain

L'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, remet fermement en question, l'interprétation marocaine de la résolution 2797 du Conseil de sécurité, adoptée le 31 octobre dernier.

Contrairement au récit officiel de Rabat, qui prétend que ce texte confère une exclusivité au plan d'autonomie marocain, le diplomate onusien a replacé le principe d'autodétermination du peuple sahraoui au cœur du processus politique. Lors d'un point de presse très attendu animé à Bruxelles mercredi dernier, de Mistura a précisé que « tout règlement au conflit du Sahara occidental doit rester politique, mutuellement acceptable et fondé sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination ». Cette déclaration vient balayer la thèse défendue par les autorités marocaines, selon laquelle la résolution 2797 consacrerait implicitement le plan d'autonomie proposé par Rabat comme seule base de négociation. Le diplomate onusien, connu pour sa prudence, a tenu à souligner que « la résolution n'impose aucun résultat prédéfini ». Il a rappelé que la participation aux pourparlers « ne signifie pas une approbation préalable de leurs conclusions », mais traduit plutôt la volonté d'engager un dialogue sincère en conformité avec le droit international. Ces précisions, loin d'être anodines, marquent un tournant dans le discours onusien face aux tentatives de récupération politique du processus de paix. « La résolution 2797, dans ses paragraphes soigneusement rédigés, établit un cadre pour les négociations, mais elle ne prescrit aucun résultat prédéterminé », a insisté M. de Mistura, avant d'ajouter : « Une solution durable ne peut émerger que de négociations menées de bonne foi. » En filigrane, cette déclaration sape la rhétorique



marocaine relayée par certains médias selon laquelle les Nations unies auraient définitivement validé la proposition d'autonomie comme « unique voie réaliste ». De Mistura rejoint ainsi la position du droit international, qui reconnaît au peuple sahraoui un droit imprescriptible à décider librement de son avenir. Le diplomate a également indiqué que, dans la continuité de la résolution, l'ONU allait inviter les parties concernées à soumettre leurs propositions et suggestions afin d'établir un programme de pourparlers, qu'ils soient directs ou indirects. Cette étape, a-t-il précisé, « doit permettre d'aborder les questions de fond et d'esquisser une voie vers un règlement juste et durable ». Staffan de Mistura s'est par ailleurs félicité d'un « regain de dynamisme international » autour du dossier, après plusieurs années de stagnation. La prorogation du mandat de la MINURSO jusqu'en octobre 2026, a-t-il noté, « contribuera sans aucun doute à créer un climat de stabilité en faveur des prochaines négociations ». « Le véritable travail commence maintenant », a lancé l'Envoyé per-

sonnel, en appelant les parties et les membres du Conseil de sécurité à rester « constamment engagés » pour maintenir cette dynamique positive. Cette mise au point claire du représentant onusien intervient après celle du haut conseiller de Donald Trump pour l'Afrique, Massad Boulos, qui avait lui aussi démenti les allégations marocaines selon lesquelles le Conseil de sécurité de l'ONU aurait soutenu l'exclusivité du plan d'autonomie. En remettant le droit à l'autodétermination au centre du débat, Staffan de Mistura ravive l'esprit des résolutions historiques de l'ONU sur le Sahara occidental et rappelle que toute solution durable devra passer par la consultation libre et souveraine du peuple sahraoui. L'enjeu, désormais, est de savoir si cette clarification sera suivie d'un véritable engagement des parties à négocier sur un pied d'égalité, conformément aux principes du droit international et aux aspirations d'un peuple en quête de justice depuis plus d'un demi-siècle.

M. Seghilani

RASD - TIMOR-LESTE

L'ambassadeur Abba Malainin remet au président timorais une lettre de son homologue sahraoui

L'ambassadeur de la République sahraouie au Timor-Leste, Abba Malainin, a été reçu mercredi par le président du Timor-Leste, Dr. Jose Ramos-Horta, auquel, il a remis une lettre de son homologue, Brahim Ghali. Le diplomate sahraoui, a exprimé au nom du président de la République, Brahim Ghali, du gouvernement et du peuple sahraouis, les sincères félicitations pour l'admission historique de la République démocratique du Timor-Leste à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), qui a toujours été un objectif stratégique du Timor-Leste.

Cette étape est une grande réalisation pour l'intégration régionale qui aura certainement un impact positif sur le développement économique et d'autres aspects du Timor-Leste, a-t-il souligné. Le diplomate sahraoui a également informé le président du Timor-Leste des derniers développements de la question du Sahara occidental, notamment la dernière résolution N°2797 des Nations Unies adoptée le 31 octobre 2025. L'ambassadeur sahraoui au Timor-Leste a transmis au président, Dr. Jose Ramos-Horta la gratitude et l'appréciation du président de la République, du gouvernement et du peuple sahraouis pour la solidarité et le soutien ferme et constant du Timor-Leste à la lutte du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination et à la pleine souveraineté de la République sahraouie.

SPS

(Agence sahraouie de presse)

DEUX ENFANTS PALESTINIENS TUÉS PAR L'ARMÉE SIONISTE PRÈS D'EL-QODS

Escalade meurtrière en Cisjordanie occupée

Le drame s'est produit jeudi soir dans la localité de Al-Jadira, au nord-ouest d'El-Qods occupée. Deux adolescents palestiniens, Mohamed Abdallah Taim et Mohamed Rachad Fadl Qassem, tous deux âgés de 16 ans, ont été abattus par les tirs nourris des soldats israéliens près du mur de séparation. Le ministère palestinien de la Santé a confirmé leur décès, précisant que les forces d'occupation ont ensuite retenu les dépouilles des deux victimes, empêchant leurs familles d'organiser les funérailles.

Les deux jeunes ont été « la cible d'un tir direct et massif de balles réelles dans le quartier Al-Hara Al-Fouqa de la ville », à proximité des habitations palestiniennes. L'armée israélienne a justifié ce double homicide en évoquant un « piège tendu par une unité spéciale », affirmant que les adolescents auraient lancé des cocktails Molotov vers une route principale. Le communiqué militaire se limite à évoquer leur « neutralisation », sans préciser la nature de leurs blessures ni leur sort final. La radioté-

lévision israélienne a, pour sa part, indiqué que les deux jeunes avaient été « abattus ». De son côté, le gouvernorat d'El-Qods a dénoncé dans un communiqué, un « crime de guerre prémédité », rappelant que l'incident s'est produit « à proximité immédiate de maisons civiles » et qu'aucune menace ne justifiait une telle violence.

RAFLE ET RÉPRESSION

Ce double assassinat s'inscrit dans un contexte d'escalade généralisée de la répression en Cisjordanie occupée. Vendredi, plusieurs villes palestiniennes ont été le théâtre d'incursions et d'arrestations massives. Des sources locales palestiniennes ont rapporté la blessure d'un jeune homme par balles à Al-Jadira, ainsi que l'arrestation d'un autre. Dans le même temps, l'armée sioniste a procédé à de multiples arrestations : deux Palestiniens ont été interpellés à Hindaza, à l'est de Bethléem, deux autres dans le gouvernorat de Naplouse, et quatre à Tulkarrem et Zita, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Les forces

d'occupation ont également pris d'assaut plusieurs domiciles dans le camp de Balata, à l'est de Naplouse, et mené des opérations de fouille à Qalqilya. Parallèlement, la violence des colons israéliens continue de s'intensifier dans la vallée du Jourdain. Dans la nuit de jeudi à vendredi, des colons ont endommagé un réseau d'irrigation couvrant des dizaines de dunums (unités foncières palestiniennes) de terres agricoles dans la région d'Al-Farisya, privant ainsi les cultures d'eau. Le président du conseil du village d'Al-Maleh, Mahdi Draghmeh, a dénoncé une nouvelle tentative d'accaparement de terres : « Les colons ont commencé à clôturer environ 2 000 dunums dans la région, préparant leur confiscation ». Depuis plusieurs semaines, les colons procèdent à la clôture systématique de terres palestiniennes dans différentes zones de la vallée du Jourdain, dans le but d'imposer un nouveau statu quo territorial. À Al-Farisya seulement, plus de 500 dunums ont déjà été clôturés, tandis qu'à Umm Al-Jamal, les colons ont tenté d'en-

cercler près de 1 200 dunums, avant d'être arrêtés par les autorités palestiniennes locales.

L'ARMÉE ISRAËLIENNE MAINTIENT SES EFFECTIFS

Au lendemain du double meurtre d'Al-Jadira, la presse israélienne a révélé un changement de cap stratégique au sein de l'armée d'occupation. Selon le quotidien Yedioth Ahronoth, le chef d'état-major, Eyal Zamir, a décidé de geler un plan de réduction des troupes stationnées en Cisjordanie, après les mises en garde du service de renseignement intérieur, le Shin Bet, et l'opposition de la ministre extrémiste Orit Stroom (Parti du Sionisme religieux). Le Shin Bet affirme avoir déjoué plus de 1 200 attaques depuis le début de l'année, justifiant ainsi le maintien d'un fort déploiement militaire. Initialement, le commandement israélien envisageait de confier certaines zones à des « unités de sécurité locales », mais la décision a été suspendue lors d'une réunion du cabinet de sécurité jeudi soir, face aux pressions des ministres d'extrême

droite. Depuis le déclenchement de la guerre de génocide à Ghaza, le 7 octobre 2023, l'armée israélienne a renforcé massivement sa présence en Cisjordanie occupée.

Selon les statistiques palestiniennes, plus de 1 066 Palestiniens ont été tués et près de 10 000 blessés en Cisjordanie depuis le début de la guerre contre Ghaza, tandis que plus de 20 000 personnes ont été arrêtées, dont 1 600 enfants. La Commission palestinienne contre le mur et les colonies rapporte, par ailleurs, que les forces d'occupation et les colons ont commis 2 350 attaques au mois d'octobre 2025 seulement, dont 1 584 par les soldats et 766 par les colons. Le meurtre des deux enfants d'Al-Jadira incarne tragiquement la spirale de violence et d'impunité dans laquelle l'armée israélienne et les colons plongent la Cisjordanie. Alors que le monde détourne le regard vers Ghaza, El-Qods et ses environs continuent de saigner, sous les balles d'une occupation qui ne connaît ni trêve ni justice.

M. S.

BOMBARDEMENTS ET DESTRUCTIONS MASSIVES À KHAN YOUNÈS MALGRÉ LA TRÊVE

Israël poursuit ses atrocités à Ghaza

La guerre d'occupation israélienne contre Ghaza continue de faucher des vies et de dévaster le territoire, en violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu. Hier matin, un enfant a été grièvement blessé dans le quartier de Chujaiya, à l'est de la ville de Ghaza, après qu'un drone israélien de type Quadcopter a largué une bombe à proximité de la rue As-Sikka.

Selon les correspondants locaux, les chars et bulldozers israéliens ont intensifié leurs opérations dans le sud du secteur, notamment à Khan Younès, où des tirs nourris ont visé plusieurs zones résidentielles. Les engins de l'armée d'occupation poursuivent le nivellement et la destruction des maisons dans le sud-est de la ville, tandis que l'artillerie bombarde sans relâche les environs de Bani Souhaïla. Dans la nuit de jeudi à vendredi, les quartiers d'At-Tuffah et d'Ad-Daraj, à l'est de Ghaza, ont également été pris pour cible par des tirs d'artillerie. Ces attaques viennent s'ajouter à une série de violations de la trêve censée être entrée en vigueur le 10 octobre dernier.

À Nusseïrat, dans le centre de la bande, l'hôpital Al-Awda a confirmé la mort d'un civil, tué lors d'une frappe israélienne qui a touché un groupe de Palestiniens ramassant du bois à l'est du camp d'Al-Bureij. D'autres bombardements ont visé la même zone, près de ce que les militaires appellent la « ligne jaune », zone tampon créée par l'armée pour séparer les zones



sous contrôle israélien de celles encore accessibles aux civils palestiniens.

LE MINISTRE SIONISTE DE LA DÉFENSE ORDONNE DE DÉTRUIRE TOUS LES TUNNELS

Alors même qu'un cessez-le-feu est en vigueur, le ministre israélien de la Défense, Israël Katz, a annoncé avoir ordonné à son armée de détruire « tous les tunnels » du territoire. Sur la plateforme X, il a déclaré : « Si les tunnels n'existent plus, le Hamas n'existera plus », sans préciser les zones visées ni le calendrier de ces opérations. Ces ordres viennent confirmer la poursuite de la politique de destruction systématique du territoire, Israël contrôlant désormais plus de la moitié de la bande de Ghaza, et maintenant ses troupes jusqu'à la « ligne jaune ». Malgré cet accord, l'armée a violé à plusieurs reprises la trêve, multi-

pliant les frappes et les tirs contre des civils dans les zones palestiniennes à l'ouest de cette ligne.

DES NÉGOCIATIONS AUTOUR DES COMBATTANTS PIÉGÉS À RAFAH

Sur le plan diplomatique, les médiateurs régionaux poursuivent leurs efforts pour résoudre la question de quelque 200 membres de la résistance palestinienne toujours retranchés dans des tunnels à Rafah, au sud du territoire, désormais sous contrôle total de l'armée sioniste. Selon des informations rapportées par la chaîne israélienne i24 News, la Turquie tente de jouer un rôle de médiation dans cette affaire. Des sources proches du dossier ont révélé à l'agence Reuters que les combattants pourraient rendre leurs armes en échange d'un passage sûr vers d'autres zones de Ghaza. Le Caire aurait proposé que les armes soient remises à

l'armée égyptienne, accompagnées de cartes des tunnels, afin de permettre leur destruction sous supervision. Aucune des parties, ni Israël ni la résistance palestinienne, n'a encore accepté ces conditions. Deux sources citées par Reuters estiment d'ailleurs que les combattants, coupés du commandement depuis mars, pourraient ne pas être informés du cessez-le-feu actuel.

Leur évacuation constituerait néanmoins une étape essentielle pour maintenir la fragile trêve en place. Sur le plan humanitaire, un rapport publié dans la revue médicale britannique, The Lancet, par les chercheurs Sami Zahrani et Ghassan Abou Sitta, des universités du Colorado et américaine de Beyrouth, dresse un constat glaçant. Selon leurs estimations, les 60 199 Palestiniens tués jusqu'au 31 juillet 2025 ont perdu en moyenne 51 années de

vie chacun — soit un total de plus de trois millions d'années de vie perdues à cause de la guerre israélienne contre Ghaza. Cette évaluation scientifique souligne l'ampleur du désastre humain et la profondeur du traumatisme collectif infligé à la population palestinienne.

PLUS DE 10 000 MARTYRS TOUJOURS SOUS LES DÉCOMBRES

La Commission nationale des personnes portées disparues à Ghaza a révélé, jeudi, que plus de 10 000 martyrs restent ensevelis sous les ruines des bâtiments détruits depuis le début de la guerre. Elle appelle la communauté internationale à envoyer d'urgence des équipes spécialisées et des équipements lourds pour récupérer les corps, une opération aujourd'hui impossible en raison du blocus israélien qui empêche l'entrée de matériel humanitaire et de secours. Alors que les grandes puissances continuent de se retrancher derrière un silence diplomatique, Israël multiplie les violations du cessez-le-feu en toute impunité. Les frappes de drones, les bombardements d'artillerie et les démolitions massives rappellent que, derrière les termes de « trêve » et de « reconstruction », c'est toujours la logique de destruction et d'étranglement du peuple palestinien qui prévaut. Dans un Ghaza asphyxié, où les enfants blessés par les drones côtoient les milliers de corps encore piégés sous les décombres, la guerre ne s'est jamais vraiment arrêtée. Elle a simplement changé de rythme, dissimulée derrière les illusions d'un cessez-le-feu qu'Israël foule chaque jour aux pieds.

M. Seghilani

PHILHARMONIE DE PARIS EN FRANCE

Concert israélien sous tension

La capitale française a été, jeudi soir, le théâtre d'une nouvelle fracture morale et politique : celle d'un concert donné par l'Orchestre philharmonique d'Israël à la Philharmonie de Paris, sous les protestations d'une partie du public et des mouvements solidaires du peuple palestinien.

Quatre personnes ont été arrêtées, après qu'un spectateur a allumé un fumigène rouge dans la salle, symbole d'une colère qui déborde les cadres artistiques. La représentation, dirigée par le chef Lahav Shani, s'annonçait dès le départ controversée. Alors que la guerre menée par Israël contre les civils de Ghaza continue de ravager des milliers de vies, de nombreux militants pro-palestiniens avaient dénoncé la tenue de ce concert, estimant qu'il relevait d'une opération de blanchiment culturel — une stratégie visant à redorer l'image d'un État accusé de crimes de guerre et de génocide. La CGT-Spectacle, syndicat représentatif des travailleurs du secteur culturel, avait appelé la Philharmonie à « rappeler à son public les accusations graves visant les dirigeants israéliens », dénonçant le silence complice de certaines institutions culturelles françaises face aux massacres en cours. Malgré ces alertes, le concert a été maintenu.

À l'extérieur, des forces de sécurité ont été déployées en nombre, témoignant de la tension qui entourait l'événement. À l'intérieur, des spectateurs ont exprimé

leur refus de cette normalisation culturelle de l'horreur, avant qu'un fumigène ne soit allumé, provoquant des heurts et une évacuation temporaire.

CULTURE ET CONSCIENCE : LE BOYCOTT EN QUESTION

Depuis le déclenchement de la guerre à Ghaza, la question du boycott culturel d'Israël divise les milieux artistiques français. Les partisans du boycott invoquent la responsabilité morale du monde de la culture face à un génocide reconnu par plusieurs instances internationales et organisations de défense des droits humains. Les opposants, eux, se réfugient derrière la

sacro-sainte « neutralité de l'art » — une neutralité difficilement tenable quand la musique devient la façade policée d'un régime militaire. Pour les soutiens du peuple palestinien, le concert de jeudi soir illustre cette contradiction criante : l'art ne peut servir d'alibi à la barbarie. En accueillant un orchestre représentant l'État israélien, la France envoie un message ambigu, celui d'une République qui prêche la liberté et les droits de l'homme tout en fermant les yeux sur les crimes commis en son nom par un allié privilégié. Les incidents survenus à la Philharmonie ne sont pas une simple affaire d'ordre public. Ils incarnent la fracture d'une

société française de plus en plus partagée entre la défense d'un statu quo diplomatique et la montée d'une conscience citoyenne exigeant que la culture ne soit plus un refuge pour l'impunité. Le public qui a interrompu le concert ne s'en est pas pris à la musique, mais à ce qu'elle symbolisait ce soir-là : la dissonance morale d'un monde qui célèbre la beauté pendant qu'il ignore la souffrance. Et dans ce tumulte, une question persiste : combien de symphonies faudra-t-il encore jouer avant que les cris étouffés de Ghaza ne résonnent enfin dans les salles de concert de l'Occident ?

M. S.

FINUL

Les raids sionistes au Liban violent la résolution 1701 et doivent cesser immédiatement

La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) a annoncé jeudi soir avoir détecté plusieurs frappes aériennes sionistes dans sa zone d'opérations au sud du Liban, soulignant que ces attaques violent la résolution 1701 et "doivent cesser immédiatement". La FINUL a déclaré, dans un communiqué publié via les réseaux sociaux, que ses forces de maintien de la paix avaient détecté plusieurs raids sionistes dans les villes de Sour, Taybeh et Aita al-Jabal, situées dans sa zone d'opérations au sud du Liban. Elle a ajouté que ces "raids constituent des violations flagrantes de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU..." et averti que "toute action militaire, en particulier à cette échelle destructrice, menace la sécurité des civils et compromet les progrès vers une solution poli-

tique et diplomatique". Et de poursuivre : "Nous appelons (l'entité sioniste) à cesser immédiatement ses attaques et toutes les violations de la résolution 1701". Plus tôt, le ministère libanais de la Santé a indiqué que les frappes sionistes menées jeudi sur six localités du sud du pays, malgré le cessez-le-feu, ont fait un martyr et neuf blessés. Selon des sources locales, l'armée sioniste a visé les localités de Tora, Et-Taybeh, Tayr Debba, Aita al-Chaab, Zawtar al-Charqiya et Kfar Dounine. En dépit de l'accord de cessez-le-feu conclu en novembre 2024, l'armée sioniste aurait violé la trêve plus de 4.500 fois, entraînant la mort en martyr et les blessures de centaines de civils libanais, selon des rapports libanais.

R. I.

CONSTANTINE. UNIVERSITÉ EMIR ABDELKADER

Des programmes intensifs pour la généralisation de l'usage de la langue anglaise

L'Université Emir Abdelkader des Sciences islamiques de Constantine a lancé une série de programmes de formation intensifs destinés à promouvoir et généraliser l'usage de la langue anglaise, dans le cadre d'un accord de coopération et de partenariat conclu avec une académie agréée dans ce domaine.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de l'université, visant à renforcer les compétences de son corps académique et administratif conformément aux standards internationaux, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'établissement. Selon Mme Asmaa Aliouche, responsable de la communication et de l'information au sein de l'université, ces programmes reposent sur un objectif stratégique essentiel : le perfectionnement des compétences linguistiques des enseignants, chercheurs et personnels administratifs de l'Université Emir Abdelkader des Sciences islamiques. A cet effet, des stages intensifs en langue anglaise seront organisés aussi bien en Algérie qu'à l'étranger, au sein d'institutions accréditées par le consulat britannique en Algérie, reconnues pour la qualité de leur enseignement. Les programmes de forma-



tion incluent également des séjours d'immersion au sein de familles britanniques sélectionnées, afin d'assurer une intégration linguistique et culturelle complète. Cette approche immersive offrira aux participants une expérience pratique authentique, leur permettant de renforcer leurs capacités de communication académique en anglais, a précisé Mme Aliouche. Dans une déclaration à l'APS, le recteur de l'Université Emir Abdelkader, M. Saïd Derradji, a affirmé que "cet accord représente une avancée majeure vers l'ouverture académique que poursuit l'université, en dotant nos enseignants et chercheurs d'outils lin-

guistiques performants leur permettant d'accompagner l'évolution mondiale et de diffuser leurs travaux dans les revues scientifiques de renommée internationale". Cette initiative s'inscrit par ailleurs dans une démarche intégrée de développement des compétences universitaires, en adéquation avec les orientations contemporaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, notamment en ce qui concerne la maîtrise des langues étrangères, considérée comme un levier fondamental de l'ouverture et de la communication scientifique internationale, souligne la même source.

BATNA. REBOISEMENT

Plus de 1,4 million de plants à mettre en terre

Au total, 1 million 430.000 plants seront mis en terre dans la wilaya de Batna au cours de la saison 2025-2026, a-t-on appris jeudi auprès du Conservateur local des forêts. Dans une déclaration à l'APS, M. Mohamed Ben Arab a précisé que l'opération comprend la plantation de 1 million 350.000 plants en milieu forestier, 30.000 plants fruitiers ainsi que 50.000 plants en milieu urbain.

L'opération, qui a débuté dans des conditions favorables à travers l'ensemble des communes de la wilaya, touchera, selon le même responsable,

une superficie totale estimée à environ 896 hectares, dans le cadre des différents programmes du secteur.

S'agissant des plantations prévues en milieu urbain dans le cadre des campagnes de volontariat, avec la participation de la société civile, de plusieurs instances et des communes, M. Ben Arab a indiqué qu'elles portent sur 148.700 plants, dont 78.700 de la pépinière administrative relevant de la Conservation des forêts, et 70.000 provenant des initiateurs de l'opération "L'Algérie verte". Ces opérations, pour lesquelles les moyens néces-

saires ont été mobilisés afin d'assurer leur réussite, s'inscrivent, selon la même source, dans le cadre de l'extension des espaces forestiers, de la lutte contre la désertification, ainsi que de l'embellissement des zones urbaines et des villes. La wilaya de Batna avait connu, le 25 octobre dernier, une forte participation à la campagne nationale de plantation d'un million d'arbres, lancée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en collaboration avec l'association "L'Algérie verte", à l'occasion de la Journée nationale de

l'arbre. A cette occasion, la Conservation des forêts avait mis à disposition 30.000 plants, répartis entre les différentes communes, a-t-on rappelé.

Les nombreux quartiers de la wilaya, notamment dans la ville de Batna, d'où est partie il y a plusieurs années l'initiative "L'Algérie verte" avant de s'étendre à d'autres wilayas du pays, ont vu la plantation de milliers d'arbres, qu'ils soient fruitiers ou d'ornement permettant d'embellir le visage des régions concernées, suscitant une large adhésion et un grand enthousiasme parmi les habitants.

OUARGLA. COLLOQUE

Nécessité d'une lutte ferme contre les drogues et psychotropes

Les participants à une rencontre de sensibilisation aux dangers de l'usage des drogues et psychotropes, en milieux scolaire, universitaire et social, tenue jeudi à Ouargla, ont mis l'accent sur la nécessité d'une lutte ferme contre le fléau.

Les intervenants, magistrats et enseignants universitaires, ont souligné l'impérative fermeté dans la lutte contre les dangers de la drogue et des stupéfiants, moyen le plus efficace de faire face au phénomène et réduire ses risques sur l'individu et la société. Dans ce cadre, M. Ali Oudjehane, magistrat à la Cour d'Ouargla, a indiqué que le fléau de la drogue est devenu un "danger réel" à combattre avec détermination pour en réduire les effets

négatifs, notamment sur les jeunes, rappelant, à ce propos, que l'Etat algérien a mis en place une batterie de mesures, au plan curatif et dissuasif (juridique), dont la loi 18-04 liée à la prévention et la répression de l'usage illicite des substances stupéfiantes et psychotropes.

Pour sa part, Dr. Mohamed Tayeb Ouraibia, du secteur sanitaire d'Ouargla, a indiqué, dans un exposé sur "les risques d'usage de drogues et psychotropes en milieux scolaire et universitaire", que les jeunes et les enfants sont devenus un "terrain fertile" pour la commercialisation de drogues, estimant "nécessaire", notamment pour les familles, d'accorder une "plus grande attention" à cette catégorie afin d'éviter qu'elle ne tombe dans le

monde de la drogue. Le procureur général-adjoint de la Cour d'Ouargla, Anouar Saidi, a souligné, pour sa part, que la loi amendée de lutte contre les substances stupéfiantes et psychotropes, intervient en réponse à l'évolution de cette forme de criminalité, à échelles locale et internationale. Elle dépasse l'aspect répressif pour s'orienter vers une approche complémentaire et globale qui tienne compte également de l'aspect préventif et curatif, a-t-il expliqué. Cette journée d'étude et de sensibilisation, organisée par les services de la wilaya, en coordination avec la Cour d'Ouargla, intervient au terme de la caravane de sensibilisation sur le thème, lancée dimanche dernier au niveau de cette wilaya.

KHENCHELA. SANTÉ

Achèvement de la réhabilitation de 3 polycliniques

Les travaux de réhabilitation de trois polycliniques dans la wilaya de Khenchela ont été achevés cette semaine, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local de la santé. Dans une déclaration à l'APS, Mohamed Zeineddine El-Okbi a précisé qu'il s'agit des polycliniques des quartiers Boujelbana et Sonatiba, ainsi que de celle du nouveau pôle urbain Mostefa-Benboulaïd, dans la commune de Khenchela. Le même responsable a ajouté que cette opération de réhabilitation, inscrite dans le cadre du programme sectoriel décentralisé, a nécessité une enveloppe financière de 85 millions de dinars, soulignant que les travaux ont été réalisés dans un délai n'excédant pas six mois. Il a également indiqué que la remise en service à 100% de ces polycliniques permettra de désengorger les deux établissements publics hospitaliers Ahmed-Ben Bella et Chahid Ali-Boushaba, tout en assurant une prise en charge de proximité des patients.

TISSEMSILT. TÉMOIN DES

CRIMES COLONIAUX

Achèvement des travaux de restauration du centre de torture d'Aïn Sfa

Le centre de torture d'Aïn Sfa, situé dans la commune de Tissemsilt, a été réceptionné après des travaux de réhabilitation et de restauration, afin de préserver la mémoire des crimes commis par le colonisateur français contre les habitants de la région de l'Ouarsenis, a indiqué jeudi le directeur des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya, Abdelkrim Khoudri. Selon le responsable, cette opération, inscrite dans le cadre du programme complémentaire de développement de la wilaya approuvé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son volet consacré au secteur des moudjahidine, a concerné l'ensemble des structures du centre, notamment les salles de torture, les cellules d'isolement et d'autres espaces, tout en préservant les caractéristiques architecturales et historiques d'origine du lieu. M. Khoudri a également précisé que huit cimetières de martyrs, dont celui de Bab El-Bekouche considéré comme l'un des plus grands cimetières de martyrs du pays, ont eux aussi bénéficié de travaux de restauration et de valorisation, dans le cadre du même programme présidentiel, et dont les travaux sont désormais achevés entièrement. L'objectif de ces initiatives, a-t-il ajouté, est de relier les générations actuelles à celles du passé et de leur faire connaître les immenses sacrifices consentis par les martyrs et les moudjahidine pour la liberté et l'indépendance nationale. Pour rappel, le centre de détention d'Aïn-Sfa, surnommé "l'enfer secret" de Tissemsilt, est l'un des plus importants témoignages matériels et sites historiques de la région vivants de l'Ouarsenis. Ce sinistre lieu raconte les souffrances vécues par le peuple algérien durant la Guerre de libération nationale et les atrocités infligées par les autorités coloniales, qui en avaient fait un centre d'interrogatoire et de torture des citoyens algériens. Aujourd'hui, ce lieu demeure un symbole vivant de la barbarie coloniale et un témoignage poignant des crimes et des pratiques inhumaines subies par les Algériens sans défense au cours de cette période tragique de l'histoire nationale.

ORAN SALON INTERNATIONAL DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Coup d'envoi de la 10^e édition

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mehdi Oualid, a présidé, jeudi à Oran, aux côtés du ministre de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau du Sultanat d'Oman, M. Saoud bin Hamoud bin Ahmed Al-Habsi, la cérémonie d'ouverture de la 10^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture "SIPA 2025", qui réunit 179 exposants issus de 17 pays.



PH: DR

Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette édition se déroule avec la présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, du Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, du Directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Miloud Tariaa, ainsi que de nombreux cadres du secteur et des autorités civiles et militaires locales. Organisée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à travers la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, et placée sous le thème "Pêche et aquaculture, innovation et partenariats", cette manifestation vise à renforcer la coopération et l'échange d'expertises entre les acteurs du secteur, tout en explorant les opportunités d'investissement dans divers domaines, notamment

l'aquaculture, la construction navale et les industries de transformation. Le salon présente également les dernières technologies et innovations dans ces domaines. Accueillie au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, cette édition se poursuivra jusqu'au 9 novembre courant et connaît une large participation nationale, avec 38 start-up issues de la nouvelle génération d'entrepreneurs, dont 13 bénéficient d'une participation gratuite.

Sont également présents des banques, compagnies d'assurance, universités et centres de recherche, qui exposent des projets scientifiques et des innovations technologiques destinés à développer les activités de pêche et d'aquaculture. Le salon compte aussi plus de 25 entreprises étrangères représentant 16 pays, dont l'Espagne, l'Italie, la Turquie, la Tunisie et le Sultanat d'Oman, invité d'honneur de cette édition, ainsi que l'Union européenne. A noter également la première partici-

pation du Bangladesh, aux côtés de professionnels venus du Qatar, de Norvège, du Sénégal, du Japon et du Tchad. Le programme de cette 10^e édition comprend plus d'une dizaine d'ateliers scientifiques et techniques, ainsi que des rencontres B2B entre opérateurs économiques algériens et étrangers.

Des visites de terrain sont également prévues pour les délégations étrangères, notamment la délégation omanaise, qui se rendra à bord du navire scientifique "Grine Belkacem" et à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture d'Oran.

Le salon SIPA s'impose comme un rendez-vous international majeur dédié à l'échange, à la coopération et à l'innovation dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, contribuant activement au développement de l'économie bleue et au renforcement de la sécurité alimentaire nationale grâce à la durabilité des ressources marines.

ANNABA. SANTÉ

Ouverture du 1^{er} colloque national sur les maladies chroniques

Les travaux du 1^{er} colloque national sur les maladies chroniques, consacré au "Syndrome cardio-rénal métabolique", se sont ouverts jeudi après-midi à Annaba, avec la participation de professeurs et de médecins spécialistes venus de plusieurs wilayas du pays. Cet événement scientifique de 2 jours, organisé par l'association locale "La touche du médecin dans la lutte contre les maladies chroniques", offre un espace d'échange d'expériences et de connaissances autour de la relation entre les maladies cardiaques, rénales et les troubles métaboliques, ainsi qu'à présenter les approches thérapeutiques et diagnostiques les plus récentes adoptées dans ce domaine médical précis, selon les organisateurs. Il a été mis l'accent, au cours de la séance d'ouverture de la rencontre, sur le "caractère interconnecté de ces maladies chroniques", la présidente de l'association organisatrice, le Dr Noura Bentriaa, ayant déclaré dans sa communication que "le syndrome cardio-rénal métabolique représente un défi croissant dans la pratique médicale quotidienne, ce qui nécessite de renforcer la coordination entre les cardiologues, néphrologues, endocrinologues et médecins géné-

ralistes pour assurer une prise en charge intégrée du patient". Pour sa part, le chef du service des urgences médicales de l'Etablissement public hospitalier Ahmed-Gouasmi de Chetaïbi, le Dr. Chérif Kerboua, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que sa participation à ce colloque s'inscrit dans le cadre de "l'ouverture des médecins de terrain aux nouveautés scientifiques liées aux maladies chroniques, notamment le syndrome cardio-rénal métabolique qui se pose avec acuité dans les services d'urgence". Il a ajouté que cette rencontre "constitue une précieuse opportunité pour l'échange d'expériences

entre les médecins spécialisés en cardiologie, en néphrologie et en endocrinologie (...) afin de contribuer à améliorer les protocoles de prise en charge des patients atteints de maladies chroniques au sein des établissements de santé locaux". Il a également considéré que de telles manifestations "contribuent à unifier les visions médicales entre les différents acteurs du secteur de la santé".

Le premier jour de cet événement a vu la présentation de conférences scientifiques par des professeurs universitaires et des médecins praticiens, qui ont abordé les dernières avancées de la

recherche médicale dans les domaines du diabète, de la protection des reins et de la nutrition thérapeutique, ainsi que la prévention des complications cardiaques chez les personnes atteintes de maladie rénale chronique. Les travaux de cette première journée ont été ponctués de débats scientifiques approfondis, axés sur les méthodes modernes de diagnostic précoce et de prise en charge intégrée des personnes atteintes de maladies chroniques, tout en soulignant l'importance de la formation continue des médecins dans ce domaine vital qui regroupe plusieurs spécialités.

EL-OUED. OPGI

Réception de 2 300 logements publics locatifs en 2026

Un total de 2.300 logements publics locatifs (LPL) seront réceptionnés dans la wilaya d'El-Oued durant l'année prochaine, a-t-on appris jeudi de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Ce programme d'habitat, dont les chantiers enregistrent différents taux d'avancement, s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à assurer des logements décentes aux citoyens, notamment aux populations vulnérables et à faible revenu, a précisé le directeur général de l'OPGI de la wilaya, Lamine Midaoui. Toutes les conditions requises sont réunies, y compris la mobilisation des bureaux d'études

et des services chargés de contrôle technique, pour la réception de ces logements dans les délais impartis, selon le même responsable. Et d'ajouter que le taux d'avancement des travaux varie de 40 à 50 % pour 1.444 unités, alors que les efforts se poursuivent pour accélérer la cadence des chantiers des 856 unités restantes, récemment lancées. La répartition des quotas de logements dans les 22 communes que compte la wilaya est soumise aux critères de densité de population, sachant que les communes à caractère rural bénéficient d'aides financières à la construction d'habitations rurales, a-t-il poursuivi.

MENIAË. ROUTES

Lancement des travaux de modernisation d'un tronçon de la RN-1

Les travaux de modernisation d'un tronçon de 19 km de la RN-1, à l'entrée Nord de la commune de Hassi-Lefhal (wilaya d'El-Meniaa), ont été lancés jeudi, dans le cadre de la modernisation des infrastructures de base et du soutien au développement économique de la région. Les travaux sur ce tronçon de la RN-1 entre les wilayas d'El-Meniaa et de Ghardaïa, englobent le renforcement des couches de base, l'élimination des "points noirs" et la mise en place d'une signalisation horizontale et verticale, de sorte à améliorer la qualité de la route et d'assurer ainsi une fluidité de la circulation et sa sécurisation, a indiqué à l'APS le directeur des Travaux publics de la wilaya, Lazhar Dadda-Moussa. Donnant le coup d'envoi des travaux, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a appelé les responsables du projet au strict respect des normes techniques de réalisation, soulignant l'importance de cet axe routier "stratégique" qui, au-delà de son raccordement des wilayas du Sud, constitue une partie de la route de l'Unité africaine (transsaharienne), avec son importance pour le transport de marchandises et les échanges commerciaux. Le projet s'inscrit aussi dans le cadre d'interventions visant à améliorer le réseau routier de la wilaya, au regard de la dynamique économique grandissante qu'elle connaît avec le développement des activités agricole et le développement des cultures stratégiques, a-t-il ajouté en appelant à veiller au respect des délais contractuels de réalisation. Une fois réceptionné, le projet devrait permettre une amélioration de la fluidité de circulation entre les wilayas du Sud, et, delà, renforcer la dynamique économique que connaît ces derniers temps la wilaya.

EL-BAYADH. RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Achèvement imminent du raccordement de deux zones d'habitation rurale

Les travaux de raccordement des villages de Bordj El Mey et El-Khodr (wilaya d'El-Bayadh) au réseau de gaz naturel sont sur le point d'être achevés, a-t-on appris auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). «Les travaux se poursuivent pour finaliser, dans les plus brefs délais, le raccordement de plus de 100 logements au village de Bordj El Mey (commune d'El-Khithir) et de 130 logements au village d'El Khodr (commune d'El-Mehara), à travers un réseau de transport de gaz d'une longueur de plus de 30 km», indique la même source, ajoutant que le réseau de distribution, d'une longueur supérieure à 8 km, a déjà été réalisé. Cette opération de développement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national visant à raccorder toutes les zones rurales et isolées au réseau de gaz naturel, souligne-t-on. Elle concerne sept groupements d'habitat rural, totalisant 720 logements. Il est à rappeler que le réseau de gaz naturel du groupement d'habitat rural "El-Ferâa" (commune de Brizina) a été mis en service au début de la semaine en cours, à l'occasion de la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, au profit de 104 logements, soit environ 600 habitants.

INCENDIES, SÉCHERESSES, INFESTATIONS D'INSECTES

Appel à la protection des forêts

Les décennies de progrès dans la protection des forêts, véritables poumons de la planète capables d'absorber le dioxyde de carbone, sont aujourd'hui mis à mal par l'accélération de la crise climatique, ont averti mercredi des experts des Nations Unies.

À l'approche de la prochaine conférence mondiale sur le climat, la COP30, qui aura lieu à Belém, au Brésil, la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) appelle les dirigeants mondiaux à redoubler d'efforts pour protéger les forêts, tout en saluant une hausse de 11 % du stockage de carbone forestier depuis 1990. « Le message est clair : ce que nous avons accompli ces trente dernières années est désormais gravement menacé par l'urgence climatique. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre la plus puissante défense naturelle de la planète », a déclaré la secrétaire exécutive de la CEE-ONU, Tatiana Molcean. Face à la multiplication des incendies, des sécheresses et des infestations d'insectes, Mme Molcean a aver-



ti que les forêts du monde risquent d'être endommagées ou surexploitées au point de ne jamais pouvoir se rétablir. « La communauté internationale, en particulier les dirigeants réunis à Belém, doit reconnaître que la protection des forêts n'est plus seulement une question environnementale : c'est une pierre angulaire de la sécurité carbone mondiale », a-t-elle insisté. La région couverte par la CEE-ONU – Europe, Amérique du Nord, Caucase et Asie centrale – compte plus de 1,76 milliard d'hectares de forêts, soit plus de 40 % du total mondial. Trois grands biomes y coexistent : boréal, tempéré et subtropical. Si leur superficie a augmenté de 60 millions d'hectares depuis 1990, notamment en Asie centrale et en Europe, la tendance mondiale reste alarmante : 10,9 millions d'hectares disparaissent encore chaque année ailleurs sur la planète. En 2021, 12,6 millions d'hectares de forêts ont brûlé – « soit une superficie équivalente à la Grèce », a précisé Pao la Deda, directrice de la division des forêts, des terres et du logement de la CEE-ONU. Elle a ajouté que 73 millions d'hectares sont affectés par des insectes et des maladies, « soit l'équivalent de l'Espagne et du Portugal réunis ». « Si ces tendances se poursuivent, les forêts, qui constituent un puits de carbone vital, pourraient devenir une source d'émissions, compromettant gravement les objectifs climatiques mondiaux », a-t-elle averti à Genève. Parmi les mesures déjà engagées par les États membres de la CEE-ONU figure la lutte contre les pluies acides en

Europe centrale, qui avaient autrefois ravagé des forêts entières, décimé des poissons d'eau douce et bouleversé des écosystèmes dans tout l'hémisphère nord. Les États membres de la CEE-ONU ont déjà mené des actions notables, comme la lutte contre les pluies acides en Europe centrale, qui avaient autrefois décimé des forêts entières et bouleversé des écosystèmes dans l'hémisphère nord. Ces efforts ont permis de doubler les zones protégées pour la biodiversité et la préservation des sols et de l'eau depuis 1990. Aujourd'hui, plus de 300 millions d'hectares – soit la superficie de l'Italie – bénéficient d'une protection légale. Mais le dernier rapport quinquennal de la commission avertit : la dégradation s'accélère.

Les incendies, la sécheresse et les ravageurs détruisent des pans entiers de forêts. La croissance forestière ralentit, et les écosystèmes boréaux, qui contiennent à eux seuls 32 % du carbone terrestre mondial, sont particulièrement vulnérables à la hausse des températures et au dégel du pergélisol. À la veille du sommet climatique au Brésil, la CEE-ONU appelle à une action politique forte : renforcer la prévention des incendies, lutter contre les ravageurs, restaurer les écosystèmes à grande échelle et revoir les priorités économiques pour préserver les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques des forêts. « Le plus grand pays forestier du monde n'est pas le Brésil, mais la Russie : c'est notre premier message », a rappelé Mme Deda.

BIODIVERSITÉ ET SPIRITUALITÉ DES PEUPLES AUTOCHTONES DU BRÉSIL

Les plats de la COP 30

Lorsque les dirigeants mondiaux se réuniront à Belém, au Brésil, pour la Conférence des Nations Unies sur le climat (COP30), du lundi 10 novembre au vendredi 21 novembre 2025, ils trouveront dans le menu bien plus que des saveurs locales : de la matière à réflexion. La cheffe cuisinière et militante autochtone Tainá Marajoara servira lors de ces débats des plats ancrés dans les traditions ancestrales amazoniennes, mettant en valeur la biodiversité et la spiritualité des peuples autochtones du Brésil. Entre deux cycles de négociations, les délégués pourront déguster des saveurs telles que la maniçoba, l'acaí et le pirarucu, tous préparés à partir de plus de 10 tonnes d'ingrédients agro écologiques issus de systèmes alimentaires équitables et durables. « Notre cuisine proposera du schapira, un plat autochtone marajoara qui fait encore partie de la cuisine locale aujourd'hui », a expliqué Mme Marajoara. Ce plat provient du peuple Marajoara, un groupe autochtone originaire de l'île Marajó, une vaste île fluviale qui se trouve là où l'Amazonie rencontre l'Atlantique. « Nous servirons également du maniçoba, un plat à base de feuilles de manioc cuites pendant sept jours avec du porc, ainsi que du tucupi, du jambu, du tacacá et le poisson emblématique de l'Amazonie, le pirarucu. Nous prévoyons d'en acheter au moins deux tonnes », a précisé la cheffe. Tainá Marajoara est la fondatrice de Ponto de Cultura Alimentar lacitytá, le collectif culturel et culinaire sélectionné pour superviser la cuisine de la COP30, qui servira tous les participants, des présidents aux porteurs. Plus qu'un simple repas, la cheffe cuisinière autochtone considère cet effort culinaire comme une déclaration engagée : « Nous voulons montrer qu'il est possible de vivre en paix. Nous avons besoin de vivre en paix ». « Tout au long de la COP 30, nous construisons un espace de diplomatie ancestrale, en soulignant clairement qu'il est urgent de reconnaître le lien entre les communautés locales et la souveraineté alimentaire ». S'exprimant depuis Rome, où elle assistait au Forum mondial de l'alimentation au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Mme Marajoara a souligné que la cuisine de la COP30 incarnera les valeurs de durabilité, de justice et de respect de la vie. « Tant que les terres ancestrales seront violées et que la violence se répandra dans les forêts, les rivières et les champs, notre peuple et notre culture seront en train de mourir », a-t-elle déploré. Pour la cheffe, les systèmes alimentaires autochtones représentent bien plus qu'un simple moyen de subsistance, ils sont une forme vivante de gestion environnementale et de connexion spirituelle. « Ce savoir est resté invisible pendant trop longtemps », a constaté Tainá Marajoara. « Diriger la cuisine de la COP30 est un acte de diplomatie culturelle ». Elle espère que cette initiative deviendra un modèle pour les futurs événements internationaux : « Ce

INFO

SAMARCANDE (OUBÉKISTAN) CITES CoP20

Organisée conjointement par le Secrétariat de la CITES et le Réseau environnemental de Genève, une réunion d'information, qui s'est tenue à Genève (Suisse), a présenté en détail les points clés à l'ordre du jour de la prochaine Conférence mondiale sur la faune sauvage (CITES CoP20), qui se tiendra à Samarcande (Ouzbékistan) du 24 novembre au 5 décembre 2025. Parmi ces points figurent les 51 propositions d'amendement des annexes de la CITES, les moyens de subsistance, l'application de la réglementation, les permis numériques, la jeunesse, la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, et bien d'autres sujets. Organisée par le ministère de l'Écologie, de la Protection de l'environnement et du Changement climatique de la République d'Ouzbékistan, la réunion de la CITES CoP20 devrait rassembler près de 3 000 participants. Il s'agira notamment de représentants gouvernementaux, d'organisations non gouvernementales, d'organisations intergouvernementales, de réseaux de jeunes, de médias et d'autres experts en matière d'utilisation durable et de commerce international de la faune et de la flore sauvages. Alors que la CITES commémore le 50e anniversaire de son entrée en vigueur en 1975, cette réunion constituera un moment charnière pour les 185 Parties à la Convention.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les deux ans, 17 jeunes acteurs du changement sont choisis pour avoir apporté des solutions à certains des défis les plus urgents du monde et dont le leadership contribue à la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD).

INFO

CLIMAT

Vers une aggravation des risques et des dommages

Une évaluation du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) des nouveaux engagements climatiques disponibles dans le cadre de l'Accord de Paris révèle que la hausse prévue de la température mondiale au cours de ce siècle n'a que légèrement diminué, laissant le monde se diriger vers une aggravation des risques et des dommages liés au climat. Le Rapport 2025 du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions : À côté de la cible (Emissions Gap Report 2025: Off Target) indique que les projections de réchauffement planétaire au cours de ce siècle, fondées sur la mise en œuvre intégrale des Contributions déterminées au niveau national (CDN), sont désormais de 2,3 à 2,5 °C, contre 2,6 à 2,8 °C dans le rapport de l'année dernière. La mise en œuvre uniquement des politiques actuelles conduirait à un réchauffement pouvant atteindre 2,8 °C, contre 3,1 °C. Cependant, les mises à jour méthodologiques expliquent 0,1 °C de cette amélioration, ce qui signifie que les nouvelles CDN elles-mêmes ont à peine eu d'impact. Les nations demeurent loin de l'objectif de l'Accord de Paris, qui vise à limiter le réchauffement à bien moins de 2 °C, tout en poursuivant les efforts pour rester en dessous de 1,5 °C. Le rapport indique que la moyenne multi-décennale de la hausse de la température mondiale dépassera 1,5 °C, au moins temporairement. Il sera difficile d'inverser

Repéré pour vous

La conférence de Belém de 2025 sur les changements climatiques, ou COP 30, est une conférence internationale organisée par l'Organisation des Nations unies qui se déroulera du 10 au 21 novembre 2025 à Belém, dans le nord du Brésil, capitale de l'État du Pará au sein de l'Amazonie.

PETKOVIC DÉVOILE UNE LISTE DE 27 JOUEURS POUR LE STAGE DE NOVEMBRE

Des nouveautés et des retours marquants dans l'effectif des Verts

À quelques jours des deux rencontres amicales face au Zimbabwe et à l'Arabie saoudite, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a dévoilé une liste de 27 joueurs, marquée par plusieurs surprises, entre premières convocations et retours attendus.

L'annonce de la nouvelle liste de l'équipe nationale a suscité un vif intérêt parmi les supporters algériens. Entre la présence de jeunes prometteurs et le retour de cadres longtemps éloignés des terrains, le sélectionneur semble vouloir conjuguer renouveau et expérience à l'approche d'échéances importantes.

UNE PREMIÈRE POUR TITRAOUI ET BENKARA

Réclamé depuis plusieurs mois par les observateurs et les fans, Yacine Titraoui, le joueur formé au Paradou AC et qui évolue actuellement dans le championnat belge, fait enfin son apparition dans le groupe national. Le jeune milieu de terrain, souvent salué pour son élégance et sa maturité dans le jeu, a été appelé pour la première fois. Une reconnaissance logique de ses performances régulières, et une belle opportunité pour lui de s'imposer à l'avenir dans l'entrejeu des Verts. Autre surprise de taille : la convocation d'Elias Benkara, défenseur du Borussia Dortmund II. Une sélection qui s'inscrit clairement dans une stratégie de projection, le staff technique souhaitant le sécuriser pour le futur plutôt que de l'utiliser immédiatement. Un choix intelligent dans un poste

où la profondeur reste limitée.

LES RETOURS DES CADRES : BENNACER EN TÊTE

Parmi les revenants, le nom d'Ismaël Bennacer retient particulièrement l'attention. Longtemps éloigné des terrains à cause d'une blessure, l'ex-milieu de l'AC Milan retrouve progressivement son rythme depuis qu'il a rejoint, en septembre dernier, le club croate de Dynamo Zagreb. Son retour en sélection semblait inévitable dès lors que sa condition physique le permettait. On note également les retours d'Aït Nouri, Tougaï, Houssein Aouar, Bekrar et Ramiz Zerrouki, tous absents pour diverses raisons lors des précédents rassemblements — blessures ou choix techniques.

DES ABSENCES NOTABLES

Certains noms, en revanche, brillent par leur absence. Youcef Belaïli, Nabil Bentaleb, Amine Chiakhia, Yacine Benzia, Badreddine Bouanani, Kevin Guitoun et Amine Gouri ne figurent pas sur la liste. Ce dernier est d'ailleurs indisponible pour blessure. Le staff technique semble avoir privilégié la cohérence de groupe et la disponibilité physique des joueurs. Les gardiens et la ligne offensive restent



Yacine Titraoui

globalement inchangés par rapport au dernier rassemblement, signe d'une volonté de continuité. Cette liste reflète cependant une orientation claire : préparer l'avenir tout en consolidant les bases existantes. Les deux matchs amicaux à venir seront donc l'occasion d'observer les nouveaux visages à l'œuvre et de jauger l'état de forme des cadres retrouvés. L'équipe nationale entame ainsi une phase de transition stratégique, entre ambitions immédiates et construction à long terme.

LISTE DES 27 JOUEURS CONVOQUÉS :

- **Gardiens** : Luca Zidane (FC Grenade/ Espagne), Alexis Guendouz (MC Alger), Oussama Benbot (USM Alger)
- **Défenseurs** : Ramy Bensebaïni (Borussia Dortmund/ Allemagne), Rayan Aït-Nouri (Manchester City/ Angleterre), Samir Chergui (FC Paris/ France), Rafik Belghali (Hellas Véro- ne/ Italie), Aïssa Mandi (Lille

OSC/ France), Jaouen Hadjam (BSC Young Boys/ Suisse), Mehdi Dorval (SSC Bari/ Italie), Elias Benkara (Borussia Dortmund/ Allemagne), Zinédine Belaid (JS Kabylie), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/ Tunisie)

- **Milieux** : Ismaël Bennacer (Dynamo Zagreb/ Croatie), Yacine Titraoui (SC Charleroi/ Belgique), Ramiz Zerrouki (Twente FC/ Pays-Bas), Hicham Boudaoui (OGC Nice/ France), Adam Zorgane (Union Saint-Gilloise/ Belgique), Ilan Kebbal (Paris FC/ France), Ibrahim Maza (Bayer Leverkusen/ Allemagne), Farès Chaïbi (Eintracht Francfort/ Allemagne), Houssein Aouar (Al-Ittihad Djeddah/ Arabie saoudite)

- **Attaquants** : Mohamed Amine Amoura (VfL Wolfsburg/ Allemagne), Riyad Mahrez (Al-Ahli SC/ Arabie saoudite), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/ Pays-Bas), Baghdad Bounedjah (Al-Shamal SC/ Qatar), Moncef Bakrar (Dynamo Zagreb/ Croatie).

Hakim S.

IL A ANIMÉ UN POINT DE PRESSE JEUDI :

Petkovic amorce le virage stratégique des Verts avant la CAN 2025

À un peu plus d'un mois du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, le sélectionneur de l'équipe nationale, Vladimir Petkovic, a clairement affiché la couleur : les deux matchs amicaux à Djeddah contre le Zimbabwe (13 novembre) et l'Arabie saoudite (18 novembre) ne seront pas de simples tests, mais de véritables jalons dans la construction du futur des Verts.

« Gagner ces matchs, c'est aussi progresser au classement FIFA », a-t-il rappelé lors de la conférence de presse tenue jeudi à la salle Mohamed Sellah du stade Nelson-Mandela de Baraki. Mais au-delà du résultat, Petkovic semble surtout vouloir insuffler un nouvel élan à son groupe.

UN GROUPE RAJEUNI ET DES CHOIX ASSUMÉS

Pour cet avant-dernier stage avant la CAN, le technicien helvético-bosnien a convoqué 27 joueurs, dont deux nouveaux visages : Elias Benkara (Borussia Dortmund, Allemagne) et Yacine Titraoui (SC Charleroi, Belgique).

« Benkara est très jeune, je veux lui faire découvrir le groupe et l'exigence du niveau international. Pour Titraoui, la concurrence est forte, mais il mérite d'être évalué », a expliqué le sélectionneur.



Cette liste marque également le retour de plusieurs cadres : Houssein Aouar (Al-Ittihad Djeddah), Rayan Aït-Nouri (Manchester City), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis), Ismaël Bennacer et Moncef Bakrar (Dynamo Zagreb).

En revanche, Amine Gouri (Olympique de Marseille) manque à l'appel, blessé, tandis que Bentaleb, Benzia, Belaïli et Bouanani ont été écartés pour raisons tactiques.

UNE VISION À LONG TERME

« J'ai des idées très claires. Chaque convocation s'inscrit dans une vision du futur », a insisté Petkovic. Selon lui, il ne

s'agit pas de « mises à l'écart », mais de choix guidés par la recherche d'équilibre et de stabilité. « Le football va très vite. Il faut anticiper plutôt que réagir », a-t-il ajouté. Concernant les absences remarquées, notamment celles de Youcef Belaïli et Nabil Bentaleb, Petkovic a tenu à relativiser : « Ce ne sont pas les seuls. Six joueurs manquent par rapport au mois d'octobre. C'est l'occasion d'observer d'autres profils. »

DES RETOURS ATTENDUS

Parmi les revenants, Ramiz Zerrouki (Twente FC) retrouve sa place, tout comme Ismaël Bennacer, revenu progressivement à la compétition avec le Dynamo Zagreb. « Zerrouki peut apporter un vrai plus au milieu. Quant à Bennacer, il n'est pas encore à 100 %, mais il monte en puissance », a souligné le sélectionneur.

Déjà qualifiée pour la Coupe du monde 2026 après ses succès face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1), l'équipe nationale aborde cette nouvelle phase de préparation avec confiance. L'enjeu, pour Petkovic, est désormais clair : transformer ces matchs amicaux en tremplin vers une CAN 2025 où l'Algérie espère renouer avec les sommets.

H. S.

IL VIVRA SA PREMIÈRE EXPÉRIENCE AVEC L'EN

Benkara, la nouvelle pépite algérienne issue des écoles allemandes

L'annonce de la nouvelle liste du sélectionneur national Vladimir Petkovi, jeudi, a créé une véritable effervescence autour d'un nom encore peu connu du grand public : Elyas Benkara.

À seulement 18 ans, ce jeune défenseur central formé en Allemagne s'apprête à découvrir pour la première fois l'univers des Verts, dans le cadre des rencontres amicales face au Zimbabwe (13 novembre) et à l'Arabie saoudite (18 novembre à Djeddah), préparatoires à la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc.

UNE FORMATION ALLEMANDE, UN CŒUR ALGÉRIEN

Né le 29 avril 2007 à Francfort, Benkara incarne cette nouvelle génération de binationaux séduits par le projet sportif de l'Algérie. Originaire de Constantine, il fait ses premiers pas dans le monde du football au FC Mayence, avant d'intégrer à 14 ans la prestigieuse académie du Borussia Dortmund. Très vite, son potentiel athlétique et sa lecture du jeu ont



attiré l'attention des formateurs du club allemand.

Malgré son jeune âge, le défenseur de 1m93 pour 80 kg s'est imposé comme une référence dans les catégories jeunes du BVB. Actuellement membre de l'équipe U23 de Dortmund, Benkara impressionne par sa maturité, sa puissance dans les duels et sa capacité à relancer proprement.

Au total, le jeune défenseur compte déjà plus de 90 matchs disputés avec les différentes équipes de jeunes de Dortmund, avec 3 buts et 4 passes décisives à son actif — des chiffres remarquables pour un joueur de son poste. Cette saison, il a participé à 8 rencontres, signant une passe décisive avant d'être freiné par une blessure contractée en août, qui l'a éloigné des terrains jusqu'à fin septembre.

DÉBUT D'UNE NOUVELLE AVENTURE

Avant de répondre à l'appel du cœur

et de l'Algérie, Benkara a porté les couleurs de l'Allemagne U15 puis U17, disputant plusieurs rencontres amicales et délivrant une passe décisive. Son choix de rejoindre les Fennecs marque ainsi un tournant important dans sa carrière internationale, et un signal fort adressé à la diaspora algérienne installée en Europe.

Pour Benkara, cette première convocation est bien plus qu'une simple récompense : c'est le début d'une aventure avec le pays de ses origines. À 18 ans, il représente l'avenir d'une défense algérienne en pleine reconstruction, et incarne parfaitement la volonté de la Fédération d'attirer de jeunes talents issus de la diaspora.

Si ses débuts sous le maillot des Verts se confirment dès les matchs amicaux face au Zimbabwe et à l'Arabie saoudite, nul doute que son nom résonnera bientôt bien au-delà des terrains allemands.

Hakim S.

CAF AWARDS 2025

Bayazid en lice pour le but de l'année

Le football n'est pas qu'une question de résultat. Il est aussi fait d'instantanés qui marquent les mémoires, d'actions collectives qui racontent une identité de jeu. Le but inscrit par Sofiane Bayazid avec l'équipe nationale A' face à l'Ouganda au CHAN 2025 en est l'illustration. Et aujourd'hui, cette réalisation se retrouve parmi les treize nommées pour le prix du But de l'année aux CAF Awards 2025. L'instance africaine a dévoilé la liste officielle des prétendants à cette distinction prestigieuse, qui récompense non seulement l'efficacité mais aussi la beauté esthétique du geste footballistique. Parmi eux figure donc Sofiane Bayazid, attaquant du MC Alger, pour son but inscrit lors de la première journée du Championnat d'Afrique des Nations. Une action qui avait enthousiasmé les supporters des Fennecs, tant par sa construction collective que par la lucidité du joueur au moment de conclure. Au-delà de la reconnaissance individuelle, cette nomination met en lumière la qualité de jeu développée par la sélection A' au cours de cette compétition. L'enchaînement des passes rapides, la mobilité entre les lignes et la finition pleine de sang-froid de Bayazid témoignent d'une équipe qui avait su imposer son style, même dans des contextes relevés. Ce but avait alors donné le ton, ouvrant la voie à une victoire importante dans l'entrée en matière du tournoi.

L'annonce de la CAF intervient dans un contexte où les clubs et les joueurs algériens cherchent à retrouver une place affirmée sur la scène continentale. Voir un joueur actif en championnat national figurer dans une telle sélection renvoie un signal positif sur la qualité locale. Cela renforce également la visibilité du MC Alger, dont Bayazid est devenu au fil des mois l'une des pièces offensives importantes. Les votes sont ouverts pour une durée d'une semaine, permettant aux supporters algériens d'appuyer la candidature de leur joueur. Les plateformes numériques de la CAF serviront de canal principal, rendant la participation accessible au plus grand nombre.

Reste à savoir si la passion et la mobilisation des supporters algériens suffiront à porter Bayazid jusqu'au trophée continental du plus beau but.

M. A. T.

MC ORAN

Ooredoo devient sponsor officiel

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a conclu un partenariat officiel avec le Mouloudia Club d'Oran (MCO), devenant ainsi le sponsor officiel du club phare de l'Ouest algérien, a annoncé mercredi derrière l'entreprise dans un communiqué. La cérémonie de signature s'est tenue au siège central d'Ooredoo à Alger, en présence du Directeur général de l'entreprise, Roni Tohme, et du Président du Conseil d'administration du MCO, Mohamed Hadjioui. Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie de sponsoring sportif engagée par Ooredoo en faveur du développement du sport national et de l'accompagnement des jeunes talents, précise la même source. "Nous sommes ravis de nous allier au Mouloudia d'Oran, un grand club aux ambitions d'excellence qui incarnent les valeurs de performance, de passion et de persévérance que nous partageons", a déclaré M. Tohme, soulignant que cette démarche "vise à promouvoir l'essor du sport national dans toute sa diversité". De son côté, Hadjioui s'est félicité de cette alliance avec "un partenaire aussi solide et prestigieux qu'Ooredoo".

M. A. T.

LIGUE 1 MOBILIS

CRB – USMA, le choc de la capitale

Cet après-midi, la capitale vivra au rythme d'un derby qui, chaque saison, dépasse le simple cadre sportif. Le CR Belouizdad et l'USM Alger se retrouvent au stade du 5-Juillet-1962, délocalisé pour l'occasion et programmé à 14h30, dans une affiche qui promet intensité, engagement et enjeux symboliques. Au-delà du match, c'est une histoire d'orgueil, de rivalité urbaine et de trajectoires sportives qui s'entrecroisent.

Initialement prévue au stade Nelson-Mandela de Baraki, l'affiche a finalement été transférée vers le 5-Juillet, comme annoncé en milieu de semaine par la Ligue de football professionnel. Un choix rendu nécessaire par l'état de la pelouse du Nelson-Mandela, jugée insuffisante lors du dernier match continental du CRB. Plusieurs joueurs avaient exprimé leur difficulté à évoluer sur un terrain lourd, ralentissant les transmissions et limitant la fluidité du jeu. Le changement d'enceinte, s'il peut surprendre sur le calendrier, répond avant tout à un impératif sportif. Le deuxième paramètre, lui, interroge davantage : l'horaire. En raison d'un éclairage encore non opérationnel au 5-Juillet, malgré des tests récents, la rencontre se jouera en plein après-midi, à 14h30. Une décision qui ne fait pas l'unanimité, notamment chez les supporters, habitués à des rendez-vous nocturnes amplifiant l'ambiance et l'intensité. Mais dans un derby, la ferveur dépasse les montres : le stade devrait afficher une tribune pressée, bruyante et colorée.

UN CRB EN RECONSTRUCTION, MAIS DÉTERMINÉ

Sur le terrain, le CR Belouizdad aborde cette rencontre avec un regain de confiance. Après deux victoires successives en championnat, les



hommes de Sead Ramovic ont trouvé un second souffle. Le technicien serbe retrouve surtout une arme essentielle : l'intégralité de son secteur offensif. Meziane revient nettement mieux après un début de saison compliqué ; El-Mellali, explosif, attend son match-référence ; Benhamouda cherche à confirmer ses premiers signaux positifs ; Belhocini, lui, revient d'une blessure avec la volonté d'apporter immédiatement. Réunis, ces quatre profils offrent au Chabab une densité technique rarement aperçue depuis le début de saison.

Ramovic entend bâtir son plan de jeu sur la possession et l'initiative, en imposant un rythme élevé dès l'entame. L'entraîneur compte sur l'intensité dans les duels, la verticalité dans les phases offensives et la pression haute pour tenter d'étouffer l'USMA. Mais le CRB sait aussi que ce derby se joue sur les nerfs. Il faudra de la lucidité, de la maîtrise émotionnelle et une efficacité devant le but.

UNE USMA EN PLEINE ASCENSION ET PORTÉE PAR DRAOUI

En face, l'USM Alger se présente dans une dynamique tout aussi positive. Trois victoires de suite et une progression visible dans les automatismes. Abdelhak Benchikha, technicien expérimenté, a su recentrer son groupe autour de prin-

cipes simples : rigueur, équilibre et précision dans les transitions. L'équipe ne joue pas toujours le football le plus flamboyant, mais elle est efficace et structurée.

Et dans ce dispositif, un nom attire l'attention : Zakaria Draoui. L'ancien du CRB est aujourd'hui l'âme du milieu usmiste. Sa lecture du jeu, sa qualité dans la récupération, sa faculté à orienter les actions et surtout sa projection vers l'avant en font un atout majeur. Il a déjà été décisif à plusieurs reprises cette saison, notamment face au CSC, à l'ES Sétif et à l'ASO Chlef. Draoui incarne ce joueur capable de faire la différence dans les moments verrouillés. Sa connaissance du jeu, mais aussi de l'adversaire, comptera naturellement dans le déroulement de la rencontre.

L'USMA, portée par la dynamique actuelle, joue plus qu'un match : elle joue l'occasion de confirmer sa remontée et d'envoyer un message aux prétendants. À l'image de Benchikha, l'équipe semble consciente que le moindre détail peut basculer ce type de rendez-vous.

Entre un CRB armé pour se relancer durablement et une USMA sûre de sa force, le derby de cet après-midi s'annonce brûlant. Reste à savoir qui, du Chabab ou de Soustara, fera vibrer Alger et marquera ce rendez-vous de son empreinte.

Mohamed Amine Toumiate

ZINNBAUER, ENTRAINEUR DE LA JS KABYLIE :

« Affronter Al Ahly, c'est une fierté et une source de motivation »

L'entraîneur de la JS Kabylie, Joseph Zinnbauer, s'est exprimé sur la chaîne du club égyptien Al Ahly TV à propos du tirage au sort de la phase de groupes de la Ligue des champions africaine. Le coach allemand a livré ses impressions sur la composition du groupe des Canaris, où figurent notamment Al Ahly d'Égypte, l'AS FAR du Maroc. Le technicien kabyle a d'abord tenu à rappeler la qualité du football algérien : « En Algérie, nous avons aussi des clubs avec de très bons joueurs, comme la Mouloudia d'Al-

ger. » S'il estime que la poule D n'est pas la plus relevée du tournoi, Zinnbauer refuse toutefois toute forme de relâchement : « Je pense que notre groupe est très difficile, mais on ne choisit pas ses adversaires. Il faut accepter le tirage et affronter la réalité. » Conscient de la valeur des clubs adverses, le coach allemand n'a pas tari d'éloges sur Al Ahly et l'AS FAR, deux formations qu'il considère comme les plus solides du moment : « Al Ahly et le FAR possèdent actuellement les meilleurs effectifs.

Quand on affronte la meilleure équipe d'Afrique, c'est un défi, mais aussi une grande motivation. Nous devons être fiers de jouer contre de telles équipes. » Zinnbauer n'a pas manqué de souligner la stature du géant égyptien, référence du football continental : « Al Ahly est la meilleure équipe parmi toutes celles du premier chapeau. Son expérience, son palmarès et ses nombreux titres font de lui un adversaire redoutable. Nous savons que nous allons affronter le club le plus titré d'Afrique, et cela rend la tâche plus compliquée. »

Malgré cette difficulté annoncée, l'entraîneur de la JSK voit dans cette confrontation une opportunité unique pour ses joueurs : « C'est en affrontant les plus grands qu'on progresse. Nous devons montrer notre caractère et défendre nos couleurs avec fierté. »

Les Canaris savent donc à quoi s'attendre : une campagne africaine exigeante, face à des poids lourds du continent, mais pleine de promesses et d'expériences à engranger.

H. S.

APRÈS LA POLÉMIQUE SUSCITÉE PAR LE RETRAIT DE NOS JUDOKAS DES JEUX ISLAMIQUES

La FAJ évoque une cascade de blessures au sein de l'EN

Le retrait de l'équipe nationale algérienne de judo des Jeux islamiques pour cause de blessures La Fédération algérienne de judo (FAJ) a annoncé, dans un communiqué officiel publié dans la soirée de jeudi, que l'équipe nationale ne participera pas aux Jeux islamiques prévus prochainement en Arabie saoudite. Cette décision fait suite aux nombreuses blessures dont souffrent plusieurs judokas de l'équipe, rendant impossible leur engagement dans la compétition.

Parmi les athlètes touchés figurent Driss Masoud, Bouammar Yasser, Amina Belkadi, Medter Kais et Maamri Maroua. Certains d'entre eux poursuivent actuellement leur convalescence après des interventions chirurgicales. Selon la fédération, leur état de santé ne leur permet pas

de reprendre la compétition dans l'immédiat. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion élargie réunissant le staff technique, le directeur technique national et les entraîneurs des sélections masculine et féminine, en présence de Yasser Bouammar et Amina Belkadi, respectivement capitaines des deux équipes.

Après une évaluation complète de la situation médicale et sportive, le retrait de la compétition a été jugé nécessaire afin de préserver la santé des athlètes.

La FAJ a souligné que, malgré une préparation de haut niveau — marquée notamment par un stage à Tikjda et des entraînements communs avec les sélections tunisienne et égyptienne au Centre national de préparation des équipes à Fouka —, les blessures ont compromis la partici-

pation de plusieurs éléments clés. Face aux rumeurs circulant sur les réseaux sociaux, la fédération a tenu à préciser que toute information non émanant d'une source officielle est dénuée de fondement. Elle a insisté sur le fait que toutes les décisions sont prises en toute transparence, en concertation avec la direction technique nationale, le staff médical et après notification au ministère de la Jeunesse et des Sports.

Enfin, la Fédération algérienne de judo a réaffirmé sa détermination à poursuivre la préparation en vue des échéances internationales à venir, notamment la course à la qualification pour les Jeux olympiques de 2028, qui débutera dès la saison sportive 2026.

Hakim S.

RÉFORME DE LA CAN FÉMININE

Quatre nations repêchées

La Confédération africaine de football (CAF) a décidé de modifier le format de la Coupe d'Afrique des nations féminine. Dès l'édition 2026 au Maroc, la compétition passera de 12 à 16 équipes. Une décision qui intervient alors même que les qualifications étaient déjà terminées, entraînant ainsi le repêchage de quatre sélections, dont le Cameroun, pourtant éliminé sportivement par l'Algérie.

Le comité exécutif de la CAF a officialisé, mercredi, l'élargissement du plateau de la CAN féminine. Cette réforme, présentée comme stratégique pour renforcer la compétitivité du football féminin en Afrique, s'appliquera dès la prochaine édition programmée du 17 mars au 3 avril 2026 au Maroc. Le passage de 12 à 16 participants constitue une évolution majeure, d'autant plus que les éliminatoires étaient déjà clôturés. Ce changement de dernière minute rebat les cartes pour les équipes concernées. En effet, afin de compléter la liste des qualifiés, la CAF a annoncé que les quatre sélections les mieux classées au dernier classement FIFA parmi celles éliminées au dernier tour seraient repêchées. Ainsi, le Cameroun (66e mondial), la Côte d'Ivoire (71e), le Mali (79e) et l'Égypte (95e) ont été repêchés. Parmi elles, les Lionnes Indomptables retrouveront la compétition après avoir été sorties par l'Algérie (3-1 en cumulé) fin octobre. Un retournement de situation qui souligne les enjeux sportifs et politiques entourant la discipline.

UN ENJEU MONDIAL

Cette édition de la CAN aura une dimension encore plus importante puisqu'elle qualifie directement pour la Coupe du monde 2027 au Brésil. Les quatre demi-finalistes obtiendront leurs billets pour le Mondial, tandis que deux autres sélections passeront par les barages intercontinentaux. L'objectif se révèle donc double : marquer l'histoire continentale et intégrer l'élite mondiale.

Les Algériennes, de leur côté, aborderont cette compétition avec ambition. Après avoir atteint pour la première fois les quarts de finale lors de l'édition précédente, les joueuses de Farid Benstiti participeront à leur septième CAN. Leur qualification acquise « à la régulière » renforce une dynamique positive, dans un contexte où le football féminin national continue de se structurer. La présence du Nigeria, dix fois champion d'Afrique et champion en titre, rappelle toutefois que la concurrence restera rude. Reste à savoir si cet élargissement apportera un réel progrès sportif ou s'il restera perçu comme une décision de circonstance.

M. A. T.

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE 2025

Bachir Sid Azara élu à la Commission des athlètes de l'ISSF

Le lutteur algérien Bachir Sid Azara a été élu membre de la Commission des athlètes de la Fédération sportive de la Solidarité islamique (ISSF), jeudi à Riyadh en Arabie Saoudite, a annoncé le Comité olympique et sportif algérien (COA). Considéré comme le ténor de la lutte gréco-romaine algérienne, l'Algérien de 29 ans au palmarès éloquent, a obtenu 21 voix devançant tous les athlètes en lice pour cette élection au sein de la commission des athlètes de l'ISSF. Le champion d'Afrique et méditerranéen figurait parmi quinze candidats à cette élection : Hafsatou Sahid Kamara (Sierra Leone), Hala Al-Qadi (Palestine), Nada Mohamed Wafa Arakji (Qatar), Hatice Kübra olgün (Turquie), YJ MB (Gambie), Abdullah Shaaban (Koweït), Camil Doua (Mauritanie), Jacira Ferreira (Mozambique), Retaj Alsayah (Libye), Mahassen Hala Fattouh (Liban), Ferial Ashraf (Égypte), Farida Azizova (Azerbaïdjan), Ali Davoudi (Iran) et Adilbek Mussin (Kazakhstan). La sixième édition des Jeux de la Solidarité islamique se tiendra du 7 au 21 novembre 2025 à Ryadh (Arabie saoudite), avec 21 disciplines sportives au programme, dont deux para-sports.

APPENDICITE AIGUË

Apprendre à reconnaître les signes pour éviter la rupture

L'appendicite est un diagnostic fréquent chez les patients qui se présentent aux urgences avec des douleurs abdominales. Cette maladie, qui se manifeste par une douleur soudaine qui s'intensifie, nécessite une intervention chirurgicale immédiate.

Car si l'inflammation progresse, l'organe peut se rompre (perforation), ce qui entraîne de graves complications. L'appendice est un petit organe en forme de doigt qui se situe dans le quadrant inférieur droit de l'abdomen. L'appendicite est une inflammation de cet organe. Longtemps considéré comme inutile, on pense aujourd'hui qu'il joue un rôle dans le système immunitaire. L'appendicite est une urgence chirurgicale qui se caractérise par une douleur abdominale soudaine et de plus en plus intense. Lorsque l'appendice s'enflamme, la pression interne augmente et la circulation sanguine est perturbée. Ces conditions, combinées à l'infection, peuvent entraîner la mort des tissus. Si elle n'est



pas traitée, l'appendice peut éclater et provoquer une infection grave (péritonite) qui se propage dans l'abdomen. C'est pourquoi un diagnostic et un traitement précoces sont essentiels, car l'appendicite peut mettre la vie en danger.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE L'APPENDICITE ?

L'appendicite se manifeste par des symptômes qui apparaissent soudainement et s'intensifient en quelques heures. Son signe le plus courant est une douleur abdominale. D'abord ressentie autour du nombril, elle se déplace vers le quadrant inférieur droit de l'abdomen et s'aggrave en quelques heures. D'autres symptômes digestifs s'ajoutent à la douleur. Soyez donc attentif aux signaux que votre corps vous envoie.

Douleur abdominale : la douleur commence autour du nombril et se déplace vers la droite du bas-ventre, au point de McBurney.

Nausées et vomissements : ces symptômes accompagnent souvent les douleurs abdominales.

Perte d'appétit : les patients atteints d'appendicite ont un manque d'appétit.

Fièvre légère : une légère élévation de la température corporelle (autour de 37,5 °C ou 38,5 °C) est fréquente. Troubles intestinaux : de la constipation ou, dans certains cas, de la diarrhée. Sensibilité de l'abdomen : le bas-ventre est gonflé et sensible au toucher. Douleur accrue au mouvement : la douleur augmente quand vous marchez ou toussiez. Il est dès lors important d'être attentif, car les signes ne sont pas toujours classiques, surtout chez les

enfants, les personnes âgées et les femmes enceintes. En cas de doute, consultez un professionnel de la santé pour obtenir un diagnostic précis et un traitement efficace.

LES CAUSES DE L'APPENDICITE EXPLIQUÉES

L'appendicite est généralement causée par l'obstruction de l'appendice. Ce blocage entraîne une inflammation et une infection à l'intérieur de l'organe. Du liquide s'accumule dans l'appendice, les bactéries se multiplient et la pression endommage la paroi. L'organe se rompt et provoque la propagation de l'infection dans la cavité abdominale.

Rupture de l'appendice : les signes d'une urgence médicale

Si l'appendice est enflammé et qu'il n'est pas traité, la pression interne augmente et il éclate (perforation). C'est une complication grave et urgente, car le contenu infecté se répand dans la cavité abdominale et provoque une péritonite (inflammation de la membrane qui tapisse la cavité abdominale). Par ailleurs, voici les principaux symptômes qui signalent une rupture de l'appendice :

Une douleur soudaine et intense qui se répand dans tout l'abdomen ; une forte fièvre (plus de 38,5 °C) ; un abdomen dur et gonflé ; des nausées, des vomissements et une perte d'appétit sévère ; une augmentation du rythme cardiaque (tachycardie) ; une détérioration de l'état de santé général, de la faiblesse et une sensation d'évanouissement, et ne réduction des mouvements intestinaux (abdomen silencieux).

LES MALADIES DE LA THYROÏDE : Tout ce qu'il faut savoir

La thyroïde est une glande qui appartient au système endocrinien. Elle participe à la croissance et au métabolisme du corps. Cette petite glande en forme de papillon est située à l'avant du cou, sous le larynx. La thyroïde contrôle de nombreuses fonctions de l'organisme, grâce aux hormones thyroïdiennes qu'elle sécrète et libère dans le sang. Les hormones thyroïdiennes sont fabriquées à partir de l'iode du sang. Il s'agit de la thyroxine (T4) et de la triiodothyronine (T3). La production d'hormones thyroïdiennes dépend de la TSH (thyroid stimulating hormone), qui est une hormone produite par l'hypophyse. Ce dernier joue un rôle important dans le corps notamment, «garantir le bon fonctionnement du système nerveux, assure le bon développement du cerveau chez le fœtus, contrôle la pression artérielle et le rythme cardiaque, régularise la température du corps, son poids, sa force musculaire, ainsi que l'appétit et le transit intestinal, Contrôler la respiration et équilibrer le taux de cholestérol et la glycémie.

QUELS SONT LES TROUBLES ET MALADIES DE LA THYROÏDE ?

Hypothyroïdie : L'hypothyroïdie désigne une situation dans laquelle les hormones thyroïdiennes sécrétées sont en quantité insuffisante pour le bon fonctionnement de l'organisme. Ses symptômes : une fatigue anormale, une frilosité inhabituelle, une hypothermie, une prise de poids malgré un appétit moindre. On relève de même des myalgies, de la bradycardie (rythme cardiaque lent), voire une insuffisance cardiaque. Et des troubles du transit intestinal (constipation) ainsi qu'une perte de cheveux.

Hyperthyroïdie : Dans le cas de l'hyperthyroïdie, la thyroïde est trop active. Le taux d'hormones thyroïdiennes est alors supérieur aux besoins de l'organisme. Ses symptômes : une accélération du rythme cardiaque, des tremblements des mains, une grande nervosité. Mais aussi des insomnies, une fatigue intense, un amaigrissement malgré un appétit plus grand. Ou encore une sudation excessive, et des selles fréquentes, voire diarrhéiques.

Nodules thyroïdiens : Les nodules thyroïdiens sont de petites grosseurs sur la glande thyroïde. Ils sont le plus souvent asymptomatiques et découverts au hasard d'un examen. Ils concernent 4 % des adultes, essentiellement des femmes de 50 ans et plus. Dans 9 cas sur 10, ils sont bénins. Les symptômes : ils peuvent tout à fait demeurer asymptomatiques surtout s'ils sont de petite taille. Parfois, ils augmentent de volume et sont palpables à la base du cou. Ils peuvent alors être douloureux.

Cancer de la thyroïde : Le cancer de la thyroïde touche surtout les femmes (75 % des cas). Il est relativement rare, et a un très bon pronostic (plus de 90 % de taux de guérison). A noter qu'il existe quatre formes de cancers de la thyroïde : folliculaire, médullaire, papillaire ou vésiculaire. C'est la forme papillaire qui est la plus répandue. Ses symptômes : le cancer de la thyroïde peut rester asymptomatique les premiers temps. Les symptômes peuvent ensuite être la survenue d'un nodule au niveau de la thyroïde ou d'un ganglion au cou. De même que l'augmentation d'un goitre, des troubles de la déglutition ou de la respiration, ou enfin, des troubles de la voix.

DÉVELOPPEMENT DE LA SANTÉ PUBLIQUE

L'Algérie et les États-Unis esquissent une alliance inédite



Le ministre de la Santé, Mohamed Sedik Ait Messaoudane, et l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, ont récemment discuté du renforcement de la coopération sanitaire entre les deux nations. Les échanges ont porté sur plusieurs domaines stratégiques, dont l'industrie pharmaceutique et la lutte contre les maladies infectieuses. Une rencontre d'importance s'est tenue en effet entre le ministre de la Santé algérien, Mohamed Sedik Ait Messaoudane, et l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin lors de laquelle cette dernière a exprimé la volonté de son pays d'intensifier les échanges dans le secteur pharmaceutique et a salué les efforts de l'Algérie en matière de prévention sanitaire. Lors de cette rencontre, un accent particulier a été mis sur l'industrie pharmaceutique et la prévention des maladies infectieuses. Ces domaines ont été identifiés comme des axes stratégiques pour renforcer la coopération entre les deux pays. Le ministre de la Santé a mis en lumière les principes fondamentaux du système de santé algérien, à savoir la gratuité des soins et l'égalité d'accès aux services sanitaires. Il a également souligné les réformes en cours pour améliorer la qualité des soins, notamment par le biais de la numérisation et de l'introduction du dossier électronique du patient. Il a insisté sur le rôle important du secteur privé dans le renforcement du système de santé national.

Par ailleurs, l'ambassadrice américaine a réaffirmé l'engagement des États-Unis à soutenir les efforts algériens dans le développement du système de santé et la prévention des maladies.

Ania N

BON À SAVOIR !

Bien que le traitement médical soit souvent nécessaire, il est important de noter que la nutrition joue également un rôle essentiel dans la gestion des signes associés au fonctionnement de la glande thyroïde. Voici donc les neuf aliments naturels à consommer : **Légumes-feuilles :** Les légumes-feuilles sont riches en iode, un minéral important pour la santé de la thyroïde comme, les épinards, le cresson, la laitue, la mâche et de manière plus générale tous types de salades.

Légumineuses : Les légumineuses tels que lentilles, haricots secs et tous types de pois, sont une excellente source de protéines et de fibres, ce qui peut aider à maintenir un poids stable et à réduire le risque de maladies cardiaques et d'autres problèmes de santé liés à la thyroïde.

Fruits : Les fruits sont une excellente source de vitamines et de minéraux qui peuvent aider à maintenir la santé de la thyroïde. Parmi les

plus intéressants on retrouve les ananas, mangues, myrtilles, mûres et groseilles. La banane contient de la tyrosine, un acide aminé nécessaire pour la thyroïde et son fonctionnement.

Poissons gras : Les poissons gras sont une excellente source de vitamine D et d'oméga-3 qui peuvent aider à renforcer le système immunitaire et à améliorer la santé de la thyroïde. Les poissons gras sont recommandés 1 à 2 fois par semaine, ils comprennent le saumon, le thon, la sardine, l'anchois et le maquereau.

Noix et oléagineux : Les noix sont riches en vitamines et minéraux qui peuvent aider à maintenir un équilibre sain des hormones thyroïdiennes. Les exemples comprennent les amandes, les noix de cajou, les noix de pécan et les noix de macadamia. La noix du Brésil est particulièrement riche en sélénium, minéral essentiel pour la thyroïde.

Huiles végétales : Les

huiles végétales sont une excellente source d'acides gras insaturés et d'oméga-3 qui peuvent aider à réguler les niveaux hormonaux thyroïdiens. Remplacer le plus possible la cuisine au beurre par l'utilisation d'huiles végétales bio telles que l'huile de canola, l'huile de noix et l'huile d'olive.

Les algues, fruits de mer et coquillages : Ces produits de la mer sont une excellente source d'iode et de vitamine B12. Ils peuvent aider à maintenir une santé de la thyroïde optimale. L'intégration d'algues séchées dans vos habitudes alimentaires apportera de la nouveauté sur le plan gustatif et ne pourra qu'être bénéfique pour votre santé.

Viandes maigres : Les viandes maigres sont une excellente source de protéines qui peuvent aider à maintenir un poids équilibré et à réduire le risque de maladies cardiaques et d'autres problèmes de santé liés à la thyroïde.

L.ZEGGANE

ELON MUSK DÉCROCHE UN MÉGA-SALAIRE D'UN TRILLION DE DOLLARS

Tesla parie sur un futur dominé par les robots et l'IA

Elon Musk vient d'obtenir le plus colossal plan de rémunération de l'histoire du capitalisme moderne un pacte à 1 000 milliards de dollars qui pourrait faire de lui le tout premier trillionnaire de la planète. Mais cette récompense titanesque est suspendue à douze objectifs industriels aussi ambitieux que périlleux.



PH : DR

rique sur scène, riant et dansant aux côtés de deux robots humanoïdes. Pour toucher la totalité de cette somme, Musk devra multiplier les exploits : porter la capitalisation boursière de Tesla à 8,5 trillions de dollars d'ici 2035, vendre 12 millions de véhicules par an, déployer un million de robotaxis autonomes et un million de robots humanoïdes. En clair, transformer Tesla en un empire industriel où les machines penseraient, produiraient et conduiraient seules. Actuellement, Tesla ne vend encore ni robot domestique ni robotaxi opérationnel sans pilote. Les prototypes circulent avec des employés à bord, et la marque souffre d'un ralentissement de ses ventes, tombées à 1,79 million de véhicules en 2024 contre 1,81 million en 2023. Mais pour Musk, l'enjeu dépasse la simple richesse : il s'agit d'un pari sur le contrôle et la vision. « Si je

construis cette gigantesque armée de robots, puis qu'on me destitue ? C'est ma plus grande crainte », a-t-il confié récemment lors d'un échange avec des analystes de Wall Street.

UNE FORTUNE DÉJÀ COLOSSALE ET UN EMPIRE À CONSOLIDER

Avec une fortune estimée à 473 milliards de dollars selon l'indice Bloomberg, Musk est déjà l'homme le plus riche du monde. Ce nouveau plan pourrait l'élever au rang inédit de « membre du club à quatre virgules », celui des fortunes à douze zéros.

Le fondateur de Tesla, SpaceX et de la startup d'intelligence artificielle xAI devra cependant rester à la tête de Tesla pendant au moins sept ans et demi pour débloquer progressivement ses nouvelles actions. Celles-ci s'ajouteraient à son actuel paquet d'actions représentant

environ 18 % du capital votant de l'entreprise. Le plan n'a pas fait l'unanimité. Plusieurs fonds d'investissement, dont le puissant fonds souverain norvégien Norges Bank Investment Management, ont voté contre, dénonçant une rémunération « disproportionnée », la dilution des actions existantes et « le risque lié à une dépendance excessive à un seul dirigeant ». Ce vote record intervient alors que Tesla traverse une période trouble. L'image du constructeur a été écornée auprès d'une partie du public progressiste, rebulée par les positions politiques droitières de Musk et son implication dans la réforme des dépenses publiques sous l'administration Trump. Des manifestations ont même visé certains showrooms Tesla, accusant le milliardaire de nuire à l'aide étrangère et aux programmes sociaux. Sur le plan industriel, Musk tente de redynamiser l'entreprise en misant sur les humanoïdes et la conduite autonome, deux projets au potentiel révolutionnaire mais encore très loin d'une rentabilité concrète. Il a également évoqué la nécessité de construire une « gigantesque usine de puces électroniques », indispensable pour répondre aux besoins de Tesla en matière d'intelligence artificielle. « Je suis à fond sur les puces, comme vous pouvez le deviner », a-t-il lancé, tout en laissant entendre qu'il serait « probablement utile de discuter avec Intel », sans toutefois annoncer d'accord concret.

EN MARGE DE LA 28^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER (SILA)

L'ONDA engage la réflexion nationale sur l'intelligence artificielle et les droits d'auteur

À l'heure où l'intelligence artificielle (IA) redéfinit les contours de la création artistique et de la propriété intellectuelle, l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a pris l'initiative d'ouvrir un débat d'envergure sur la question. L'institution a organisé, ce jeudi à Alger, une conférence-débat intitulée « Intelligence artificielle et droits d'auteur », en marge de la 28^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA). Accueillie dans la salle Assia Djebar du Palais des Expositions aux Pins Maritimes, la rencontre a réuni juristes, experts et artistes autour d'un enjeu majeur de notre époque : comment protéger la créativité humaine face à la montée des algorithmes génératifs. Dans son allocution d'ouverture, le directeur général de l'ONDA, Samir Thaâlabi, a souligné que l'intelligence artificielle n'est « plus une fiction, mais une réalité à comprendre, à encadrer et à maîtriser ». Selon lui, la mission de l'ONDA est désormais d'accompagner les mutations technologiques sans jamais renoncer à la protection des valeurs artistiques et morales. « Nous avons franchi des étapes importantes, a affirmé Thaâlabi. Plusieurs programmes numériques sont prêts à être lancés. Ils feront de l'ONDA un modèle régional en

matière de gestion moderne et transparente des droits collectifs. » Le responsable a insisté sur une idée clé : le numérique ne doit pas effacer l'humain, mais au contraire renforcer le lien entre création et innovation. L'enjeu, dit-il, n'est pas de résister à la révolution technologique, mais de « l'approprier et de l'adapter aux valeurs de la création ». Depuis trois ans, l'ONDA déploie une stratégie de modernisation globale, fondée sur l'utilisation d'outils numériques pour améliorer la gestion des droits d'auteur, accroître la transparence et simplifier les démarches pour les créateurs. Cette approche vise également à promouvoir une culture du droit d'auteur adaptée à l'écosystème numérique. Thaâlabi a rappelé que l'Algérie ambitionne de figurer parmi les pays arabes et africains pionniers dans la régulation des technologies émergentes, en conciliant innovation, développement et équité dans la répartition des droits. Pour Idris Ismaïli, directeur adjoint chargé de la numérisation et de l'informatique, la clé de cette transition réside dans la sensibilisation des créateurs.

« L'intelligence artificielle peut être un formidable outil au service de la créativité, à condition d'être comprise et utilisée à bon escient. L'ONDA œuvre à ce que les artistes

algériens puissent en tirer profit, plutôt que d'en subir les effets. » Il a évoqué les efforts entrepris pour former les créateurs à l'usage des nouvelles technologies, tout en préservant la souveraineté numérique du secteur culturel.

LES ZONES GRISES DU DROIT FACE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le volet juridique a été abordé par Chemseddine Haddad, directeur adjoint des affaires juridiques à l'ONDA, qui a mis en lumière les zones d'ombre juridiques liées à la création assistée par IA : à qui appartient une œuvre générée par un algorithme ? Quelle responsabilité en cas de plagiat ? Comment assurer la reconnaissance des auteurs humains ? Selon Haddad, il est urgent d'adapter le cadre législatif pour répondre à ces nouveaux défis « Le droit d'auteur doit évoluer au même rythme que la technologie. Sans accompagnement juridique solide, la création risque de se dissoudre dans l'anonymat des machines. » Il a plaidé pour un dialogue entre juristes, ingénieurs et créateurs, afin d'établir des garde-fous éthiques et légaux capables de préserver la valeur intellectuelle du travail artistique.

Djezzy et Algeria Venture s'allient pour stimuler l'innovation technologique et l'entrepreneuriat numérique en Algérie

Une convention de partenariat a été signée ce mercredi à Alger entre l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy et l'accélérateur public Algeria Venture, avec pour objectif de promouvoir l'innovation technologique et de renforcer la création de valeur ajoutée locale, selon un communiqué du partenaire public.

La cérémonie de signature, organisée dans le cadre d'une initiative nationale visant à renforcer la coopération entre les acteurs publics de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de la transformation numérique, s'est déroulée en présence du directeur général de Djezzy, Boumediene Senoussi, et du directeur général d'Algeria Venture, Elyes Abdoun, entourés de responsables des deux institutions. Aux termes de cet accord, Djezzy et Algeria Venture s'engagent à soutenir l'émergence et la croissance de startups algériennes, à encourager la recherche et l'innovation technologique, et à stimuler la création de valeur ajoutée locale. Les deux parties lanceront conjointement plusieurs programmes d'accompagnement à destination des jeunes entreprises innovantes, parmi lesquels des ateliers de formation, des hackathons et des programmes d'accélération portés par Algeria Venture. Cette initiative, pilotée par des experts de Djezzy, vise à renforcer les compétences techniques et managériales des jeunes entrepreneurs, et à les aider à franchir de nouveaux paliers dans le développement de leurs projets. À l'issue de la cérémonie, le directeur général de Djezzy, Boumediene Senoussi, a souligné que cette coopération « reflète l'engagement de l'opérateur à prendre des mesures concrètes pour développer un écosystème numérique solide et durable en Algérie ». Il a ajouté : « Si nous voulons réellement avancer et suivre le rythme du progrès technologique, nous devons repenser nos modèles opérationnels et encourager de nouvelles formes de collaboration. Le renforcement de notre écosystème à travers des partenariats avec les startups est essentiel pour innover, créer de la valeur et bâtir les solutions de demain. » De son côté, le directeur général d'Algeria Venture, Elyes Abdoun, a déclaré que ce partenariat « incarne la complémentarité entre les acteurs engagés dans la construction d'un écosystème national d'innovation ». Il a précisé que la collaboration « renforcera les mécanismes de soutien de l'accélérateur public, offrira de nouvelles opportunités aux startups, et encouragera la co-création de solutions numériques au service du développement économique et social de l'Algérie ».

DJEZZY, PARTENAIRE OFFICIEL DU PROCHAIN SOMMET AFRICAÎN DES STARTUPS

Dans le prolongement de cette coopération, Djezzy sera le partenaire officiel de la 4^e édition du Sommet africain des startups, organisée par Algeria Venture en décembre prochain. L'événement mettra en lumière le dynamisme de l'innovation africaine, les potentiels des startups algériennes, et soulignera le rôle clé des institutions publiques dans le soutien à l'entrepreneuriat technologique. En tant qu'accélérateur public placé sous la tutelle du ministère de l'Économie et des startups, Algeria Venture joue un rôle central dans la structuration de l'écosystème national de l'entrepreneuriat innovant.

EL-FASHER AU SOUDAN

Des milliers de déplacés face à une situation humanitaire critique

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a mis en garde contre une situation humanitaire critique pour des milliers de familles déplacées d'El-Fasher, dans l'Etat du Darfour Nord au Soudan, suite aux récentes violences.

OCHA a déclaré que "dans la région de Long Island et les régions environnantes, les personnes déplacées vivent dans des conditions extrêmement difficiles, sans nourriture suffisante, sans eau potable, sans abri ni soins médicaux". Les organisations humanitaires travaillent avec des partenaires locaux pour soutenir la mise en place de nouveaux camps afin d'accueillir les nouveaux arrivants d'El-Fasher, qui s'ajoutent aux plus de 650.000 personnes déplacées ayant déjà trouvé refuge à Tawila. Mardi dernier, une mission inter-agences conjointe dirigée par le coordonnateur humanitaire adjoint au Soudan, Antoine Girard, est arrivée à Tawila pour dialoguer avec les populations touchées et les communautés locales, évaluer les besoins et renforcer la réponse en cours. A Tawila, le HCR fournit une aide vitale et des services essentiels aux familles déplacées, et effectue également des évaluations individuelles de protection pour certains des nouveaux arrivants les plus vulnérables. Les Forces de soutien rapide (FSR), en conflit avec l'armée soudanaise, ont pris El-Fasher le 26 octobre dernier et procédé à des massacres de civils, selon des organisations locales et internationales. Parallèlement, les combats se poursuivent dans l'Etat du Kordofan-Occidental, et des victimes civiles ont été signalées lors des récents affrontements, selon le bureau d'OCHA. Le Bureau a signalé que des dizaines de familles déplacées de la localité d'Al-Adiya sont arrivées à Al-Abyad, dans l'Etat voisin du



Kordofan du Nord, après avoir fui les attaques survenues près d'Al-Nuhud au cours des deux dernières semaines. La situation dans la région reste extrêmement instable et changeante, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ayant également signalé des déplacements de population à Al-Abyad, ces derniers jours. L'Organisation a indiqué que beaucoup étaient arrivés épuisés et affamés après avoir marché pendant plusieurs jours. Environ 250 personnes déplacées sont actuellement hébergées dans quatre abris temporaires avec un accès limité aux services de base. Les autorités locales et les organisations ont mis en place des cuisines collectives, mais les réserves alimentaires s'épuisent. Pour sa part, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a souligné l'urgence d'un soutien supplémentaire pour répondre aux besoins humanitaires croissants au Darfour et au Kordofan. Il a noté que le Plan de réponse humanitaire pour le Soudan de cette année ne couvre que 28 % des besoins. En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR a fait des milliers de morts, des millions de déplacés et provo-

qué la pire crise humanitaire actuelle, selon l'ONU.

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ EN SESSION EXTRAORDINAIRE LE 14 NOVEMBRE

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies se réunira en session extraordinaire le 14 novembre pour examiner la situation des droits de l'homme à El-Fasher au Soudan, où l'ONU a fait état de massacres, viols, pillages et déplacements massifs de population, conséquence des atrocités commises par les FSR. Cette session permettra d'étudier "la situation des droits de l'homme à El-Fasher et dans ses environs, dans le contexte du conflit en cours au Soudan opposant l'armée soudanaise aux FSR", a indiqué jeudi le Conseil des droits de l'homme dans un communiqué. Cette annonce fait suite à une demande officielle soumise mercredi par le Royaume-Uni, conjointement avec l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas et la Norvège", indique le communiqué, précisant qu'elle avait reçu le soutien de 24 membres du Conseil. Un nombre qui dépasse largement le tiers des 47 membres du Conseil requis pour la tenue d'une session extraordinaire. **R. I.**

TCHAD

L'ONU prévoit une arrivée massive de réfugiés soudanais

L'ONU s'attend à un nouvel afflux massif de réfugiés soudanais vers le Tchad en raison de l'escalade de la violence dans la ville soudanaise d'El-Fasher, a indiqué jeudi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies. "En raison de l'escalade de la violence à El-Fasher, un nouvel afflux important de réfugiés vers le Tchad est anticipé, ce qui exercera une pression supplémentaire sur les communautés hôtes", a déclaré le BCAH. Il a souligné que "le Tchad est devenu un refuge crucial pour les personnes fuyant le conflit soudanais", le pays accueillant actuellement 1,4 million de réfugiés, principalement de la région du Darfour. Les secteurs de la santé, de l'assainissement et de l'approvisionnement en eau au Tchad "manquent de ressources, laissant des milliers de personnes sans soutien adéquat". Le personnel du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) sur le terrain constitue des stocks d'articles de première nécessité et travaille avec les autorités locales et les partenaires pour renforcer les capa-

cités d'accueil près des zones frontalières, comme Adré et Tiné. Le HCR a appelé la communauté internationale à "intensifier de toute urgence le soutien à la réponse en faveur des réfugiés au Tchad". Le conflit au Soudan s'est intensifié en avril 2023 à la suite de

dissensions entre le président du Conseil de souveraineté, le général Abdel Fattah al-Burhan, chef de l'armée, et le commandant des Forces de soutien rapide (FSR), Mohamed Hamdan Dagalo. Les affrontements, d'abord concentrés à Khartoum, se

sont étendus à d'autres régions du pays. Selon les estimations, le conflit a déjà fait au moins 40.000 morts et poussé près de 12 millions de Soudanais à l'exil, beaucoup se retrouvant au bord de la famine. **R. I.**

GAMBIE

Les noix de cajou font leur entrée sur le marché chinois

Les noix de cajou de Gambie, dont l'entrée sur le marché chinois a été récemment approuvée, ont fait leurs débuts lors de la 8e Exposition internationale d'importation de la Chine (CIIE). "Au cours des trois dernières années, la consommation de noix de cajou en Chine a considérablement augmenté, révélant un immense potentiel commercial", a déclaré Moses Sonko, PDG de Smiling Coast Agro Processing Company. Le climat chaud et aride de la Gambie offre des conditions idéales pour la culture des noix de cajou. "Nous cultivons nos propres noix de cajou et les transformons directement sur le site de production. La fraîcheur et la saveur naturelle sont les principaux atouts de nos noix de cajou", a poursuivi M. Sonko. Lors de la 4e Exposition économique et commerciale Chine-Afrique en juin de cette année, la Chine a signé des protocoles avec l'Afrique, approuvant les importations de noix de cajou

gambiennes, de noix de macadamia malawiennes, de tourteaux de soja éthiopiens et d'arachides congolaises vers la Chine. "La CIIE est l'un des plus grands salons professionnels au monde et constitue l'un des moyens les plus efficaces pour les produits agricoles africains d'accéder au marché chinois, de présenter leurs produits et de nouer des relations avec les clients", a affirmé M. Sonko. La CIIE a créé cette année pour la première fois une zone dédiée aux produits asiatiques et africains venant des pays les moins avancés afin d'élargir leur accès au marché chinois. Cette initiative aide les pays africains avec lesquels la Chine entretient des relations diplomatiques à tirer pleinement parti de la politique chinoise d'exemption totale de droits de douane des produits taxables. Plus de 110 entreprises participent à cette zone, dont plus de 90 proviennent de 30 pays les moins avancés. **R. I.**

FIEVRE DE LA VALLEE DU RIFT

42 décès au Sénégal et en Mauritanie

La fièvre de la vallée du Rift a causé le décès de 28 et 14 personnes respectivement au Sénégal et en Mauritanie, du 20 septembre au 30 octobre, alors que le nombre total des cas d'infection recensés dans les deux pays s'est élevé à 404, a indiqué, jeudi, un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'épidémie de la fièvre de la vallée du Rift a débuté au Sénégal le 21 septembre dernier avant de se propager en Mauritanie, pays voisin. La maladie sévit notamment dans les zones d'élevage. La fièvre de la vallée du Rift touche principalement le bétail, mais l'agent pathogène peut également être transmis à l'homme, notamment par les piqûres de moustiques. L'infection peut provoquer des formes graves de la maladie chez l'homme, entraînant des atteintes au foie et la perte de la vue. Dans certains cas, cela peut conduire à un décès. Le virus responsable de la maladie a été identifié pour la première fois au début du XXe siècle dans une ferme du Kenya, située dans la vallée du Grand Rift. **R. I.**

CAMEROUN

Le président Paul Biya prête serment pour un nouveau mandat

Le président du Cameroun, Paul Biya, a prêté serment, jeudi, pour un huitième mandat au cours d'une cérémonie organisée à l'Assemblée nationale à Yaoundé, rapportent des médias. "Je ne ménagerai aucun effort pour continuer à être digne de cette confiance", a déclaré le président réélu devant des députés et des figures politiques présents à la cérémonie. Paul Biya a été proclamé vainqueur de la présidentielle du 12 octobre avec 53,66% des voix, selon les résultats officiels publiés par le Conseil constitutionnel. **R. I.**

MADAGASCAR

La banque centrale maintient son taux directeur à 12%

La Banque centrale de Madagascar a annoncé mercredi le maintien de son taux directeur à 12%. Elle a expliqué dans un communiqué que ce choix visait à préserver la stabilité macroéconomique du pays et à éviter un déséquilibre monétaire, tout en poursuivant l'effort de maîtrise de l'inflation et de soutien au financement de l'économie. La banque a dit noter que l'activité économique nationale s'était contractée au troisième trimestre, dans un contexte marqué par une instabilité socio-politique entre fin-septembre et mi-octobre. Les mouvements sociaux d'envergure nationale, accompagnés d'épisodes de pillages et d'incendies dans plusieurs régions, ont en effet fortement entamé la confiance des agents économiques et perturbé l'activité dans la majorité des secteurs. La banque centrale a averti que l'impact de cette instabilité devrait se faire sentir plus fortement au quatrième trimestre, avant une reprise progressive attendue en 2026. Malgré ce contexte difficile, l'institution monétaire a réaffirmé sa détermination à assurer la stabilité des prix et à préserver la solidité du système financier, considérées comme des conditions essentielles pour relancer durablement la croissance. **R. I.**

AUX ÉTATS-UNIS, UN JUGE FEDERAL ORDONNE A L'ADMINISTRATION TRUMP :

« Financer intégralement le programme d'aide alimentaire »

Un juge fédéral américain a ordonné jeudi à l'administration Trump de financer intégralement les prestations du programme d'aide alimentaire supplémentaire (SNAP) pour le mois de novembre d'ici vendredi, alors que le gouvernement se trouve toujours en plein shutdown.

Les personnes en sont privées depuis trop longtemps; ne pas procéder aux règlements même pour un jour de plus est tout simplement inacceptable", a déclaré John McConnell, juge en chef du tribunal fédéral du district de Rhode Island. M. McConnell avait déclaré vendredi que le ministère américain de l'Agriculture devait financer le SNAP avec un fonds de réserve "dès que possible". Le ministère avait



fait savoir lundi qu'un total de 4,65 milliards de dollars provenant d'un fonds de réserve serait utilisé pour les prestations SNAP de novembre, ce qui pourrait couvrir 50% des allocations actuelles des ménages éligibles. Mardi, cependant, le président améri-

cain Donald Trump a déclaré sur Truth Social que le SNAP ne serait pas financé tant que le gouvernement ne rouvrirait pas, accusant les "démocrates de la gauche radicale" d'avoir provoqué la paralysie du gouvernement. Dans sa dernière ordonnance rendue jeudi, M.

McConnell a critiqué l'administration Trump de n'effectuer qu'un paiement partiel et a également reproché au président la déclaration de "son intention de défier" une ordonnance du tribunal. Dans un avis judiciaire distinct jeudi, les avocats du ministère de la Justice ont déclaré qu'ils préoyaient de faire appel à la fois de la décision de jeudi et de l'ordonnance antérieure de M. McConnell imposant le financement du SNAP. Le plus long arrêt des activités gouvernementales de l'histoire des États-Unis est entré dans sa sixième semaine, alors que l'impasse budgétaire au Congrès se poursuit.

Le chef de file démocrate au Sénat, Chuck Schumer, a déclaré mercredi sur la plateforme de réseau social X que "l'instrumentalisation continue par Trump de la faim est cruelle et vile", après avoir écrit la veille que le président républicain traitait les Américains ayant faim lors de l'arrêt du fonctionnement du gouvernement fédéral américain comme des "otages politiques".

R. I./Agences

INDONESIE

54 blessés dans une explosion d'origine inconnue près d'une école à Jakarta

Au moins 54 personnes ont été blessées vendredi à la suite d'une explosion d'origine inconnue près d'une école à Jakarta, la capitale indonésienne, a déclaré le chef de la police locale, Asep Edi Suheri. "Selon les premières données, quelque 54 personnes sont touchées. Certaines ont des blessures mineures, d'autres modérées et certaines ont déjà quitté l'hôpital", a déclaré M. Asep, cité sur la chaîne Kompas TV. L'explosion s'est produite à proximité d'un lycée, a-t-il précisé, ajoutant que la police avait bouclé le périmètre. La police "procède aux constatations sur la scène de crime", a déclaré M. Asep, précisant qu'une équipe de déminage de la police de Jakarta était sur place afin de déterminer la cause de l'explosion. Une enquête est en cours pour déterminer la cause de l'explosion, a ajouté M. Asep. "Nous sommes en train de mener les investigations car cet incident vient de se produire", a-t-il expliqué.

R. I.

NORVEGE

Projet d'allocation de 3 mds de dollars au nouveau fonds pour les forêts

La Norvège veut allouer jusqu'à 3 milliards de dollars au nouveau fonds pour les forêts tropicales, lancé jeudi à Belem par le président brésilien Lula en amont de la COP30, la conférence climat de l'ONU. Sous certaines conditions, la Norvège propose de dégager jusqu'à 30 milliards de couronnes (environ 3 milliards de dollars) pour ce fonds, car il est "vital de freiner la déforestation pour réduire les impacts du changement climatique", a affirmé le Premier ministre Jonas Gahr Store, cité dans un communiqué. Le Brésil s'est déjà engagé à verser un apport d'un milliard de dollars, sur les 25 milliards qu'il espère récolter auprès de gouvernements "sponsors". Il espère attirer ensuite 100 milliards de dollars supplémentaires d'investisseurs privés, en priorité des fonds de pension et des fonds souverains.

R. I.

TYPHON KALMAEGI AUX PHILIPPINES

Le chef de l'Etat déclare l'état d'urgence national

Le président philippin, Ferdinand Romualdez Marcos, a déclaré l'état d'urgence national en raison de l'impact du typhon Kalmaegi et en prévision d'un prochain typhon, ont rapporté jeudi les médias locaux. "En raison de l'étendue (...) des zones sinistrées qui ont été touchées par Tino (Kalmaegi) et qui seront

touchées par Uwan (Fung-wong), le Conseil national de réduction et de gestion des risques de catastrophes (NDRRMC) a proposé, et j'ai approuvé, de déclarer l'état d'urgence national", a déclaré M. Marcos, cité par l'agence de presse Philippine News Agency. Kalmaegi, le 20e typhon à frapper les Philippines cette année, a quitté le pays tôt jeudi matin, faisant au moins 140 morts et 127 disparus, selon un nouveau bilan officiel. Le NDRRMC a déclaré que Kalmaegi avait

touché plus de 500.000 familles, soit plus de 1,9 million de Philippins, alors que les Philippines se préparent à affronter une autre tempête, qui pourrait se transformer en super typhon et frapper le pays ce week-end. Le typhon Kalmaegi est le plus meurtrier de cette année aux Philippines, selon EM-DAT, une base de données mondiale sur les catastrophes naturelles. L'an dernier, le typhon Trami avait fait 191 morts dans l'archipel.

R. I.

PAYS-BAS

Le centriste Rob Jetten déclaré officiellement vainqueur des législatives

Le Conseil électoral néerlandais a officiellement déclaré Rob Jetten vainqueur des élections législatives organisées la semaine dernière aux Pays-Bas. Selon le Conseil, M. Jetten, 38 ans, a remporté une victoire très serrée avec 29.668 voix d'avance sur le leader d'extrême droite Geert Wilders, à l'issue du scrutin. Avant de prendre les rênes de la cinquième économie de l'Union européenne, M. Jetten doit d'abord former une coalition, un processus qui pourrait prendre des mois. Dans le système politique néerlandais, aucun parti ne dispose, à lui seul, d'un nombre de sièges suffisant au sein du parlement de 150 membres pour gouverner seul, ce qui rend les compromis et les négociations indispensables. Le parti centriste D66 de Rob Jetten a remporté 26 sièges, selon le Conseil électoral, soit le nombre le plus bas jamais enregistré pour un vainqueur d'élection. Le parti d'extrême droite PVV, dirigé par M. Wilders, en a également obtenu 26. Au total, 15 partis ont remporté des sièges au parlement, dont un parti militant pour les droits des animaux et un groupe représentant les intérêts des personnes de plus de 50 ans.

R. I.

EQUATEUR

Le président décrète un nouvel état d'urgence dans 7 régions

Le président équatorien Daniel Noboa a décrété un nouvel état d'urgence de 60 jours dans cinq provinces côtières et trois municipalités des provinces centrales de Cotopaxi et Bolivar, afin de réprimer les "graves troubles internes" déclenchés par la violence extrême du crime organisé. Le décret, signé mardi et entré en vigueur mer-

credi, autorise les forces de sécurité à pénétrer et à fouiller les domiciles sans mandat et suspend le droit à la confidentialité des communications et de la correspondance dans les provinces de Manabi, Guayas, Santa Elena, Los Rios et El Oro, toutes situées dans la région côtière. Cette mesure s'étend également aux municipalités de La Mana

dans le Cotopaxi, et Las Naves et Echeandia dans le Bolivar, dans le but de renforcer la sécurité et de rétablir l'ordre public dans les zones les plus touchées par la criminalité violente. Ces régions du pays étaient déjà sous état d'urgence depuis août, renouvelé pour 30 jours le 6 octobre.

R. I.

SUISSE

Le taux de chômage en légère hausse à 2,9%

Le taux de chômage en Suisse a très légèrement augmenté en octobre, à 2,9%, soit une hausse de 0,1% par rapport au mois précédent, a annoncé jeudi le ministère de l'économie du pays. Fin octobre, 135.212 personnes étaient inscrites auprès des offices régionaux de placement, soit 1.979 de plus qu'en septembre, a-t-il indiqué dans un communiqué. Le taux de chômage des jeunes a diminué de 0,1% par rapport au mois précédent à 3,1%, avec 13.470 inscrits et chez les personnes de 50 ans et plus le chômage s'est maintenu à 2,5% avec 36.969 inscrits. Le nombre d'offres d'emplois annoncées dans les offices régionaux de placements a quant à lui diminué de 6,4%, avec 34.995 postes à pourvoir, soit 2.377 de moins que le mois précédent, selon ses relevés.

R. I.

R. I.

POUR PROTÉGER LES FORÊTS

COP30 : Le président brésilien Lula lance un fonds inédit

Le sommet de dirigeants mondiaux sur le climat se poursuit vendredi à Belém, au Brésil, après une première journée marquée par des discours crus sur l'échec à freiner le réchauffement mais offensifs pour l'avenir, y compris contre l'industrie pétrolière.

Le président brésilien Lula a lancé jeudi un fonds inédit destiné à préserver les forêts tropicales auquel plusieurs pays européens ont déjà annoncé des contributions substantielles, en prélude à la COP30 à Belém. Cette Facilité de financement des forêts tropicales (TFFF) "sera l'un des principaux résultats concrets" de la conférence de l'ONU sur le climat, a déclaré Luiz Inacio Lula da Silva lors du lancement officiel, dans la ville amazonienne. Le Brésil s'est déjà engagé à apporter un milliard de dollars, sur les 25 milliards qu'il espère récolter auprès de gouvernements "sponsors". La Norvège a proposé jeudi d'allouer trois fois plus, jusqu'à 3 milliards de dollars sous conditions, et a elle-même affirmé dans un communiqué que l'Indonésie contribuerait à hauteur d'un milliard de dollars. Emmanuel Macron est venu annoncer à Belém que la France apporterait "d'ici 2030 un soutien supplémentaire de 500 millions d'euros qui pourrait contribuer à la TFFF". L'Allemagne contribuera aussi mais n'a pas donné de montant, selon des sources proches du gouvernement. Le Portugal



participera à hauteur du montant symbolique d'un million d'euros. "Rien qu'avec ce qui a été annoncé ici, nous avons déjà dépassé la moitié de ce que nous envisageons pour la fin de l'année prochaine", a célébré le ministre des Finances du Brésil, Fernando Haddad, en conférence de presse. "Nous sommes très enthousiastes qu'à la COP, pour la première fois, un instrument de résolution des problèmes environnementaux puisse effectivement se concrétiser", a-t-il ajouté.

Le WWF a salué un lancement "historique". Pour cette ONG, ce fonds "change la donne" pour "la nature et la finance climatique". Mauricio Bianco, vice-président de l'organisation Conservation International au Brésil, affirme pour sa part que les contributions annoncées pour le TFFF "marquent un tournant pour la conserva-

tion mondiale et donnent un exemple à suivre pour d'autres nations développées".

RÉCOMPENSER LA PROTECTION DES FORÊTS

Le fonctionnement de ce fonds pour les forêts est original : les financements seront investis sur les marchés, et les gains serviront à verser chaque année à des pays en développement une somme pour chaque hectare préservé de forêt, puisant frein au changement climatique et réservoir de biodiversité. La majeure partie des forêts primaires mondiales se situent dans les pays tropicaux les plus pauvres, où il est plus rentable d'abattre des arbres que de les préserver, d'où l'idée de créer ce fonds.

R. I./Agences

TRAITE SUR LA NON-PROLIFERATION DES ARMES NUCLEAIRES

« Téhéran reste pour l'instant membre », affirme le Mae iranien

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Seyed Abbas Araghchi, a déclaré jeudi que Téhéran reste pour l'heure un membre engagé du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Selon un communiqué du ministère iranien des Affaires étrangères, il a tenu ces propos lors d'une rencontre avec des étudiants de l'université de Hamedan, dans l'ouest du pays, faisant référence à un décret religieux d'Ali Khamenei, le Guide suprême iranien,

interdisant le développement d'armes nucléaires. M. Araghchi a souligné que la décision de rester membre ou de se retirer du TNP a été débattue au plus haut niveau de l'Etat.

S'exprimant sur la possibilité de reprendre les négociations nucléaires avec les Etats-Unis, le chef de la diplomatie iranienne a rappelé que Téhéran avait déjà entamé des négociations avec Washington à plusieurs reprises et sur différents sujets, sans jamais obtenir de résultats positifs. Il a néanmoins souligné que

l'Iran n'a jamais totalement renoncé au dialogue et à la diplomatie.

"Nous disons que si les Etats-Unis sont prêts à des négociations honorables, sur un pied d'égalité, visant à préserver nos intérêts mutuels, nous le sommes également. Mais nous ne constatons ni cette approche ni cet état d'esprit chez les Américains", a-t-il noté. L'Iran a suspendu sa coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en juin en vertu d'une loi du Parlement,

invoquant le refus de l'agence de condamner les attaques israéliennes et américaines menées plus tôt dans le mois contre ses sites nucléaires, citant également des inquiétudes quant à la sécurité de ses installations et de ses scientifiques.

Un retrait du TNP est depuis longtemps envisagé comme l'une des réponses possibles de Téhéran aux mesures anti-iraniennes prises par l'Occident.

R. I.

AFGHANISTAN - PAKISTAN

Échanges de tirs à la frontière, la situation désormais « sous contrôle »

Un district de la province de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, a été attaqué, a rapporté jeudi la chaîne afghane Tolo News, ajoutant que les forces pakistanaises avaient ouvert le feu sur les garde-frontières afghans. Selon ce média, des échanges de tirs ont eu lieu vers 17H00 (heure locale), impliquant des armes légères et lourdes. Le reportage indique qu'un marché du district de Spin Boldak a été touché par des obus d'artillerie, provoquant la fuite de nombreux habitants et commerçants. Des sources de sécurité pakistanaises ont confirmé à Xinhua jeudi qu'un échange de tirs avait eu

lieu à la frontière après que des éléments de la région sous contrôle des talibans afghans ont ouvert le feu sans provocation sur des postes pakistanais.

Les forces pakistanaises ont riposté promptement et efficacement dans le district de Chaman dans le Baloutchistan, province dans le sud-ouest du pays, assurant la sécurité de leurs positions, selon ces sources. D'après les autorités afghanes, l'attaque a été menée par un groupe dissident n'agissant pas sous le contrôle du commandement taliban officiel, ont-elles ajouté. "Les forces de sécurité pakistanaises et les talibans afghans ont

entrepris une coordination après cet incident", ont déclaré les mêmes sources, ajoutant que la situation a été rapidement mise sous contrôle, prévenant toute escalade. Les sources ont confirmé que l'accord de cessez-le-feu entre les deux parties restait indemne, soulignant que l'action rapide des commandements locaux avait permis de contenir la situation et de restaurer le calme. Cet incident est survenu alors que les délégations d'Afghanistan et du Pakistan entamaient, le même jour, un troisième cycle de pourparlers à Istanbul, en Turquie.

R. I.

NORDIQUE-BALTIQUE

Les ministres adoptent une déclaration pour accélérer les portefeuilles d'identité numérique européens

Les ministres des pays nordiques et des pays baltes en charge de la transition numérique ont adopté jeudi une déclaration visant à accélérer le déploiement des portefeuilles à identité numérique européens (EUDI) dans la région, avec pour objectif de produire une zone Nordique d'ouverture et d'interopérabilité pour les particuliers comme pour les entreprises. Lors d'une réunion à Tampere en Finlande, les ministres ont convenu de promouvoir un système commun de certification pour soutenir des solutions de portefeuilles EUDI sûres et efficaces et faciliter l'utilisation transfrontalière des services numériques.

"L'adoption de cette déclaration marque une étape en avant vers la réalisation de notre vision d'une région nordique plus durable et plus intégrée au monde", a déclaré la ministre finlandaise de l'administration locale et régionale, Anna-Kaisa Ikonen. Une coopération public-privé étroite et "des solutions de porte-monnaie multiples" favoriseront l'innovation et la résilience tout en améliorant les services pour les particuliers, les entreprises et les administrations publiques, a-t-elle ajouté. Un portefeuille EUDI est une application mobile qui stocke des données personnelles vérifiées et permet de les présenter pour accéder à des services numériques dans toute l'Europe. Chaque Etat membre de l'UE est responsable de son propre portefeuille. Cette réunion a également passé en revue les progrès réalisés pour développer les services numériques transfrontaliers et éliminer les barrières administratives.

R. I.

MEXIQUE

La banque centrale baisse de nouveau son taux directeur

La banque centrale du Mexique a abaissé son taux directeur pour la septième fois consécutive, jeudi, invoquant la faiblesse de l'activité économique dans le pays et les tensions commerciales provoquées par les droits de douane imposés par Donald Trump.

Le taux a été réduit de 25 points de base, s'établissant à 7,25 %, selon un communiqué de l'institution. Le communiqué souligne que l'activité économique du Mexique s'est contractée au troisième trimestre 2025 et que "le contexte d'incertitude et les tensions commerciales continuent de faire peser des risques importants sur la croissance".

Le produit intérieur brut (PIB) du Mexique, deuxième économie d'Amérique latine après le Brésil, a reculé de 0,3% en glissement annuel au troisième trimestre, pénalisé par la faiblesse du secteur industriel, notamment des exportations manufacturières essentielles.

R. I.

EN CÉLÉBRATION DU 71^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Chants, et poésies à l'Opéra d'Alger

"L'Algérie des gloires", un spectacle alliant, poésie engagée, chants patriotiques a été animé, jeudi soir à Alger, par une constellation d'interprètes soutenus par l'Orchestre symphonique et le Chœur de l'Opéra d'Alger, en célébration du 71^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.



PH: DR

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, le spectacle s'est déroulé en présence de l'ambassadeur de la République du Liban en Algérie, Ali El Maoula, le chanteur libanais, Marcel Khalifa, le commissaire du 28^e Salon international du livre d'Alger (Sila), Mohamed Iguerb, ainsi que des cadres du ministère de la Culture et des Arts. Devant un public relativement nombreux, l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Lotfi Saïdi a été soutenu par le Chœur de cette même institution, conduit par Zohir Mazari, pour exécuter un répertoire de circonstance, évoquant la Patrie, le combat libérateur, les martyrs et la célébration de l'indépendance. Durant près de deux heures de temps, plusieurs interprètes de l'ancienne et la nouvelle scène se sont

succédé, interprétant une vingtaine de pièces patriotique et d'autres de la variété algérienne, au plaisir d'un public conquis, qui a savouré tous les moments de cette randonnée onirique dans la délectation. A des moments alternés soit par des extraits de poésie de Moufdi Zakaria (1908-1977) et Mahmoud Darwich (1941-2008), brillamment déclamés dans un ton de haute théâtralité, par Hassan Khechache ou par des anachid interprétés par la trentaine de voix du Chœur de l'Opéra d'Alger, ou encore par la très jeune Maria Saïdi (fille du maestro Lotfi Saïdi) qui a interprété "Bladi Amana", Nada Rayhane, Houria Hadjadj, Mohamed Raoui, Nadia Guerfi, et Yacine Ourabah, ont rendu une quinzaine de pièces au verbe ciselé et aux consonances patriotiques dédiées à la résilience des peuples en quête d'indépendance et de liberté.

Parmi les pièces rendues

par les cinq interprètes, "Zahrat El Madaine" de l'icône de la chanson libanaise et arabe, Fayrouz, "Ya Thawrat El Ahrar" de la grande Saliha Essaghira (1942-2000), "A thamourthiw thamourth idurar" de la grande figure de la chanson algérienne, Akli Yahiaten, "Novembar ya novembar", "Sebâe Y' Yam" et "Biladi Ouhibbouki" de la grande et regrettée Warda El Djazaïria (1939-2012). Le Chœur de l'Opéra d'Alger, qui a ouvert la soirée dans la solennité avec les cinq couplets de l'Hymne national "Qassaman" a également rendu entre autre pièces, "Ya chahid El watan", "Ikhwani la tensaw chouhada", "Alayki minni salem", "Min Djibalina", "Qalbi ya bladi", "Hamat el majd", "Carmina Burana" de Carl Orff (1895-1982), une œuvre classique poignante, sur laquelle le regretté professeur et Chef de chœurs Rabeh Kadem (1948-2021) a monté un texte de sa plume qui

évoque la détermination du peuple algérien à en découdre avec l'abjection et la barbarie de la France coloniale.

La soirée a pris fin en chœurs avec le public, hissant l'emblème national très haut et poussant des youyous répétés, qui a interprété avec la quarantaine de musiciens et la trentaine de choristes la chanson d'anthologie du Maître de la chanson chaâbie, El Hadj M'Hamed El Anka (1907-1978), "El Hamdou li Allah ma b'kach istiâmar fi bladna". A l'issue du spectacle, le public, enthousiasmé, a salué les artistes avec des salves d'applaudissements et des youyous nourris dans une ambiance euphorique de grands soirs. Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le spectacle l'"Algérie des gloires", célébrant le 71^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération nationale, a été programmé pour une représentation unique.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE

Le film irakien "Anachid Adam" remporte le "Wihr d'or"

Le film de fiction irakien "Anachid Adam" (Hymnes d'Adam), réalisé par Oday Rashid, a remporté le "Wihr d'or" du long métrage lors de la 13^e édition du Festival international du film arabe d'Oran, dont la cérémonie de clôture s'est tenue mercredi soir, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda. Le "Wihr d'argent" a été décerné au film égyptien "La Colonie" du réalisateur Mohamed Rashad, tandis que le "Wihr de bronze" est revenu au film somalien "Samia" de la réalisatrice Yasmin Shama Dirie.

Dans la catégorie documentaire long métrage, le film égyptien "Abou Zaabal 89" du réalisateur Bassem Mortada a remporté le "Wihr d'or", alors que le Prix du jury est revenu au film palestinien "Clown de Gaza" (Pliatcho Ghaza) réalisé par Abderrahmane Al Sabbagh. Pour la catégorie court métrage, le "Wihr d'or" a été attribué au film syrien "Mon nom est Amal" du réalisateur Sanouane Haji, tandis que le Prix du jury a récompensé le film libanais "Le dernier" (Akhir Wahid) de Karim Rahbani.

Le Prix de la meilleure interprétation féminine a été remis à Clara Khoury, actrice palestinienne, pour son rôle dans "Merci de m'avoir appris", alors que le Prix

du meilleur acteur est allé au Tunisien Mohamed Amine Hamzaoui pour sa performance dans le film "La passerelle" (El Qantara). Pour rappel, la 13^e édition du Festival international du film arabe d'Oran, organisée sous le haut patronage du ministère de la Culture et des Arts, a réuni 63 œuvres cinématographiques, dont 34 en compétition dans les catégories long métrage, court métrage et documentaire. Les autres films ont été projetés hors compétition dans plusieurs sections thématiques : "Cinéma de Novembre", "La Palestine pour toujours", "L'Environnement", "Le Tapis rouge", "Oran au cœur de l'Afrique" et "Temps de la famille". Cette cérémonie de clôture a été marquée par l'hommage rendu à plusieurs artistes arabes éminents, en reconnaissance de leurs carrières artistiques remarquables et de leurs empreintes durables dans le paysage culturel arabe, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

HOMMAGE À PLUSIEURS ARTISTES LORS DE LA CLÔTURE

Ont été honorés à cette occasion l'acteur algérien Sid-Ahmed Agoumi, l'acteur égyptien, Yasser Galal, l'acteur jordanien, Monther Rayahneh, et le musicien et

chanteur libanais, Marcel Khalifa. L'acteur Sid-Ahmed Agoumi a exprimé sa profonde émotion et sa fierté de recevoir cette distinction, déclarant : "Je ne trouve pas les mots pour exprimer ma joie d'être présent et honoré dans ce grand festival du cinéma. J'espère que l'art algérien demeurera toujours rayonnant et digne". De son côté, l'acteur Yasser Galal s'est dit "très heureux de cette distinction et de sa présence en Algérie, particulièrement en ce mois de novembre, symbole du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération et du combat héroïque du peuple algérien pour l'indépendance, au prix d'un million et demi de martyrs".

L'acteur Monther Rayahneh a, pour sa part, souligné que "l'Algérie a écrit l'Histoire par sa lutte et son courage, un pays qui a résisté grâce à ses enfants jusqu'à la victoire et a hissé haut le drapeau de la dignité". Quant à Marcel Khalifa, il a exprimé sa grande joie d'être honoré à Oran, saluant "le rôle constant de l'Algérie dans le soutien à la cause palestinienne". A noter que lors de la cérémonie d'ouverture du festival, des hommages avaient également été rendus à l'actrice égyptienne, Nadia El Joundi, à l'acteur syrien, Ghassan Masoud, ainsi qu'au réalisateur algérien, Rachid Bouchareb.

JOURNÉES NATIONALES DU THÉÂTRE À SIKKDA

La pièce "Wahed Men Djamhour" remporte le "Dauphin d'Or"

La pièce "Wahed Men Djamhour" de la troupe "Helm El Fen" (rêve d'art) d'Oran a remporté, mercredi soir, le "Dauphin d'Or" lors de la cérémonie de clôture de la 25^e édition des Journées nationales du théâtre de Skikda. Cette pièce de théâtre a amplement mérité ce titre grâce à son interprétation professionnelle et sa mise en scène maîtrisée, outre sa capacité à transmettre avec profondeur son message artistique et humain, dans un style qui a touché le public, et ce, en dépit de moyens très limités, a précisé le président du jury, le metteur en scène, Sid Ahmed Kara, dans une déclaration à l'APS. Mise en scène par Soufiane Ahed, la pièce met en lumière, pendant une heure, l'histoire d'un groupe d'artistes qui fonde une troupe théâtrale afin d'exprimer, sur un ton comique et satirique, les difficultés sociales et financières auxquelles ils sont confrontés. Le jury a décidé de ne pas attribuer les Dauphins d'Argent et de Bronze, estimant que le niveau artistique des autres spectacles était très rapproché. Le Prix du meilleur rôle féminin a été décerné à Nassiba Atout pour son interprétation dans la pièce "El Hachim", présentée par l'Association Fikra des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel de Bordj El Kiffan (Alger). Quant au prix du Meilleur rôle Masculin, il a été attribué ex æquo à Mabrouk Reggani pour son rôle de "Kohmani" dans la pièce "Kohmani et le maréage des restes" de la Coopérative culturelle "Ennakhla" des arts du spectacle d'Adrar, et à Mohamed Bezahi pour son rôle de "Mouh" dans la pièce "L'autre moitié" de l'Association culturelle "El Mouthalath El Waki" pour le théâtre de Guelma. Les recommandations issues de la manifestation ont souligné la nécessité de valoriser la découverte de jeunes talents, de favoriser les échanges entre les troupes, d'encourager la formation continue et de recourir à des réviseurs linguistiques afin d'améliorer la qualité des textes théâtraux. Cette édition, qui s'est déroulée sur six jours, a donné lieu à la présentation de sept spectacles par des troupes, coopératives culturelles et associations venues de Constantine, d'Adrar, d'Oran, de Bouira, de Tipasa, de Guelma et d'Alger.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE BÉJAÏA

La pièce pour enfants "Belaadjout" présentée aujourd'hui

Une nouvelle pièce théâtrale intitulée "Belaadjout", destinée aux enfants, sera présentée ce samedi sur la scène du Théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh de Bejaïa, a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement culturel. Ecrite par Mohand Aït Ighil, cette pièce s'inspire d'un conte populaire "resté gravé dans la mémoire collective pour sa légèreté et son humour", a indiqué son metteur en scène, Yacine Khaima, lors d'une conférence de presse tenue au théâtre régional. Il a souligné que le théâtre était "essentiel pour l'enfant comme pour l'adulte", insistant sur l'importance de transmettre le flambeau aux nouvelles générations à travers la valorisation du patrimoine oral algérien. Composée de 10 tableaux, la pièce raconte l'histoire de Belaadjout, un homme pauvre qui trouve un jour de l'argent sur la route, une découverte qui bouleverse sa vie. L'œuvre met en avant la valeur de l'intelligence et de la sagesse face aux imprévus de la vie, et incite les enfants, de manière ludique, à faire preuve de prudence et à réfléchir avant de se laisser tenter par des solutions faciles, a expliqué le metteur en scène.

**Recette
du jour****RÔTI DE VEAU
FARCI****Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):**

- 1, 5 kg de veau tendre en une grosse tranche rectangulaire
- 1 càc de paprika, d'herbes de Provence
- deux càs de persil finement haché sel et poivre
- une pincée de cumin
- 4 càs d'huile d'olive
- 20 gr de beurre pommade

pour la farce:

- 400 gr de viande hachée, on peut aussi mettre du veau haché
- une échalote râpée
- un peu de mie de pain rassi
- 3 càs de lait
- 1 càc d'origan
- 2 càs de persil haché
- 2 càs de coriandre finement hachée

- 1 œuf
- sel et poivre

garniture:

- 1 kg de pommes de terre spécial four
- 300 gr de champignons de Paris frais (ou en boîte)
- 5 carottes
- persil
- paprika doux, 1 càc
- ail, 1 gousse
- sel et poivre

Préparation:

Tout d'abord commencer à préparer la farce: faire tremper la mie de pain dans le lait 15 minutes environ puis l'essorer et la déposer dans un petit saladier ajouter ensuite la viande hachée, l'œuf, le persil ainsi que tout les autres ingrédients

de la farce et bien mélanger puis réserver
d'autre part saler, poivrer, ajouter les épices sur les 2 faces du morceau de veau et déposer la farce à la viande hachée au centre mais sur toute la longueur
fermer le rôti de veau et le ficeler ou bien piquer pour fermer à l'aide de plusieurs cure dent
déposer le rôti de veau sur un grand plat en inox, de chez Ikea pour moi
badigeonner d'huile d'olive à l'aide d'un pinceau ainsi qu'un peu de beurre pommade
saupoudrer d'un peu d'ail fraîche et bien mélanger le tout
éplucher les pommes de terre ainsi que les carottes et les couper en 4 dans la longueur bien les rincer dans une

passoire et les essuyer dans un torchon propre
les saupoudrer d'épices, saler et poivrer et verser un peu d'huile d'olive et les déposer dans le plat avec le rôti
enfourner à 180 ° pour 1h / 1h10 environ en retournant et arrosant le rôti de son jus toute les 10 minutes
30 minutes avant la fin de la cuisson faire sauter les champignons dans une poêle avec un morceau de beurre pendant 10 minutes
ajouter sel, poivre, ail et persil et les déposer dans le plat en les enrobant de sauce et poursuivre la cuisson
servir dans un grand plat en déposant des tranches de rôti au centre ainsi que les pommes de terre, champignons et carottes tout autour!

Gâteau du Jour**TARTE CITRON
MERINGUÉE****INGRÉDIENTS**

Pâte sablée :

- 280 g de farine
- 180 g de beurre froid
- Zeste d'un citron
- 50 g de Poudre d'amande
- 50 g de sucre glace
- 57 g de sucre semoule
- 45 g d'œuf entier
- 1 pincée de sel

Crème au Citron

- 180g de jus de citron bio fraîchement pressé (deux beaux citrons)
- 180g de sucre
- 25g de fécule de maïs
- Zeste d'un citron
- 4 oeufs moyen (environ 200g)
- 250g de beurre doux

Meringue Italienne à la Fécule

- 100g de blanc
- 165g de sucre
- 50g d'eau
- 1 c à c de fécule de maïs

Préparation :

1- Tamiser la farine sur le plan de travail ou dans un récipient, ajouter le sucre glace, le sucre, la pincée de sel et le beurre en morceaux bien froid.
2- Malaxer avec les bouts de doigts pour adhérer le beurre à l'ensemble d'ingrédients
3- Ne pas trop travailler la pâte mais plutôt la fraser pour la rendre homogène.
4- Bouler, filmer et laisser reposer au froid 2h.
5- Étaler la pâte finement d'environ 3mm d'épaisseur, transférer la pâte à l'aide du rouleau à pâtisserie.
6- Foncer la pâte, bien pousser sur les bords pour avoir un contour net et



qui épouse bien la forme.

7- Piquer la pâte et la mettre 1h au froid, ensuite l'enfourner à 165°C pour environ 20 à 25 mn pour avoir une jolie couleur dorée. Laisser refroidir.

Préparation de la Crème au Citron:

1- Presser le citron, le filtrer et le verser dans une casserole.
2- Ajouter le sucre, la fécule, le zeste et mélanger au fouet manuel.
3- Dans un récipient battre au fouet manuel ou à la fourchette les oeufs et les incorporer dans la casserole.
4- Mélanger le tout à froid et porter à ébullition sur feu moyen jusqu'à épaississement. Une cuisson comme celle d'une crème pâtissière, c'est à dire on arrête pas de remuer et aller au fond pour éviter que la crème colle.
5- Prolonger d'une minute la cuisson après épaississement pour garantir une bonne cuisson de l'amidon.
6- Hors feu ajouter le beurre en parcelles, mélanger bien toujours au fouet manuel et ensuite mixer au mixeur plongeant. Cette opération est nécessaire pour lisser la crème, l'aérer et la rendre plus homogène.
7- Transvaser la crème dans un récipient ensuite filmer ou dans des bocaux en verre fermés hermétiquement.
8- Cette crème ne peut être conservée plus que 48h (question d'hygiène et sécurité).

Préparation de la Meringue:

1- Mettre les blanc d'œuf dans la cuve du batteur.



2- Dans une casserole verser le sucre, l'eau et porter à ébullition.

3- Surveiller la température à l'aide du thermomètre, une fois ça atteint les 110°C, commencer à monter les blancs en neige.

4- Surveiller toujours la température du sirop qui doit arriver à 121°C, le verser en filet sur les blancs montés et continuer à battre jusqu'à refroidissement en touchant le bas de la cuve, pour avoir une belle meringue lisse, ferme, brillante qui forme un bel bec d'oiseau.

A ce stade la meringue italienne est prête à l'emploi. Ajouter la fécule et on mélange juste à la maryse délicatement en allant en rotation du bas vers le haut.
garnir la pâte de crème au citron ensuite la pocher dans une poche à douille st honoré, puis passer un coup de chalumeau.

Conseil du jour**Maigrir vite**

Mangez régulièrement.
Consommez des shakes minceur.
Réduisez votre consommation de sucre.
Consommez plus de protéines et de fibres.
Buvez de l'eau avant les repas.
Passez au café noir.
Évitez les aliments industriellement transformés.
Utilisez des assiettes de petite taille.

Le saviez-vous ?

Trucs de grand-mère utiles

Contre le rhume et la toux

Dans une tasse d'eau tiède, mettez 1 c. à s. de miel et ajoutez 1/4 de c. à c. de cannelle en poudre. Prenez ce remède pendant 3 jours. Il est très efficace pour soigner la plupart des toux et rhumes chroniques, en particulier pour déboucher les sinus.

**Bon à savoir !**
MASSE QUOTIDIEN VISAGE

Poser les paumes de mains sur ses joues, presser quelques secondes et relâcher. De même, une main sur le front, une main sur le menton, presser les paumes sur le visage quelques secondes et relâcher. Le drainage lymphatique du visage permet de stimuler les fonctions d'épurations du corps.

Astuce du jour:

astuces de grand-mère pour l'automne Pour la Santé et l'Immunité

- Tisanes réconfortantes.
- Le pouvoir de l'ail et de l'oignon.
- Cure de vitamines naturelles.
- Alimentation de saison.
- Le gorg.
- Vitamine D.

**CITATION
DU JOUR**

« Le meilleur chemin est toujours celui qui est le plus direct. »

Le Courrier
d'AlgérieQuotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »**

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél./Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025 - PRIX : BAYA ASSILA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Fast D'hem, en pôle position

C'est l'hippodrome Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier qui nous invite aujourd'hui à placher sur un nouveau pari mutuel urbain qui mettra aux prises 18 partants connus par nos amis turfistes pour les avoir suivis durant toute cette saison hip-pique et reconnus pour avoir réalisé quelques bons essais durant leur carrière, mais qui risquent encore une fois de nous concocter une arrivée truffée de surprises pour la simple raison que plu-sieurs d'entre eux se connaissent bien pour s'être mesurés plusieurs fois, mais la difficulté de ce contexte incertain réside également dans le profil du parcours de 1200 mètres, une distance récur-rente qui a été très souvent le théâtre de grosses arrivées avec à la clé de gros rapports PMU sur-tout que chaque coursier de part ses aptitudes techniques, même si elle sont limitées peut à la faveur d'un bon départ où à l'issue d'une course heureuse, venir s'inviter à l'arrivée sans que per-sonne n'y trouve à redire, il faut donc ratisser large et privilégier les martingales, seule alternati-ve à ce genre de course où le parcours retenu peut donner lieu à de nombreuses surprises ou le che-val alezan Fast D'hem et la femelle grise Dardali-ne de 9 ans, vont jouer les premiers rôles de ce pari, le reste des chevaux engagés restent parfai-tement estimable et peuvent venir négocier les trois places qui reste du podium. Cette course qui nous intéresse est réservée aux chevaux de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 231 000 DA en gains et places depuis le 1er avril 2025.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- VIBIORE.** Il a foncièrement déçu lors de son dernier essai, alors qu'il restait sur une belle vic-toire et vu que l'excellent jockey T. Lazreg, qui reprend les rênes, cette fois, il peut se racheter.
- FADHEL.** Ce mâle bai de 7 ans reste sur une belle victoire, au Caroubier sur une distance similaire, il a les moyens de s'inviter dans un beau accessit.
- DHATAN.** Méfiance, ce jeune mâle est très rapide avec son jockey fétiche, il peut venir créer la surprise.
- BORDJ EL ARAB.** Ce pensionnaire de l'hippo-drome de Barika a, à son actif des beaux acces-sits dans les parcours de vitesse, ne fera pas le déplacement pour rien.
- FAST D'HEM.** Aisément, la victoire est pour ce coursier alezan de 7 ans.
- ISMATALI.** Ce protégé de l'écurie Z. Aït You-cef, il est déjà sorti victorieux sur le même par-cours dans le même hippodrome avec son par-tenaire fétiche CH. Chaabane. Méfiance.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
HARAS EL NASR	1	VIBIORE	T. LAZREG	57	10	MH. BENKHALIFA
AL. BENDJEKIDEL	2	FADHEL	S. BENYETTOU	57	2	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	3	DHATAN (0)	T. ALI OUAR	57	5	S. HAMIANE
BR. MESSAOUI	4	BORDJ EL ARAB	MS. AIDA	57	13	PROPRIÉTAIRE
AM. BETTAHAR	5	FAST D'HEM	K. RAHMOUNE	57	7	L. RAHMOUNE
Z. AIT YUCEF	6	ISMATALI	CH. CHAABANE	57	11	F. SOUILMI
Z. AIT YUCEF	7	QUIFER DU CROATE	A. HAMIDI	56	17	F. SOUILMI
M. BOUKHALAT	8	DJIAKHAN	F. CHAABI	55	15	PROPRIÉTAIRE
ME. DOUKHI	9	VAHISSANE	AH. CHAABI	55	16	PROPRIÉTAIRE
M. CHAMEKH	10	LAMBIO	K. BAGHDAD	55	15	A. ROUIBAH
H. AISSANI	11	JOUHARAT HODNA	CH. ATTALLAH	55	8	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	12	JITTS (0)	K. HAOUA	55	1	H. FATMI
A. HAMIANE	13	GHTTAS (0)	AP : Y. CHELLAL	54,5	9	S. HAMIANE
H. METIDJI	14	IGORE (0)	MD.ASLI	54	12	PROPRIÉTAIRE
M. BENKOUIDER	15	DARDALINE (0)	D. BOUBAKRI	54	3	O. GUITOUN
A. LAICHI	16	FLOUKA	S. BENDJEKIDEL	53	14	S. FOUZER
L. MOKRANE	17	HEDY (0)	A. YAHIAOUI	53	6	PROPRIÉTAIRE
AM. BETTAHAR	18	INTIFADA D'HEM	A. ATTIA	53	4	L. RAHMOUNE

- QUIFER DU CROATE.** Sa tâche ne sera pas facile cette fois-ci. A revoir.
- DJIAKHAN.** Cette habituée des épreuves à caractère possède de bonnes performances et plus particulièrement dans des courses de vitesse, elle fera partie parmi les cinq premiers.
- VAHISSANE.** Méfiance, cette femelle a pour elle cette fois un bel engagement, Hakim Chaa-bi conserve des chances pour venir occuper une place.
- LAMBIO.** C'est vrai qu'il reste sur une belle 5ème place lors de sa dernière tentative, mais vu le lot présent sa tâche sera délicate.
- JOUHARAT HODNA.** Une coursière rapide et accrocheuse, a de grandes possibilités de venir terminer dans la bonne combinaison.
- JITTS.** Ce poulain de 3 ans aura pour lui l'ef-ficacité de son jockey du jour qui le connaît par-faitement et qui peut dans cette épreuve lui redresser l'échine.
- GHTTAS.** Cette fois, l'excellent entraîneur

- S. Hamiane a préféré que ce sera Youcef Chellal qui tienne les rênes de cet accrocheur coursier après 2 décevantes sorties. Attention Youcef est en pleine forme.
- 14. IGORE.** Au-dessus du lot.
- 15. DARDALINE.** Une belle classique de qualité, certainement cherchera la plus haute marche du podium.
- 16. FLOUKA.** Méfiance, cette pouliche je lui accorderai un crédit simplement pour ses bonnes origines la fille de Dahess Al Maydan.
- 17. HEDY.** À revoir dans d'autres circonstances.
- 18. INTIFADA D'HEM.** Cette protégée de l'effi-cace entraîneur L. Rahmoune ne fera pas le déplacement pour rien de Djelfa.
- ## DANS LE CREUX DE L'OREILLE
- ### MON PRONOSTIC
5. FAST D'HEM - 15. DARDALINE - 11. JOUHARAT HODNA - 4. BORDJ EL ARAB - 13. GHTTAS
- ### LES CHANCES
8. DJIAKHANE - 2. FADHEL

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Conclusion d'un développement oratoire - 2 - Flux de moutons - Mesure chinoise - 3 - Courses de cycles - Nourriture de berger - Caché - 4 - Signe musical - Envoyé ad patres - Crible - 5 - Instruments chirurgicaux - 6 - Station de métro - Anonyme - Parole d'enfant - 7 - C'est mieux de le prendre pur - En place - Traîneau - 8 - Ouverte - 9 - À la mode - Glacé - Sur une borne - 10 - Sens donné à la vie - Carotté - Garçon d'écurie - 11 - Irlande - Formulée - 12 - Quantité de rondins - Forme d'être.

VERTICALEMENT
1 - Avantages - 2 - Rivière de France - Paresseux - Porte préjudice - 3 - Fait le hère - Vague - Époque - 4 - Mouche - En chiffres - Erbium - 5 - De près - De suite - Courbe - 6 - Spécialiste du vin - 7 - Après vous - Indique le lieu - Réfléchi - Préfixe - 8 - Laisse rêveur - Partisans d'Himmler - En bien - Drapé de la tête au pied - 9 - Tantale - Drame nippon - Impor-tune - 10 - Écœurantes.

Mots fléchés

Amou-reuse	Fourrage	Protec-teur	Revenu	Serré
Arai-gnée	À néant	Désert	Mélodie	Poissons
Viscère	Reptiles	Pli	Poisson	
Pion	Déchet organique	Ville de fouilles		
Devient coulant	Se lit en prison	Sbires d'Hitler		
Pressé	Greffes	Contingents		
Timbre	Article	De près		
Ville alle-mande	Arsenic			
Agit	En chœur	Allonge		
Glossine	Fers			
Bagatelle				
Reli-gieux	Arrières pensées	Véhicule		
Ile fran-çaise	Bout de tunnel	Calcium		
Orateur grec		Pronom		
De suite				
Milieu populaire	Mortel			
Chance	Acide			

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Action de couper la tête d'une personne (11 lettres)

E	E	D	E	R	V	E	I	L	E	S	N	E	D	E	V	E	B
E	G	L	L	A	V	E	H	C	D	N	U	O	R	E	T	O	E
N	T	A	U	D	R	O	N	T	I	A	R	T	R	S	U	N	T
L	O	N	L	E	C	U	S	U	R	E	O	B	U	L	I	O	D
L	A	I	E	E	M	T	E	V	A	N	E	J	E	A	N	R	D
E	E	R	S	R	R	E	R	E	T	R	A	T	G	D	U	I	E
D	S	H	V	I	M	O	U	T	I	A	E	G	R	O	A	P	I
R	I	A	L	E	V	E	P	U	O	R	C	E	S	R	A	R	T
U	A	I	E	E	F	E	E	T	U	O	D	I	E	E	E	I	R
O	I	E	T	U	I	L	E	L	U	O	J	U	N	T	S	S	O
L	N	T	R	S	S	R	E	N	E	C	S	O	I	I	I	E	S
N	E	E	U	S	I	E	E	L	A	H	C	N	A	N	S	T	E
O	N	F	O	I	O	M	T	N	E	V	E	I	H	U	S	E	R
L	R	F	T	T	J	T	E	L	O	V	T	F	E	B	A	I	E
E	O	E	O	A	T	E	T	R	E	P	I	E	O	N	O	D	P
R	M	I	R	E	R	U	P	T	E	R	R	A	L	R	I	N	O
F	D	R	E	R	E	I	F	E	R	I	A	L	A	A	C	S	D
I	E	O	T	E	L	R	U	O	E	T	N	O	H	N	G	E	U

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ALAIRE - ARRET - ARTERE - ASSISE - BOND - BONNET - BOULET - CHEVAL - CHALE - CROUPE - DENSE - DIETE - DOUTE - EFFET - EGALER - EVENT - FIERE - FORCE - FRELON - GAIN - GALET - GEAI - HAIE - HAINE - HONTE - IDIOT - INOUI - ISSUE - JARRE - JOULE - JUSTE - LARVE - LIEVRE - LOURDE - MERLE - MEULE - MORNE - MOUT - NAVET - NIAISE - NORD - OISIF - OPERE - OURLET - PERTE - PRIS - PURE - RAID - RENTE - ROUND - SCENE - SORTIE - SOURD - TONDRE - TOURTE - TRAIT - UNITE - USINE - USURE - VERBE - VISION - VOLET.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Candélabre - 2. Répît - Rail - 3. Or - Aire - Mu - 4. Ues - Renie - 5. Serré - Es - 6. Ts - Are - Est - 7. Im - Crête - 8. Liseron - Aï - 9. Las - lu - Frn - 10. Amulette - 11. N.B - Énée - Tr - 12. Test - Seule.

VERTICALEMENT :

1. Croustillant - 2. Aérées - lambe - 3. Np - Sr - Issu - 4. Dia - Rame - Let - 5. Étirer - Rien - 6. Ré - Écoutes - 7. Arène - Rn - Tee - 8. Ba - Isée - Fe - 9. Rime - Star - Tl - 10. Élu - Éteindre.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Éristale - Ruée - Isée - Sel - Méats - Uélé - N.S - Or - Erne - Nu - Geai - Té - Fer - Iéna - Pierre - Ca - Vissé - Tirs - Nos - Assis - Menées - Os.

VERTICALEMENT :

Erreur - Épine - Iule - Grison - Usé - Lee - Esse - Téméraire - Na ! - Rien - As - Liane - Nets - Lests - Ta - Iso - Es - Né - Cris - Mie - Ru - Tassé.

MOTS MASQUÉS
DULCINÉE

MÉTÉO D'ALGER

Samedi 8 novembre 2025

21°C / 14°C

Dans la journée : Nuageux

Vent : 35 km/h

Humidité : 60 %

Dans la nuit : Nuageux

Vent : 24 km/h

Humidité : 72 %

DES PLAINTES CONTRE OPENAI POUR DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE ET INCITATION AU SUICIDE

ChatGPT provoque une controverse mondiale

Des poursuites judiciaires ont été engagées contre la société américaine OpenAI, accusée d'avoir indirectement provoqué des crises psychologiques graves et plusieurs suicides à travers l'utilisation de son célèbre agent conversationnel, ChatGPT.

Selon le journal The New York Times, quatre plaintes pour "homicide involontaire" ont été déposées en Californie, accompagnées de trois autres actions en justice intentées par des utilisateurs affirmant que le chatbot aurait gravement détérioré leur santé mentale. Les plaignants décrivent ChatGPT comme un "produit défectueux et intrinsèquement dangereux", utilisé aujourd'hui par plus de 800 millions de personnes dans le monde. Parmi les cas évoqués figure celui d'Amory Lacey, un adolescent de 17 ans originaire de Géorgie, qui aurait échangé pendant plusieurs semaines avec ChatGPT à propos du suicide avant de mettre fin à ses jours en août dernier. Un autre jeune homme, Joshua Enneking, âgé de 26 ans et résidant en Floride, aurait demandé au programme « comment informer la police de ses intentions suicidaires » avant de passer à l'acte, selon les documents judiciaires. À Austin (Texas), Zane Chamblin, 23 ans, se serait suicidé après avoir, d'après sa famille, été « encouragé » dans ses pensées morbides par le chatbot. En Oregon, Joe Sicante, 48 ans, aurait développé une dépendance obsessionnelle au programme après avoir été convaincu qu'il était « conscient ». Interné à deux reprises en hôpital psychiatrique, il a finalement mis fin à ses jours en août. Sa



veuve témoigne : « Les médecins ne savaient pas comment gérer ce type de détresse ». D'autres plaignants, dont Hannah Madden (Caroline du Nord) et Jacob Irwin (Wisconsin), affirment avoir subi des effondrements nerveux nécessitant une prise en charge psychiatrique d'urgence. Au Canada, Alan Brooks, 48 ans, dit avoir cru inventer grâce à ChatGPT une formule mathématique capable de désactiver Internet. Après avoir découvert que cette « découverte » n'était qu'une illusion, il aurait sombré dans un épisode psychotique l'obligeant à cesser temporairement toute activité professionnelle.

OPENAI SE DÉFEND ET PROMET DES AMÉLIORATIONS

Face à cette série d'accusations, OpenAI a réagi par la voix de sa porte-parole, affirmant que l'entreprise « examine attentivement les dossiers » et rappelant que

ChatGPT est conçu pour reconnaître les signes de détresse émotionnelle et orienter les utilisateurs vers des ressources d'aide réelles. La société assure également collaborer avec des experts en santé mentale afin de renforcer les réponses du programme dans les moments critiques. Ces poursuites ont été déposées dans le cadre du "Projet de justice technologique" et du Centre juridique des victimes des médias sociaux, dirigés par l'avocate Mitali Jain. Celle-ci explique que toutes les plaintes ont été déposées simultanément pour attirer l'attention sur la diversité des profils affectés par des interactions problématiques avec ChatGPT. Elle précise que les utilisateurs concernés employaient la version ChatGPT-4o, remplacée depuis par un nouveau modèle qu'OpenAI présente comme « plus sûr », bien que certains internautes le jugent désormais « moins réactif ». Cette affaire relance le débat mondial sur la responsabilité éthique et juridique des entreprises d'intelligence artificielle. Faut-il tenir les concepteurs d'algorithmes pour responsables des usages — ou des effets psychologiques — de leurs créations ? Entre fascination et inquiétude, le cas ChatGPT illustre la tension croissante entre l'innovation technologique et la protection de la santé mentale des utilisateurs. Les prochains mois diront si ces plaintes amorcent un tournant juridique majeur dans la régulation mondiale de l'intelligence artificielle.

M. Seghilani

ALORS QU'UN BMS ANNONCE DES PLUIES DÈS AUJOURD'HUI La vigilance est de mise

De fortes précipitations, pouvant atteindre ou dépasser les 70 mm, toucheront, à partir d'aujourd'hui, plusieurs wilayas du nord du pays, a indiqué un bulletin météorologique spécial (BMS) de niveau de vigilance orange, émis par les services de Météo Algérie. Sont concernées par cette alerte les wilayas de Tipasa, Alger, Blida, Boumerdès, ainsi que les localités du nord de Bouira. Le phénomène touchera également les wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf, ainsi que les régions nord de Sétif. Selon la même source, « la validité de ce BMS s'étend à compter d'aujourd'hui à 18h jusqu'à demain dimanche à 21h. Les cumuls de pluie attendus sont estimés entre 20 et 50 mm, pouvant atteindre localement plus de 70 mm, a conclu le communiqué.

L. Z.

POUR RENFORCER LES LIENS ENTRE LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES DES DEUX PAYS

Vers la création d'un conseil d'affaires algéro-vietnamien

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam, Tran Quoc Khanh, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération commerciale entre les deux pays. Selon un communiqué du ministère, les deux responsables « sont convenus de la nécessité de créer un conseil d'affaires algéro-vietnamien, qui servira de cadre opérationnel pour le renforcement des liens entre les opérateurs économiques des deux côtés et l'organisation d'expositions de leurs produits respectifs dans les deux pays, en vue de renforcer les échanges commerciaux et d'étendre les domaines du partenariat bilatéral », précise la même source. À cette occasion, les deux parties ont souligné leur attachement à promouvoir les relations économiques bilatérales à un niveau reflétant la solidité des liens entre l'Algérie et le Vietnam.

A. N.

EN RECONNAISSANCE À LEUR CONTRIBUTION À L'INDÉPENDANCE ET À LA RECONSTRUCTION DE SON PAYS

Le président angolais rend hommage à Boumediene et à Ben Bella

Le président angolais, président en exercice de l'Union africaine, Joao Lourenço, a décerné, jeudi à Luanda, la médaille de la classe d'honneur, plus haute distinction angolaise, à titre posthume, aux anciens présidents algériens, Houari Boumediene et Ahmed Ben Bella, en reconnaissance à leur contribution exceptionnelle à l'indépendance et à la reconstruction de l'Angola. L'ambassadeur d'Algérie à Luanda, Mounir Bourouba, a représenté les familles des deux anciens présidents à cette cérémonie à laquelle ont pris part des membres du gouvernement angolais, de l'Assemblée nationale et du corps diplomatique accrédité.

L'Algérie se voit décerner ces hautes distinctions pour son engagement constant et profond à unifier la voix de l'Afrique et à défendre les intérêts du continent, les aspirations de ses États et les attentes de ses peuples, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. À l'ouverture de la cérémonie, le président angolais a mis en avant la contribution inestimable de l'Algérie à l'indépendance de son pays, en accueillant, sur son territoire, le Mouvement de libération de l'Angola. Il a exprimé la reconnaissance particulière de l'Angola pour l'appui apporté par l'Algérie à la reconstruction du pays, plus particulièrement en termes d'aides financières et de formation des cadres dans les domaines des hydrocarbures et de l'enseignement supérieur. Ces distinctions particulières, qui interviennent à la veille de la célébration, par l'Angola, du cinquantenaire de son indépendance, rendent un hommage appuyé aux deux anciens présidents algériens pour leur contribution à la lutte de libération angolaise et, plus généralement, à la décolonisation en Afrique et à leur engagement envers les peuples africains et les nobles principes de liberté et de souveraineté. Le geste du président Lourenço est un témoignage de profonde reconnaissance à l'Algérie pour son soutien inestimable et multiforme aux mouvements de libération nationale.

Ania N.

SOUS-RIRE

